This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

AW
Cranchanp
Chaucer

VIE

DE

CHARLES-MELCHIOR-ARTUS,

MARQUIS

DE BONCHAMPS,

GÉNÉRAL VENDÉEN.

VIE

DE

CHARLES-MELCHIOR-ARTUS,

MARQUIS

DE BONCHAMPS,

GÉNÉRAL VENDÉEN.

Tous les exemplaires avoués par l'auteur doivent être revêtus de sa signature.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R L

C. M. A.

Marquis de Bonchamps.

Général Vendéen

Né le 10 Mai 1760. Mort le 18 octobre 1793.

A Paris chez J. Marchand rue S. Jacques N.° 30.

Déposé à la direction des Estampes.

VIE

DE

CHARLES-MELCHIOR-ARTUS, MARQUIS

DE BONCHAMPS,

GÉNÉRAL VENDÉEN,

PAR P. M. CHAUVEAU,

Docteur en médecine de la faculté de Paris, Médecin en chef de la 4e division de la garde nationale, Rapporteur près le conseil de santé, chargé du personnel, et attaché au 4e dispensaire de la société philantropique, etc.;

SUIVIE DE L'ÉLOGE PRONONCÉ SUR SA TOMBE, ET ORNÉE DE SON PORTRAIT.

N.Y. PUBLIC LIBRARY NEW-YORK

Grâce! grâce aux prisonniers! je le veux, je l'ordonne.....

Page 220.

PARIS,

CHEZ BLEUET, LIBRAIRE, RUE DAUPHINE, N° 18;
ET CHEZ LENORMANT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, RUE DE SEINE, N° 8.

1817.

NEW YORK PUBLIC LIBRARY

NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

AU ROI.

Sire,

En présentant à Votre Majesté la vie de M. de Bonchamps, j'ose croire lui.

faire une offrande selon son cœur.

Si, en remontant sur le trône de Saint Louis, Votre Majesté a oublié les fautes et les erreurs, Elle n'a point perdu la mémoire du dévouement et des services; et les marques de son souvenir royal ont déjà consolé les mânes du héros vendéen.

J'ose donc espérer qu'Elle daignera recevoir avec bonté le faible Ouvrage dans lequel j'ai

essayé de retracer les vertus de cet illustre défenseur du Trône et de l'Autel.

Je suis,

Sire,

De Votre Majesté,

Le très-humble
et très-fidèle sujet,

CHAUVEAU.

AVANT-PROPOS.

Ce n'est point le désir de la célébrité qui m'a fait prendre la plume. Je me connais trop pour oser y prétendre. Si cet Essai a quelque mérite, je le dois au sujet que j'ai choisi; ce sont de ces écrits où les sentimens sont des inspirations, où le cœur suggère aisément les paroles.

Je n'ai point eu l'intention d'offrir au Public une histoire de la guerre de la Vendée : après M. Beauchamp l'entreprise eût été téméraire. L'intérêt qui s'attache aux Mémoires de madame de Larochejaquelein doit peut-être même empêcher de risquer

un Essai dans ce genre. Si quelquefois je me suis écarté des faits pour entrer dans des détails qui paraîtront étrangers à mon sujet, c'est uniquement dans l'intention de mettre le lecteur à même de suivre Bonchamps dans sa courte mais à jamais glorieuse carrière.

J'ai voulu consacrer quelques pages à la mémoire de ce guerrier sans peur et sans reproche : plusieurs raisons m'y ont engagé.

Après la tempête, les passagers qui ont échappé à ses fureurs bénissent à l'envi les hommes courageux qui se sont dévoués pour le salut commun ; et s'ils ont péri dans leur généreuse entreprise, leur mémoire reçoit l'hommage et les larmes de tous.

Nous qui avons échappé aux tourmentes révolutionnaires, oublierons-

nous, tranquilles dans le port, ceux qui s'efforcèrent long-temps de conjurer l'orage, et qui ne pouvant détourner la foudre, l'attirèrent sur leurs têtes pour en préserver les nôtres. Il me semble que chaque Français devrait consacrer ses travaux à célébrer quelques-uns de ces traits d'héroïsme qui se sont rencontrés en grand nombre parmi les calamités de vingt-cinq ans, et qui seuls pourraient en adoucir le souvenir; et, par là, les beaux exemples resteraient; et si les mêmes malheurs étaient réservés à nos neveux, ils trouveraient des modèles et des encouragemens dans le dévouement des uns et dans la reconnaissance des autres.

A ce motif si puissant se joignait une raison bien impérieuse, qui

m'est particulière. Ma famille habitait cette célèbre et malheureuse Vendée ; elle était unie à M. de Bonchamps, j'oserai dire par les liens de l'amitié. La conformité de sentimens, de conduite et de malheurs vint encore les resserrer. Mon enfance reçut de ce guerrier des marques d'intérêt dont je conserverai éternellement le souvenir. Dans cette célèbre et malheureuse campagne, l'un de mes parens * s'attacha à son sort, et eut la

* Mon oncle, M. Courgeon, curé de la Chapelle-Saint-Florent depuis trente-trois ans, était intimement lié avec M. de Bonchamps : il jouissait de toute sa confiance ; il était son curé, son ami. Aussitôt après l'incendie du château de la Baronnière, il le reçut chez lui ainsi que sa famille, restée sans asile ; car déjà le général avait engagé une partie de sa fortune, pour subvenir aux besoins de ses soldats. Après avoir reçu son dernier soupir, il suivit l'armée d'outre-Loire pour remplir une dernière parole donnée à

triste consolation de recevoir son dernier soupir. Les larmes qu'au fond de sa retraite il verse encore sur son illustre ami, m'ont inspiré ce faible tribut de respect à la mémoire d'un héros.

Je serai vrai dans les faits * : c'est le premier devoir d'un écrivain. C'est à

---

son ami expirant, celle de ne pas perdre de vue sa femme et ses deux enfans. Après la funeste bataille du Mans, il resta sur la rive droite de la Loire, et, sous un nom de guerre très-connu, il remplit les fonctions d'aumônier de l'armée royale, composée des débris de l'armée vendéenne restés sur la rive droite du fleuve.

* Il se pourrait faire que je fusse tombé dans quelques erreurs, car les historiens ne sont nullement d'accord, dans une foule de circonstances, ni sur les dates, ni sur les faits. J'en pourrais dire autant d'une foule de notes, isolément obtenues d'officiers de l'armée vendéenne. Je me ferai au reste un bien grand plaisir de rectifier les fautes qui pourraient s'être glissées dans cet ouvrage.

peu près là le mérite de cet Ouvrage, le premier qui soit sorti de ma plume.

Pour commencer à l'être, je déclare franchement que j'ai tiré bien du secours de l'histoire de M. Beauchamp; il sait bien que ce n'est qu'aux riches qu'on emprunte.

Qu'il me soit permis d'exprimer ici ma vive reconnaissance à M. le Duc de Damas, premier gentilhomme de S. A. R. Monseigneur Duc d'Angoulême, qui m'a communiqué des renseignemens avec une bonté et une modestie qui l'honorent autant que le général dont il est l'admirateur *; à M. Soyer, maréchal-de-camp, chevalier de l'ordre royal et militaire de

* Voyez les pièces justificatives, n° I.

Saint-Louis *, couvert de nobles cicatrices qui attestent sa vaillance; et à tous les Vendéens, mes compatriotes, qui se sont empressés de me procurer tous les documens possibles, dont beaucoup ne me sont malheureusement arrivés qu'au moment où je terminais l'impression de cet Ouvrage.

J'apprends avec une bien vive satisfaction qu'une bouche plus éloquente que la mienne, qu'une bouche accoutumée à défendre du haut de la tribune les grands intérêts de la Patrie, a fait entendre l'éloge du guerrier fidèle à qui j'ai consacré cet Essai. Cet orateur a dit bien mieux que moi ce que Bonchamps fit pour son Dieu **,

---

* Voyez les pièces justificatives, n° II.

** On trouvera peut-être que je me suis un peu

pour son Roi. Pour moi, je n'ai pu que ramasser quelques fleurs échappées de sa main, pour déposer aussi mon tribut sur la tombe du héros.

---

trop arrêté sur les mœurs et la religion des Vendéens; mais en cela je ne suis qu'historien, et je ne pouvais passer sous silence tout ce que l'oubli de la religion et des mœurs de nos pères a coûté à la France et à l'Europe.

VIE

DE

CHARLES-MELCHIOR-ARTUS,

MARQUIS

DE BONCHAMPS,

GÉNÉRAL VENDÉEN.

Si, comme l'a dit Tacite, c'est une coutume antique de transmettre à la postérité les mœurs et les actions des hommes illustres *, quel sujet plus noble pouvions-nous choisir que la vie de Bonchamps, ce guerrier vertueux qui, dans un

* Clarorum virorum Facta moresque posteris tradere antiquitus usitatum. *De vita Agricolæ.*

siècle où tous les vices, tous les crimes de nos ancêtres semblaient se précipiter à la fois sur leur postérité, s'est distingué par ses vertus, son courage et l'héroïsme de son humanité! Nous touchons encore à ces temps trop malheureusement célèbres qui paraissaient n'avoir hérité des lumières des anciens et des modernes, que pour en étouffer l'éclat, et montrer au monde étonné des attentats encore inouis. Le crime de la rebellion avait ouvert la carrière, et pendant que l'ambition sanglante la parcourait, la torche et le fer à la main, la voix publique n'osait citer un seul homme vertueux, sans l'exposer aux tortures et aux supplices les plus horribles. Si l'on ignorait la cause de tant de forfaits, on serait tenté de croire qu'il ne s'agissait de rien moins que d'abolir la conscience du genre humain *. Certes, nous pourrions dire avec l'auteur immortel de la vie d'Agricola : « Nous avons donné au monde un « grand exemple de patience. Comme les siècles « passés ont vu l'excès de la liberté, nous avons « vu l'excès de la servitude. Les inquisitions

* Et conscientiam generis humani aboleri arbitrabantur.

« les plus odieuses nous avaient ôté la faculté « de parler et d'entendre ; et nous eussions perdu « la mémoire, s'il était aussi possible d'oublier « que de se taire *. »

Enfin, nous commençons à respirer : depuis que l'astre des Bourbons est venu luire sur notre malheureuse patrie, notre courage renaît : Louis le-Désiré nous rapporte le pouvoir d'un seul et la sécurité de tous. Devant lui disparaissent ces bouleversemens, ces agitations frénétiques d'un peuple qui, jusqu'alors, avait mis au rang de ses premières vertus son amour inviolable pour ses Rois.

Cependant, telle est l'infirmité humaine, nous dit encore le plus célèbre historien de Rome, que les remèdes ne peuvent agir avec la même célérité que les maux **; et comme les

---

* Dedimus profecto grande patientiæ documentum, et sicut vetus ætas vidit, quid ultimum in libertate esset, ita nos quid in servitute, adempto per inquisitiones et loquendi audiendique commercio. Memoriam quoque ipsam cum voce perdidissemus, si tam in nostra potestate esset, oblivisci quam tacere.

** Natura tamen infirmitatis humanæ, tardiora sunt remedia quam mala.

corps s'accroissent lentement et périssent avec rapidité, ainsi s'éteint le bonheur d'un peuple, comme une étincelle qu'il n'est pas facile de ranimer. Est-il au pouvoir des hommes de cicatriser, dans quelques années, des plaies si profondes, si nombreuses, faites au corps politique par tant de mains homicides, et dans l'espace d'un si grand nombre d'années? A peine Dieu lui-même pourrait, sans déranger l'ordre de la nature, opérer ce prodige. Qu'on imagine en effet quelle foule de citoyens, dans ce long espace de la vie humaine, ont péri par des malheurs imprévus et par la cruauté, plus prévoyante que le malheur. Combien de sources de prospérités publiques et particulières absorbées et anéanties! Pour nous, qui, restés en petit nombre, survivons non-seulement aux autres, mais en quelque sorte à nous-mêmes; nous qui avons vu retrancher du milieu de notre vie tant d'années, pendant lesquelles sont parvenus, d'orages en orages, les jeunes gens à la vieillesse, les vieillards au terme fatal; c'est à nous, dis-je, de nous féliciter d'avoir gagné le port, et de voir le vaisseau de l'État arraché aux écueils, voguer, sous l'étoile des Bourbons, vers la paix,

le repos et le bonheur qui, loin d'eux, avait fui loin de nous.

Pour adoucir le souvenir de nos calamités passées, rappelons-nous avec reconnaissance les biens que le retour de nos princes chéris nous a déjà procurés, le calme qui règne aujourd'hui sur cette France naguère si agitée, cette paix arrachée aux puissances dont Louis XVIII a su désarmer le courroux et se concilier l'estime et le respect.

La paix! ce premier bienfait du Roi, cette paix qui, seule, suffirait pour consacrer le règne d'un monarque, de combien d'autres bienfaits elle a été suivie! A peine remonté sur le trône de ses aïeux, Louis a vu nos maux! Sa grande âme, son âme toujours française en a été émue, et, du sein même de nos malheurs, sa haute sagesse a su faire jaillir la source de nos prospérités.

Français, vous l'avez vu comme nous, dans ces deux années d'épouvantables malheurs, le pauvre souffrait et mourait: Louis a parlé, et l'indigence a été soulagée; à sa voix ont cédé les fléaux. Son exemple, celui de son auguste famille ont été la loi de la Nation; on n'a plus

connu de rivalité que celle des bienfaits. Du sein même des plaisirs, d'où l'œil se détournait toujours avec dédain du malheur suppliant, le pauvre étonné voit arriver jusqu'à lui les moyens de soutenir sa fragile existence. L'or s'échappe des salons pour aller réchauffer les greniers. Ainsi la France est devenue un vaste théâtre de toutes les vertus, parce qu'elle en a trouvé le modèle dans son Roi.

La France entière l'a vu prosterné aux pieds du Dieu qui lui rendit sa patrie, et la patrie s'est prosternée devant le Dieu qui lui rendit son Roi. Si la reconnaissance nationale a entouré un trône, asile des vertus, la reconnaissance royale n'oublie pas que des sujets fidèles ont préparé, par leurs sacrifices, le rétablissement de ce trône, qu'après quatorze siècles avait fait écrouler l'éruption révolutionnaire. Elle ne vous oublira pas, illustres Vendéens, ni toi, vertueux Bonchamps : la vertu honorée est, chez un peuple dont l'honneur est le caractère, un germe qui ne périt point ; et ton image ornera le palais de ces Bourbons que tes vœux y rappelaient, de ces Bourbons à qui ton noble sang fraya un chemin glorieux ; et le pinceau du

nouvel Appelle * retracera aux siècles à venir un grand exemple de l'héroïque fidélité d'un Français envers son Roi malheureux, et de la reconnaissance magnifique d'un Roi français envers un sujet dévoué.

Comme la Vendée a été le théâtre de la gloire du guerrier dont nous écrivons la vie, il importe d'indiquer comment la révolution

---

* Sa Majesté, voulant honorer la mémoire des généraux qui se sont illustrés par leurs talens, leur courage et leur dévouement à la cause royale pendant les guerres de la Vendée, a ordonné que les portraits des généraux Charette, Lescure, Larochejaquelein, Cathelineau, Suzannet et Bonchamps, seraient placés dans le palais de ses aïeux. Les portraits de Bonchamps et de Cathelineau doivent être exécutés par Girodet; celui de Henri de Larochejaquelein, par Guérin; celui de Lescure, par Robert Lefèvre; celui de Louis de Larochejaquelein, par madame Laval; celui de Suzannet, par Mauzaisse; celui de Charette, par Paulin Guérin; et celui de Pichegru, par Steube. Le beau talent de l'artiste chargé de faire le portrait de Bonchamps nous promet que ce tableau sera aussi remarquable par le fini de l'exécution, que le héros vendéen le fut par sa courte et brillante carrière, par sa modestie, son talent, son génie et la noblesse de son caractère.

*

souleva cette belle contrée, aussi célèbre par son antique fidélité à ses devoirs, à son Dieu et à son Roi, que par ses malheurs et son courage.

Lorsque la peste ravage un pays, il importe assez peu à ceux qui en sont frappés d'en connaître l'origine. Il n'est donc pas de notre sujet de discuter si la révolution nous est venue, comme on l'a dit, de la négligence qui laissa les bases du gouvernement s'affaisser sous Louis XV, ou de l'impéritie des ministres de son jeune et malheureux successeur; comment différens partis se formèrent en se détachant de la puissance souveraine, et comment l'esprit républicain, tel qu'un poison subtil, se glissa dans la masse générale, et la vicia pour la dissoudre et s'en arroger les débris. Il n'est pas moins inutile de parler maintenant de l'opposition du clergé avec la philosophie et les lumières du siècle, des mœurs de la cour, et de la corruption qui s'étendit partout. Quels qu'aient été les causes de la révolution, le nombre et la diversité de ses principes, il est certain qu'elle éclata, bouleversa la France, renversa le trône et l'autel, fit périr le plus vertueux des

monarques, irrita l'Europe, incendia Lyon, Marseille et la Vendée.

Mais comment la Vendée opposa-t-elle, seule, plus de résistance que Lyon, Marseille, Bordeaux et la Normandie ? Ce problême, qui semble difficile à résoudre, tient à des mœurs antiques, à des vertus héréditaires, à l'amour des Vendéens pour leur Roi, à leur respect pour la Religion, pour ses ministres ; en un mot, Dieu, la Religion, le Roi et l'amour des siens, de ses propriétés, de tout ce qui est sacré, même parmi les barbares, tout ce qu'il y a de ressort dans l'esprit et le cœur humain, se réunit alors pour soulever les Vendéens contre ce qu'il y avait de plus monstrueux parmi les hommes ; je veux dire la Convention.

Et qu'on ne croie pas, comme on l'a dit, que ce furent la noblesse et le clergé qui occasionnèrent ce soulèvement d'abord partiel et bientôt général ; une poignée de malheureux paysans au désespoir forma cette glorieuse entreprise ; ce furent de simples paysans, de simples ouvriers, des pasteurs, des hommes rustiques enfin. Blessés dans leur Religion, dans leur amour inaltérable pour le Roi, et dans leur attachement au sol

qui les vit naître, et dont on voulait les arracher avec violence; fatigués de tant d'outrages, ils s'élevèrent avec indignation pour venger d'aussi horribles forfaits, et pour en prévenir de plus épouvantables encore. Ils vinrent eux-mêmes prier les nobles et ceux qu'ils jugèrent capables de les seconder, de ne point les abandonner dans une lutte si inégale, de diriger leurs efforts, et les conduire au combat, puisqu'il s'agissait d'un intérêt aussi sacré pour les petits que pour les grands, celui de défendre la Religion, la Royauté. Combattre pour combattre, disaient-ils, ne vaut-il pas mieux périr pour la cause du Ciel, du Trône, pour nos familles et pour tout ce qui nous entoure, que pour affermir la tyrannie chancelante de ces hommes sanguinaires qui, après avoir dissous les liens de la société, tiennent encore l'enfant royal captif comme une victime innocente qu'ils sont tout près d'envoyer à l'ombre sanglante de son auguste et malheureux père ?

Bonchamps ne pouvait être sourd à ce noble appel d'un peuple au désespoir; mais avant d'exposer ce qu'il fit pour répondre à la confiance de ces nobles et vertueux paysans, et comme il sut

en profiter pour aplanir aux Bourbons le chemin qui pouvait les ramener au trône, sur les marches duquel une faction sanguinaire venait de sacrifier l'héritier de cent rois, nous devons donner quelques détails sur les premières années de notre héros.

Charles-Melchior-Artus, marquis de Bonchamps, naquit au château du Crucifix, en Anjou, le 10 mai 1760, d'une ancienne famille noble et considérée de cette province *. Il commença ses études très-jeune et les fit avec succès sous un précepteur distingué. Il joignait à une taille avantageuse, une constitution mâle et vigoureuse, une figure agréable, sur laquelle se peignaient la bonté, la douceur et la grandeur de son âme, qui lui gagnait tous les cœurs. Dès sa plus tendre jeunesse, emporté par la

* La Chenaye-des-Bois, un des auteurs les plus éclairés sur l'histoire et la généalogie des familles illustres de France, rapporte, dans son Dictionnaire de la Noblesse, tome X, page 619, que « les seigneurs de Bonchamps « rendirent en 1218 hommage au Roi pour la terre de « Pierrefitte, en qualité d'écuyers; que leurs armes furent « des gueules à un double triangle d'or, entrelacés l'un « dans l'autre en forme d'étoiles, couronne de marquis, « support de lions. »

force de son génie, il montra le goût le plus décidé pour l'art de la guerre. A peine eut-il atteint l'âge de quinze ans, qu'à force de supplications, il obtint de son père la permission d'aller s'exercer dans les camps.

En 1782, pendant la guerre pour l'indépendance des colonies américaines, Bonchamps fit toutes les campagnes de l'Inde, d'abord en qualité de lieutenant; bientôt il devint capitaine de grenadiers au régiment d'Aquitaine, sous les ordres de M. le comte maintenant duc de Damas, premier gentilhomme de S. A. R. Monseigneur duc d'Angoulême. Il y acquit la réputation d'un très-bon officier. « Il était, dit M. le duc de « Damas, chéri de ses camarades, estimé de « ses chefs : on pouvait dès-lors juger, par son « application au travail et son exactitude au « service, qu'il deviendrait un officier distingué. » (Voyez pièces justificatives, n° 1.)

Le Nouveau-Monde est libre : il le doit aux Français. La carrière des exploits s'est fermée; on va revoir cette France, qui doit être pour Bonchamps un nouveau théâtre de gloire et de vertus. Déjà le vaisseau qui transporte nos guerriers, sous les ordres de M. le comte de

Damas, a franchi une partie de l'espace qui sépare l'Amérique de notre continent. Bientôt ils auront découvert le rivage français; mais tous peut-être ne toucheront point le sol sacré de la patrie! Bonchamps est frappé d'une maladie violente : elle fait des progrès rapides. Jeune héros, était-ce pour périr ainsi, que le fer de l'ennemi avait respecté tes jours! Les ravages du mal deviennent de plus en plus effrayans; les sources de la vie sont près de s'éteindre : peut-être dans quelques instans le héros ne sera plus.... C'en est fait... Un voile funèbre couvre ses yeux. Le conseil arrête qu'il faut jeter son corps à la mer. Villefranche, un de ses sergens, ne peut croire à cette perte. Il communique ses doutes; il demande avec instances, il obtient, à force de supplications, que cette horrible sépulture sera différée de quelque temps. Ses pressentimens sont bientôt une heureuse réalité. Il retrouve un principe de vie qui se ranime peu à peu. Ses vœux ont été exaucés : Bonchamps est rendu à la lumière, à la santé. Ainsi la Providence nous rappelle des portes de l'éternel avenir, et sa main puissante nous rend à la vie, quand nous étions déjà dans les bras de la mort.

Mais une catastrophe plus cruelle que le trépas l'attend dans cette funeste traversée. Une longue navigation a épuisé toutes les subsistances. Bientôt la faim se fait sentir ; bientôt sur tout le bâtiment s'est étendu l'affreux désespoir. La plume se refuse à tracer les détails d'une position aussi horrible. La faim pousse l'homme aux dernières extrémités. Cruel par besoin, peut-être par devoir, il ne frémit que de l'idée de périr dans les déchiremens de ce supplice. Que résoudre ? qu'espérer encore ? que devenir ? Tel était l'état de l'équipage. Le courageux Bonchamps, à peine rétabli, n'en est pas effrayé. Toujours grand dans l'adversité, il ose ne pas désespérer du salut de ses compagnons d'armes. Il les rassure. L'exemple de sa résignation les touche, sa voix les console, ses exhortations les raniment : par son éloquence il les persuade, gagne du temps, et la terre, que l'on croyait éloignée, les rend à l'espérance et à la vie.

Quelque temps après son retour en France, il épousa mademoiselle de Scépeaux, d'une des plus anciennes familles du royaume. Il ne tarda point à joindre son régiment qui était alors à Landau. Parvenu au moment fatal où la révolu-

tion désorganisait toute l'armée, lorsque, pour renverser le trône déjà si ébranlé par l'Assemblée Constituante, celle qui lui succéda exigeait des officiers un serment contraire à la dignité royale et aux vrais intérêts de la France, Bonchamps n'hésita point à donner sa démission *. Il revint dans sa terre de la Baronnière, peu éloignée des bords de la Loire, déplorer les malheurs qu'il prévoyait. Effrayé de la marche rapide que prenait la révolution, et de la guerre civile qu'elle appelait à grands cris, il conduisit sa famille dans cette capitale, déjà témoin de tant de bouleversemens, et bientôt destinée à l'être des forfaits les plus épouvantables.

Dans ce nombre des journées à la fois si criminelles et si funestes qui ont rempli le calendrier révolutionnaire, il faut comprendre celle du 20 juin, qui fut l'horrible prélude de la chute du trône, de la captivité de la famille royale et des massacres de septembre. Parmi cette confusion de tant de crimes et de calamités, de

---

* M. Châteauneuf, dans sa Biographie, art. Westermann, est tombé dans plusieurs erreurs tellement grossières qu'il serait ridicule de les réfuter.

quels regrets Bonchamps ne fut-il pas pénétré de n'avoir pas fait émigrer son épouse ! Par quel prodige et par quel chemin la soustraire au danger ? Les passeports qu'il avait demandés le lendemain du jour où avaient commencé les massacres lui furent refusés. Il existait à la vérité une loi qui laissait la circulation libre. Mais cette loi n'était plus qu'un piége artificieusement tendu pour se saisir avec plus de sûreté, hors de l'enceinte de Paris et des grandes villes, des victimes innocentes qui oseraient tenter de les franchir; car c'était alors un crime digne de mort, que de chercher à se dérober au supplice. Insensible au danger pour lui-même, et ne tremblant que pour sa famille, il hasarde de parcourir cette longue route semée d'écueils, le jour, évitant les villes, où néanmoins le crime tenait encore, pendant la nuit, des yeux ouverts sur sa proie. Il se trouva trop heureux de pouvoir ramener sain et sauf dans ses foyers le précieux dépôt dont il s'était chargé.

De retour en Anjou, il était difficile qu'il ne fût pas en butte à tous ces hommes pervers pour qui ses vertus étaient un reproche continuel. Aussi ces êtres vils pour qui le trouble est l'état

de nature, pour qui la confusion est la plus douce jouissance, n'apprirent qu'avec horreur l'arrivée de Bonchamps, et jurèrent dès-lors de saisir toutes les occasions de nuire à celui qui, malgré eux, leur inspirait ce respect pénible, que le vice ne peut refuser à l'homme vertueux qu'il déteste. Ils eussent voulu l'anéantir, puisqu'ils ne pouvaient ni s'élever à sa hauteur, ni le rabaisser à leur niveau. Bientôt accusé de sédition, il fut obligé de paraître au département de Maine-et-Loire; et ce ne fut qu'à force d'adresse qu'il se tira de ce pas. Alors il suffisait d'avoir de la fortune et de l'honneur pour paraître criminel ; cependant les traits lancés contre le bouclier de l'innocence retombèrent émoussés. Mais un de ces traits fut relevé par une main plus perfide, et lancé avec tant de malignité, que le succès en paraissait infaillible. Des journaliers, qui travaillaient dans sa terre, s'avisèrent d'attacher au sommet d'un arbre, *un bonnet de la liberté*, et de s'écrier en même temps : *à bas ! à bas !* Ce bruit scandaleux aussitôt se répandit, et faillit à le faire emprisonner. Alors, il fallut redoubler de prudence, non pas dans sa conduite, elle fut toujours

simple, pure et modeste, mais s'astreindre à une sorte de circonspection, qui était pour lui un état d'autant plus pénible à supporter, qu'il est toujours une espèce de mensonge pour la franchise et la candeur. Enfin, la mort du vertueux Louis XVI vint déconcerter toutes les mesures que lui avait imposées la plus stricte sagesse. Il vit dès-lors clairement les calamités d'une guerre étrangère, réunies aux horreurs d'une guerre civile, et sa grande âme connut pour la première fois la consternation, non qu'il fût assuré que son pays n'oublierait point dans une pareille conjoncture ce qu'il devait à son Dieu, à son Roi; mais parce qu'il prévoyait que cette belle contrée, si heureuse et si digne de l'être, serait bientôt entraînée dans un gouffre de malheurs.

Lorsqu'un orage affreux s'élève et menace quelque contrée, des signes avant-coureurs annoncent au cultivateur tremblant ce qu'il peut craindre, ce qu'il peut espérer. La réquisition ou l'ordre de faire tirer les jeunes gens à la milice fut pour les Vendéens le signe terrible et certain des maux qui allaient inonder cette belle partie de la France.

La Convention, en ordonnant une levée de trois cent mille hommes, jeta l'épouvante dans toute cette partie de la Vendée, connue sous le nom du *Bocage*. Le soulèvement y fut presque général, et ce mouvement s'y fit sentir simultanément sur deux points assez éloignés l'un de l'autre, à Challans en Bas-Poitou, et à Saint-Florent sur les bords de la Loire ; preuve certaine que tous les esprits y avaient été préparés : par qui et comment ? Sur ce point, les historiens ne sont pas d'accord.

Mais il nous importe de faire connaître les événemens qui ont conduit le peuple le plus paisible, le plus doux, au désespoir, et du désespoir à cette guerre d'extermination. C'est de ce nom exécrable que la Convention baptisa la défense la plus légitime qu'un peuple puisse opposer à l'oppression la plus tyrannique ; ne pouvant plier sous ses lois de sang un peuple guidé dans ses devoirs et sa conduite par son attachement au culte religieux de ses ancêtres, et par son dévouement à la race antique de ses Rois, elle ordonne, pour assouvir la plus atroce des vengeances, d'exterminer hommes, femmes, enfans, jusqu'aux animaux, jusqu'à la végéta-

tion même, et s'il eût été possible jusqu'au sol qui les avait alimentés et portés. Telle fut la rage que lui inspira la désobéissance des Vendéens à son décret sur la milice.

Le tirage avait été indiqué pour le dix mars à Saint-Florent. Toute la jeunesse s'y rendit, mais bien décidée à ne pas se soumettre. Pour vaincre une résolution qu'on aurait pu calmer avec un peu d'adresse et de douceur, on les harangua durement; des discours on passa aux menaces; on fit plus, une pièce de canon fut braquée contre eux. L'indignation dès ce moment se mêla à la résistance; le feu part, et les jeunes gens furieux s'élancent sur la pièce et l'enlèvent. Alors, tout fuit, tout se disperse devant eux. Le district est dévalisé, les papiers brûlés, et la caisse que la jeunesse se distribue fournit aux réjouissances de cette première victoire pour le reste du jour. Mais sur le point de rentrer dans ses foyers, comment échapper aux gendarmes et à la vengeance des républicains? Ce sont des réflexions et des images, qui dans les ombres de la nuit se retracent vivement à leur esprit et à leur imagination. Attaqués, réunis et furieux, ils avaient

triomphé de la gendarmerie, ils s'étaient emparés de deux coulevrines, de quelques fusils, et plusieurs patriotes avaient payé de leur vie l'imprudence d'avoir attisé le feu de la guerre civile.

Rien de plus effrayant dans les grandes commotions que le calme rapide qui succède à une fougue effrénée. Isolés, éperdus, sans autres liens entre eux qu'une effervescence désordonnée, ces jeunes Vendéens, se représentant dans la solitude de leur campagne, les républicains qu'ils avaient forcés de se rembarquer si vite, remplissant à leur arrivée la ville d'Angers de leurs alarmes, appelant la vengeance des officiers municipaux de cette ville, ils attendaient pour la plupart, dans la plus cruelle incertitude, le châtiment de leur désobéissance. Mais ces officiers municipaux, persuadés que ce mouvement révolutionnaire n'aurait pas de suite, et craignant d'ailleurs d'être accusés d'imprévoyance et de lâcheté, n'osèrent dans la crainte de se compromettre en informer la Convention. Cette négligence laissa aux paysans le temps de se rassurer, de se rassembler, d'augmenter leurs forces, de recourir aux conseils

des gens éclairés, et dans ce nombre les habitans de Saint-Florent, où s'était passée cette scène tragique, ne pouvaient manquer de comprendre le marquis de Bonchamps, qui de son côté saisit avec autant d'empressement que de prudence cette heureuse occasion de donner un point d'appui au trône qu'il fallait relever. Ces sentimens, profondément gravés dans son cœur, n'attendaient pour éclater qu'une circonstance favorable; mais c'eût été desservir la cause qu'il brûlait de défendre que de devancer l'instant où la moindre imprudence aurait compromis, bien moins sa vie, qu'il fut toujours prêt à sacrifier pour la cause de son Dieu, que les intérêts de la Couronne et du jeune Monarque enseveli dans les prisons du Temple.

Plusieurs écrivains recommandables s'accordent à dire que MM. de Bonchamps, d'Elbée et de Larochejaquelein, furent arrachés de leurs châteaux et portés au commandement suprême. Si l'on juge des dispositions de ces célèbres généraux, d'après leur dévouement inviolable à la cause qu'ils ont si glorieusement défendue, on sera bien persuadé qu'il ne fut point nécessaire de les contraindre à prendre les armes

pour la défense de leur Dieu et de leur Roi, qu'ils brûlaient de servir, et pour lesquels ils ont versé jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Il nous suffira, pour rétablir le fait relativement à notre héros, d'exposer la manière dont il fut porté au commandement qu'il était loin d'ambitionner.

Bonchamps, après avoir sacrifié le plus cher de ses goûts, en quittant le service, dans la seule crainte de se voir obligé à prêter un serment qui tendait à compromettre la majesté du trône, vivait retiré, comme nous l'avons vu, dans sa terre de la Baronnière, qui bientôt devait être le patrimoine des soldats de son Roi. Il gémissait sur les calamités qui déjà couvraient notre belle et malheureuse France; il déplorait le sort du meilleur et du plus infortuné des Rois, pour lequel dès sa plus tendre jeunesse il avait juré de sacrifier sa vie. Pour vivre plus ignoré, ou plutôt pour faire diversion à sa douleur, il occupait aux travaux rustiques des bras qu'il devait bientôt exercer aux combats.

L'insurrection qui venait d'éclater à Saint-Florent, semblable à un vaste incendie qui se propage avec la rapidité du vent, s'étendait

comme une flamme électrique dans toutes les parties de la Vendée et de l'Anjou. Ce fut alors que plusieurs individus de Saint-Florent, du Mari lais, de la Chapelle et des paroisses circonvoisines, vinrent en députation lui peindre leur désespoir, le prier de les aider de ses conseils, et de se mettre à leur tête. Bonchamps, qui depuis long-temps n'attendait qu'une occasion favorable pour reprendre les armes, était loin de penser sans doute que des gens si simples et aussi timides en apparence, se métamorphoseraient tout à coup en guerriers capables d'affronter les plus grands dangers. Il chercha donc à démêler jusqu'où pouvait aller l'ardeur qui les animait, l'intrépidité de leur courage, la fermeté de leur résolution, et leur persévérance, si nécessaire dans une entreprise à la fois si hardie et si périlleuse. « Je partage, leur dit-il, l'indignation qui vous transporte contre une poignée de scélérats, de mandataires atroces qui, appelés pour soutenir les droits de la couronne, ont osé substituer leur volonté à celle du Monarque et de la Nation entière, l'impiété à la Religion, la tyrannie aux lois, l'anarchie à l'ordre, le brigandage, l'incendie

et le meurtre au frein salutaire de la Religion, des mœurs et des lois, sans lesquels périt nécessairement le corps politique le plus robuste et le mieux constitué. Mais il ne suffit pas, ajouta-t-il, de haïr la tyrannie pour l'extirper, il faut encore une volonté ferme et inébranlable. Avez-vous réfléchi à tous les obstacles qui vont naître en foule sous vos pas, à tous les dangers presque insurmontables que vous allez avoir à vaincre? Etes-vous, pour me suivre, bien déterminés à renoncer à vos habitudes les plus chères, à vous arracher du milieu de vos familles, à vous imposer toutes les privations, enfin à vous soumettre à courir toutes les chances affreuses toujours inséparables d'une guerre civile? S'il en est ainsi, et si vous me croyez digne d'être votre chef, et de vous conduire à la victoire, jurez avec moi d'être fidèles à notre jeune Roi détenu dans les fers, haine aux ennemis du Dieu de nos pères, soumission aux ordres des princes, et dévouement à la défense de la Religion, de la Royauté, de la Patrie. » Tous prêtèrent ce serment aux acclamations de *vive le Roi! vivent les Princes! Mourons s'il le faut pour la défense du trône et de l'autel.* Bonchamps les

exhorta à s'abstenir des cruautés qui malheureusement accompagnent presque toujours les guerres civiles, à ne jamais oublier que même en combattant des républicains ou des patriotes, c'étaient des frères égarés que la même terre avait portés et nourris, et que le guerrier, en se dévouant à toutes sortes de dangers, doit, par ses vertus, l'emporter sur les autres hommes, autant qu'il leur est supérieur par le courage et par les périls qu'il affronte chaque jour. C'est à ce prix que la gloire les attend, c'est à ces conditions que Bonchamps accepte le commandement. Tous lui jurent de ne point s'écarter de ses ordres, et surtout de ne pas l'abandonner. Jamais serment n'a été plus religieusement gardé, car ils sont presque tous morts en combattant à ses côtés.

L'ardeur qui transportait Bonchamps ne pouvait point souffrir de retard. Dès le lendemain il s'occupa d'organiser son armée. Il se vit bientôt deux compagnies de chasseurs qui prirent son nom. Ce fut la seule troupe réglée que vit l'Anjou, et peut-être même la Vendée. Elles étaient soldées et équipées à ses frais. Il les dressa lui-même, ne tarda pas à se mettre

à la tête de ces braves paysans, devenus ses compagnons d'armes, et courut chercher ces républicains, si fiers de leur courage, et dont l'orgueil funeste se plaisait à défier les Rois.

Mais avant de suivre Bonchamps dans la courte et glorieuse carrière qui va s'ouvrir devant lui, ce n'est point nous écarter de notre sujet que de résumer les événemens principaux qui, même avant la mort de Louis XVI, avaient agité la Vendée.

Plusieurs insurrections partielles s'étaient déjà fait sentir dans les départemens de l'Ouest, lorsque les armées étrangères menacèrent la France d'une invasion presque générale. Les paysans de la Vendée, de l'Anjou, du Poitou, du Maine et d'une partie de la Bretagne, attachés à leur pays, à leur Religion, et à des mœurs en quelque sorte antiques, s'étaient déjà soulevés quand la Convention exigea des prêtres le serment civique. Ces attroupemens tumultueux, aussi faciles à dissoudre qu'à faire renaître, acquirent plus de consistance à mesure que la chute de la royauté s'approchait; mais l'indignation fut bien plus difficile à comprimer, lorsqu'on apprit les événemens du dix août et la captivité

du Roi et de sa famille. Le vingt-deux du même mois, huit mille paysans prirent les armes dans le district de Châtillon, si l'on peut donner le nom d'armes à des bâtons, des fourches, des faux, des broches, et de mauvais fusils de chasse. Ils mirent à leur tête Baudry d'Asson, gentilhomme estimé de cette province, et marchèrent sur la ville de Châtillon. Comme elle était sans défense, elle tomba en leur pouvoir : le district fut pillé, et les papiers servirent à faire un feu de joie.

Ce léger avantage, qui n'avait pas été disputé, fut suivi deux jours après d'une défaite qui n'aurait pas eu lieu, s'il suffisait toujours pour ne pas succomber de l'exaltation du courage et de l'intrépidité.

Les gardes nationales de plusieurs grandes villes, après la prise de Châtillon, étaient accourues bien armées et en plus grand nombre au secours de Bressuire, que les royalistes, avec un renfort de deux mille hommes, étaient venus assiéger. Cernés de toute part, leur résistance ne fut pas de longue durée : ils furent enfoncés malgré leur défense vigoureuse. Le carnage fut horrible ; mais ce qui le fut encore plus,

c'est d'avoir impitoyablement, après le combat, tué de sang-froid des femmes et des enfans. Baudry, qui commandait ces malheureux paysans, échappa au massacre, trop heureux de pouvoir s'ensevelir pendant six mois avec son fils dans un souterrain, creusé au pied de son château, où il n'osait paraître. Les vengeances alors s'exaspérèrent d'autant plus, que l'entrée du Roi de Prusse et des Autrichiens en France, avait jeté l'alarme au sein de la Convention.

Du vingt-quatre août jusqu'à la mort de l'infortuné Louis XVI, tous les esprits agités, mais comprimés dans toute l'étendue des départemens de l'Ouest et de la Bretagne, paraissaient se reposer sur un volcan dont l'explosion les menaçait d'une perte prochaine. Le sacrifice le plus épouvantable est consommé; le vertueux Louis XVI n'est plus. A peine la nouvelle de cet horrible attentat est-elle parvenue dans la Vendée, que l'insurrection éclate avec plus de fureur. Le dix mars dix-sept-cent-quatre-vingt-treize, Baudry sort de son tombeau. Il se met de nouveau à la tête des royalistes, attaque Machecoul, et s'en rend maître.

Plus de neuf cents communes s'étaient armées au

son sinistre du tocsin qui retentissait dans presque toute la Vendée. Depuis le dix mars, les efforts s'étaient portés du centre à la circonférence. Mais Bonchamps, dont le génie militaire va diriger maintenant les opérations, emploiera tous les moyens imaginables pour se frayer un passage au-delà de la Loire, pour se réunir aux Bretons, chez lesquels couvaient toujours les germes d'une vaste conspiration formée par le fidèle la Rouarie, la Rouarie, ce royaliste qui venait d'expirer de douleur et de rage en apprenant la mort de son Roi. Quoiqu'elle eût fait manquer le but qu'il s'était proposé, la grande association n'en existait pas moins, elle étendit ses liaisons jusque dans la Vendée, mais particulièrement dans l'Anjou, c'est-à-dire dans la province où commandait Bonchamps. C'est pour cette raison qu'il ne cessa de représenter au conseil combien il serait avantageux et même nécessaire de diriger les opérations militaires vers la Loire. Cet avis était d'autant mieux fondé, qu'en agissant ainsi, le parti breton se serait relevé, on établissait des communications avec les princes et l'Angleterre, et que cette puissance aurait plus facilement envoyé les secours

qu'elle avait promis. D'Elbée, estimable sous tant de rapports, s'opposa constamment à des représentations aussi salutaires que profondément politiques, toutes les fois que Bonchamps les renouvelait au conseil que les généraux établirent; et peut-être pourrait-on reprocher à ce chef d'avoir, par son opposition, paralysé tous les efforts des Vendéens. A Dieu ne plaise qu'il nous soit entré dans la pensée d'inculper la conduite de ce général, dont les vues se portaient ailleurs, et dont le dévouement, qui n'a jamais été assez apprécié, est aussi incontestable que la bravoure.

Les cloches de cent paroisses se sont émues. Le tocsin retentit des rives de la Loire aux bords de la Vienne et des Deux-Sèvres, et va se confondre avec le mugissement des vagues de l'Océan. Toute la population se lève à ce signal. Bonchamps paraît et répond à la confiance des habitans de St.-Florent et des bourgades circonvoisines, il a déjà déployé l'étendart royal. Il accourt, et bientôt par ses soins une force militaire est organisée, le courage supplée à la tactique, le dévouement à la discipline. Les Vendéens sont étrangers à cet art difficile qui

prépare les succès ; mais ils sont pleins de cette ardeur qui sait les acheter à force de sacrifices.

Laissant à Saint-Florent la plus grande partie de ses chasseurs, qui seuls pouvaient lui conserver ce poste important, il s'avance sur le Mesnil pour s'opposer au passage des républicains qui déjà s'effectuait à Cul-de-Bœuf. Les habitans des paroisses circonvoisines formaient toute son armée : ils étaient sans armes, nullement exercés, et n'avaient encore jamais vu l'ennemi. Bonchamps se trouva bientôt seul avec un petit nombre de ses chasseurs qui l'avaient suivi, et quelques-uns de ces hommes qui, naturellement braves, suivirent l'exemple de leur général, et opposèrent une assez vigoureuse résistance. Cady montra dans cette action qu'il deviendrait un officier aussi distingué dans l'art de la guerre qu'il l'est dans la noble profession qu'il exerce depuis long-temps. Accablé par le nombre, le général fut obligé de se porter sur Saint-Florent, d'où il fit ses dispositions pour aller rejoindre les autres généraux, et arrêter avec eux le plan de cette campagne à jamais célèbre.

Bonchamps et tous les autres chefs royalistes

n'ignoraient pas quel parti ils pouvaient tirer de ce sol couvert de bois et d'aspérités, que César avait jugé imprenable, et dans lequel il n'osa jamais s'engager. L'Anjou fut mis sous le commandement de Bonchamps. Ce pays avait à la vérité d'un côté la Loire pour barrière; mais cet avantage était plus que contre-balancé par le grand nombre d'hommes qu'on était continuellement obligé d'occuper à en garder les rives, pour s'opposer au passage des troupes républicaines dans la Vendée, et pour prévenir l'excursion des partis nombreux qui chaque jour, franchissant le fleuve, seraient venus porter l'alarme, la dévastation et la mort sur toute la rive gauche.

Les généraux de l'armée royale espéraient d'ailleurs que l'insurrection allait gagner les autres provinces, et que si la Vendée donnait l'exemple la première, l'étendard royal ne tarderait pas à flotter dans plusieurs départemens du Royaume.

Mais pour connaître jusqu'où la Vendée pouvait résister abandonnée à ses seules forces, il nous paraît nécessaire de faire connaître la position de ce pays, si célèbre par ses malheurs.

Nous ne pouvons mieux faire que d'en puiser les traits principaux dans l'ouvrage recommandable d'Alphonse Beauchamp, qui a si bien décrit cette belle partie de la France.

L'ancien Poitou est aujourd'hui divisé en trois départemens : la Vendée, les Deux-Sèvres et la Vienne. La Vendée et les Deux-Sèvres ont été dans leur presque totalité le foyer de la guerre civile ; la Vienne, dont Poitiers est le chef-lieu, n'y a presque point participé. Les parties méridionales de la Loire-Inférieure ont également pris une part très-active à l'explosion d'une guerre si meurtrière : dans ce dernier département, il faut distinguer trois parties : le Bocage, le Marais et la Plaine. Le Bocage, ainsi nommé, parce qu'il est couvert de bois, en forme la majeure partie ; on remarque les haies vives dont chaque propriété est fermée, l'aspérité des côteaux, l'escarpement des bords où les rivières sont comme encaissées, et les cataractes nombreuses, objets dont l'ensemble donne au pays un aspect rude et sauvage.

On a désigné sous le nom de Marais, les terres voisines des côtes de l'Océan : elles sont en quelque sorte perdues pour l'agriculture ; les

bas-fonds ne s'y dessèchent presque jamais : ils sont coupés par des marais salans ou canaux innombrables qui se communiquent et ne sont séparés que par des pièces de terre ; celles-ci sont chargées de saules, d'aubiers, peupliers, frênes, quelquefois de chênes : elles sont environnées de fossés, de chemins sinueux, et couvertes de cabanes, dont l'ensemble peut s'embrasser d'un même coup d'œil. Le cabanier ne marche jamais qu'avec une longue perche qui l'aide à franchir les fossés et les canaux. Comment, dans un pays aussi coupé, l'ennemi pourrait-il faire des marches et des mouvemens, sans être exposé aux embûches, aux surprises et aux obstacles de tout genre ? C'est surtout dans cette partie de la Vendée, que l'homme isolé ne vit qu'avec lui-même, et avec les animaux qui lui sont nécessaires, et qui partagent la même demeure. La plaine est plus civilisée, plus éclairée : située entre le Bocage et la limite méridionale, elle n'a point pris de part directe dans la guerre civile.

Le département des Deux-Sèvres, ainsi nommé de deux rivières, a plus de villes que le reste de la Vendée. Arrosé de sept rivières, traversé par

quatre grandes routes, il a aussi son Bocage et sa Plaine, et il a pris une part plus active à la guerre civile. Une haie impénétrable y renferme chaque propriété; il est couvert de forêts immenses, sur un sol pierreux, de côteaux hérissés, de vallons creux et profonds. Il présente à la vue des sites agrestes, des hameaux épars, des étangs, des montagnes. Tel est le site des Deux-Sèvres. Nulle part plus de préjugés, de routines; nulle part aussi moins de progrès dans la civilisation et dans les lumières.

Le département de la Loire-Inférieure n'a participé que partiellement à la guerre de la Vendée. Nantes, qui en est le chef-lieu, contenue par Cançlaux et par la présence continuelle de plusieurs commissaires de la Convention, a souffert deux siéges; et les horreurs dont cette ville a été le théâtre, lui ont donné une funeste célébrité. L'esprit y parut toujours républicain, quoique les opinions royalistes y fussent secrètement adoptées par un grand nombre de citoyens. Mais la rive gauche de la Loire, presque entièrement royaliste, a laissé d'horribles souvenirs. Clisson, Légé, Mache-

coul, Loroux, bourgs ou villes autrefois riches et peuplés, ne sont plus que des ruines.

Le département de Maine-et-Loire, formé de l'ancien Anjou, a été le théâtre des actions les plus éclatantes, surtout la rive gauche de la Loire. Angers fut, comme Nantes, contenue par la présence des commissaires républicains. Le sol, d'un aspect enchanteur et d'une fertilité surprenante, fut teint du sang des deux partis. Chollet, que ses manufactures avaient enrichi, n'offre plus que des ruines. Les limites de tout le pays insurgé ou de la Vendée militaire sont, au nord, le cours de la Loire, depuis Nantes jusqu'à Saumur; et, du nord à l'est et au sud, le grand chemin de Saumur à Poitiers, à la Rochelle, cercle immense qui renferme à peu près huit cents lieues carrées, sept cents communes et huit cent mille habitans. Mais la population de la plupart des villes, entraînée par le système dangereux et séduisant d'une égalité chimérique, était fort contraire au parti de la royauté. La Vendée militaire comprend le Bocage, c'est-à-dire toute la partie septentrionale de la Vendée, des Deux-Sèvres, et le pays dit des Mauges, qui borde la rive gauche de la Loire et

de la Vendée, compris dans le département de la Loire-Inférieure et de Maine-et-Loire. C'est là le vrai théâtre de la guerre vendéenne; c'est là qu'elle fut la plus vive et la plus sanglante.

Le pays des Mauges est un peu moins boisé que le Bocage, dans la partie la plus voisine de la Loire; mais en général, le pays vendéen est très-couvert. Les habitans du Marais se sont bornés le plus souvent à la défensive, et nulle autre part la nature n'offre plus de ressources pour cet objet, ainsi que dans presque toute la Vendée. Les royalistes ne pouvaient donc choisir un local plus favorable pour le théâtre de la guerre qu'ils entreprenaient. Ils avaient la certitude de pouvoir s'y maintenir, et d'attendre que les autres provinces répondissent à leur appel, et que l'Europe armée vînt seconder la cause des Rois.

Mais revenons aux événemens qui suivirent de si près l'insurrection de Saint-Florent.

L'explosion avait été si rapide, que dans l'espace de cinq jours, les paysans insurgés, guidés par des chefs expérimentés, s'étaient déjà emparés d'un nombre considérable de villes. De là ils menaçaient Luçon, les Sables et Nantes.

Cette grande cité se troubla en voyant les partis royalistes surprendre les avant-postes qui gardaient les avenues, s'avancer dans les faubourgs, et menacer ses portes. L'épouvante et l'effroi y régnaient à tel point, qu'à peine l'insurrection commencée, les administrateurs de la Loire-Inférieure écrivaient aux départemens voisins que partout, au son du tocsin, l'on marchait, pillait, brûlait, assassinait; que partout les patriotes, en petit nombre, tombaient victimes de la fureur des révoltés. « Avez-vous des forces « à nous prêter, des moyens de défense à nous « fournir, des soldats, des armes et du fer? « Envoyez-nous-les promptement; jamais on « n'en eut plus besoin. » On peut dire que dans aucun temps l'armée catholique et royale ne présenta un aspect plus imposant.

L'alarme de cette situation désastreuse se répand bientôt dans la Convention. N'ayant que peu ou point de forces à y faire passer, elle y envoie pour soldats des bourreaux, pour munitions des arrêts de mort, et pour état-major, en surveillance de son armée, des commissaires choisis parmi ses membres.

Ce décret, aussi impolitique que barbare,

frappait de mort depuis les chefs jusqu'aux derniers paysans. Quiconque aurait pris ou prendrait les armes contre la République, était compris dans le fatal décret ; quiconque aurait caché ou n'aurait pas déclaré, quels que fussent les liens de l'amitié et du sang, ces coupables prétendus, était également condamné à mort. C'était donc en quelque sorte condamner en masse tous les habitans de la Vendée ; c'était au moins les avertir qu'ils n'avaient rien de mieux à faire que d'opposer la population entière à la Convention. Aussi ce décret ne fit que porter à son comble l'exaspération des Vendéens, et ajouter aux mesures vigoureuses que les chefs adoptaient pour tourner contre les régicides les poignards qu'ils aiguisaient contre les amis du Trône et de la Religion.

Les Vendéens, jusqu'à cette époque, n'avaient combattu leurs ennemis que par instinct de courage, si je peux me servir de cette expression. La fureur, la rage, le mépris de la mort, ou plutôt le besoin de défendre tout ce qu'ils avaient de sacré, leur tinrent lieu de tactique, d'expérience et d'évolutions. Ils ne marchaient point à l'ennemi, ils s'y précipitaient. Le ca-

non vomissait-il contre eux le feu, le fer et la mort ? La flamme était pour ces paysans le signe de se jeter par terre, la détonnation celui de se relever rapidement pour s'élancer sur les batteries, écraser tout ce qui offrait de la résistance, et tourner ces armes infernales contre l'ennemi dont elles protégaient les attaques meurtrières. Tels étaient ces hommes qu'animaient la fièvre du courage, l'amour bien entendu de cette religion épurée par la simplicité de leurs mœurs, par une soumission entière aux lois, par leur vénération et leur dévouement pour le trône et l'auguste famille qui depuis quatorze siècles y était assise, et que d'infâmes scélérats en avaient précipités afin de s'en partager les débris. Tels furent en effet ces hommes, enfans audacieux, quoique simples et fidèles à la voix de la nature, eux qu'on croyait avilir en leur prodiguant la dénomination de brigands, comme si l'or qu'ont souillé les impuretés de la fange n'était pas encore le plus pur des métaux. Mais bientôt on les vit quitter le soc et la charrue, passer, sous d'autres Camilles, dans les camps, s'endurcir aux fatigues de la guerre,

et se rendre redoutables aux troupes les mieux exercées. Pendant qu'ils repoussaient ou cherchaient l'ennemi, d'autres, dans l'étendue des campagnes et dans les villes qu'ils ont déjà enlevées aux républicains, font de leurs chaumières ou de leurs maisons des ateliers où retentit le fer sous les coups redoublés du marteau. Les instrumens destinés à la culture sont façonnés à de plus nobles usages : on les forge, on les convertit en armes; et pendant qu'on apprend à se les rendre familières, le tocsin d'une commune répond à celui de cent autres; la cloche qui naguère invitait ces pieux fidèles à la prière, les appelle aujourd'hui aux plus rudes combats. Ils s'y précipitent avec joie; dans leur agitation guerrière, toujours soumis aux décrets de la Providence, ils sont également prêts à donner la mort, à la recevoir. Pendant qu'ils frappent, qu'ils blessent ou qu'ils tuent, l'air retentit cent fois de leurs cris redoublés : *Vive Dieu! Vive le Roi! Vivent les Bourbons!* Ces cris sont pour eux les présages les plus doux de leurs premières victoires et de leur reconnaissance envers l'Éternel.

Mais pendant que l'armée est livrée toute entière aux devoirs pénibles et honorables qu'elle s'est prescrits, une autre partie de la population veille à ses besoins. La culture du sol nourricier est confiée aux femmes et à l'enfance; et si, dans les travaux dont s'est chargée leur faiblesse, il arrive que la victoire ait trahi nos guerriers, on les verra les quitter aussitôt, et s'élever à l'héroïsme. Vous pouvez le dire, vous tous qui combattiez dans ces jours d'éternelle mémoire, combien de fois épouses tendres et dévouées, on les vit s'armer d'un courage viril, aider à chasser l'ennemi, ralentir sa marche, protéger la retraite, rivaliser de courage, dans les combats, avec ceux dont elles charmaient l'existence au sein de leurs chaumières!

Toujours fidèles, toujours chrétiens, les Vendéens s'étaient séparés aux fêtes de Pâques pour vaquer aux devoirs religieux; mais un bruit inaccoutumé se fait entendre, le roulement du tambour et le son belliqueux de la trompette ont rassemblé, sous l'étendard des lys, de véritables guerriers. A leur démarche altière, à leur attitude menaçante, on ne re-

connaît plus ces hommes dont les travaux assidus et pénibles ont rendu les pas lents et tardifs; et, dans le nombre de ces nouveaux guerriers, se fait distinguer par sa belle discipline, l'armée de Bonchamps. On marche sur Chemillé avec l'intention de ne rien laisser derrière soi qui puisse nuire au projet qu'on avait sur Angers, d'où les républicains avaient retiré leurs troupes, pour se porter dans l'intérieur de la Vendée. On vit se réunir sous les murs de cette ville, les divisions d'Elbée, Bonchamps, Bérard, Stofflet et Cathélineau; Cathélineau qui, sous la bure d'un simple paysan, se sentait l'âme et le cœur d'un héros.

On sait qu'après l'événement funeste de Saint-Florent, convaincu qu'on ne pouvait échapper à la vengeance républicaine qu'en lui opposant la défense la plus intrépide, il entraîna ses compatriotes par son audace, et les mit dans la nécessité de vaincre ou de périr. Marchant ensuite à leur tête, il battit trois fois l'ennemi dans deux jours, et lui enleva trois villes : Jalais, Chemillé et Cholet. Stofflet, qui pendant seize années vécut dans les camps, avait, à la tête

de cinquante forgerons, partagé l'honneur de cette dernière victoire.

La guerre a ses disgrâces comme ses faveurs. Chemillé était retombée au pouvoir des républicains; et tandis que Bonchamps s'abouchait avec les généraux vendéens pour concerter le plan d'attaque et de défense, il apprend qu'un détachement de bleus, resté sur les derrières, incendie son château et ravage sa terre de la Baronnière. Ses chasseurs, furieux, demandent à grands cris la permission de fondre sur cette poignée de scélérats pour les anéantir. « Mes amis « (leur répond le général, avec ce ton calme « qui ne le quitta jamais au milieu des plus « grands dangers et des plus grands revers), « je vous remercie des preuves d'attachement « et de fidélité que vous me donnez chaque « jour, et particulièrement dans ce moment: « j'y suis vivement sensible; mais je ne veux « pas qu'il soit dit que j'ai fait verser une « seule goutte du sang des soldats de mon Roi « pour la défense de mes propriétés. » Peu de jours après, à la vue du monceau de cendres qui lui indiquait la demeure de ses pères, loin d'en être consterné, il prend et exécute

la résolution d'engager tout ce qui lui reste pour subvenir aux besoins de ses chasseurs, qui, restés en petit nombre, pleurent encore chaque jour ce héros, ce compagnon d'armes, qui était à la fois leur père et leur général.

Vainement un ami lui répétait-il qu'en agissant ainsi il ruinait sa famille, et s'exposait à la laisser sans ressource : « Nous en aurons toujours assez, répondait-il, si j'ai le bonheur « de revoir mon Roi ; et, dans le cas contraire, « nous n'aurons plus besoin de rien. »

Si Bonchamps eût eu une âme moins fortement trempée, la conduite que lui avaient tracée ses aïeux dans une circonstance également fâcheuse, l'eût sûrement déterminé à ne pas s'écarter de la marche qu'il suivit dans une occasion aussi difficile. Il n'eût pu voir dans ce funeste désastre qu'une suite nécessaire de ce dévouement héréditaire à l'antique famille des Bourbons, dont ses pères lui avaient déjà donné l'exemple ; car on se rappelle que l'amiral de Coligny, après la perte de Montcontour, en octobre 1569, avait fait incendier le château de Pierrefitte, qui appartenait à la maison de Bonchamps, en haine de ce que les seigneurs

de ce nom avaient inviolablement suivi le parti du Roi *.

Ainsi, Bonchamps avait à peine organisé son armée, que lui et sa famille se trouvèrent sans asile. Craignant qu'elle ne fût exposée loin de ses yeux, il prit le parti, comme s'il se fût imposé la nécessité de toujours vaincre, de lui faire suivre l'armée. Déjà son fils se faisait un jeu du canon, et disait dans son langage enfantin : Papa, poursuis les bleus.

Mais d'Elbée s'avance à la tête de la grande armée pour reprendre Chemillé au général Berruyer. Il obtient d'abord une supériorité marquée, enfonce l'aile droite de l'ennemi; Berruyer rallie sa droite, son centre, et tombe à son tour sur les royalistes, qu'il met en déroute. Bonchamps, dans cette circonstance difficile, protége la retraite avec toute l'habileté d'un général vieilli dans les camps, et dès-lors il fit preuve d'une supériorité de talent dans l'art de la guerre, qui ne lui fut jamais contestée. Cinq jours après, l'honneur de ce corps, qui était déjà

* Voyez le Dictionnaire de la noblesse, par La Chenaye-des-Bois.

connu sous le nom de *la grande armée d'Anjou du Haut-Poitou*, est complètement vengé. Au combat de Vihiers, Ligonier et ses républicains, après un grand carnage, perdent leur artillerie et leurs munitions. L'affaire de Beaupréau suit de près cette victoire, et devient, dans ses résultats, d'une importance bien plus marquée. Pour la mieux apprécier, il faut remonter aux opérations qui ne furent que le prélude de cet événement : on verra de quelle grande utilité les lumières de Bonchamps furent au salut de l'armée, par quels moyens, la retirant d'un péril manifeste, il lui applanit le chemin de Thouars, d'où l'on se proposait de se porter sur Angers et sur Nantes, d'après une délibération adoptée dans le conseil général qui venait de s'établir.

La Convention, pour donner plus d'appui à ses décrets sanguinaires, avait, par ses délibérations du dix-huit mars, ordonné le rassemblement d'une force-armée. Gauvillier avait pris celles d'Angers et de Challonnes, et dispersé dans sa marche les royalistes, trop faibles pour lui résister. Bonchamps, toujours actif et prévoyant, survient, lui enlève un

convoi qui procure à l'armée d'Anjou des munitions de guerre dont elle était absolument dépourvue. La retraite de Gauvillier laissait Chalonnes à découvert. Située sur un bras de la Loire, dominée par une petite colline, cette ville ne présentait pour toute défense que des gardes nationaux, qui y accoururent au nombre de trois mille. Bonchamps et les autres chefs de l'armée d'Anjou envoyèrent au maire, par deux prisonniers de cette ville, la sommation suivante, qui, comme nous l'allons voir, fut assez mal accueillie.

HABITANS DE CHALONNES!

« Les généraux de l'armée catholique ro-
« maine, au nombre de cinq mille hommes,
« vous envoient MM. Bousseau et Lebrun,
« pour vous engager à vous rendre, au nom
« de Dieu, de la Religion et des prisonniers
« chalonnais. Si vous vous disposez à faire
« résistance, vous pouvez compter sur la dévas-
« tation de votre ville! Si, au contraire, vous
« vous rendez, vous aurez une grâce entière.
« Vous nous apporterez vos armes, et vous

« donnerez quatre notables pour ôtages. Nous « allons chez vous au nom de l'humanité. »

Signé : *Barbotin*, *Stofflet*, *d'Elbée*, *Bonchamps* et *Léger*.

Le conseil assemblé, le maire Vial y proposa de combattre et de mourir au poste d'honneur : on en fait le serment au cri de *vive la république !* Mais à force de jurer, on commençait déjà à s'habituer au parjure. A peine l'armée vendéenne se mit-elle en mouvement, qu'entraîné par la terreur et par les rapports que Bousseau avait faits des forces royalistes, tout le conseil, naguère si brave, voulut capituler. Le maire seul résista et ne voulut point signer. Il se sauva avec un petit nombre de jureurs, et l'armée entra aux acclamations de *vive le Roi ! vive l'armée catholique !* On brûla, selon l'usage, les papiers de l'administration, et l'on s'appropria les armes et les munitions. Bonchamps, dont le caractère de générosité ne se démentait jamais, fit rendre la liberté aux prisonniers.

Les royalistes de l'Anjou étaient maîtres des districts de Cholet, Vihiers, Chalonnes et de Saint-Florent, poste avancé sur la rive gauche, d'où

ils se seraient portés sur Angers, si la nécessité du repos n'avait forcé les habitans qui avaient pris e s armes, à suspendre leurs opérations jusqu'après la semaine de Pâques. Il ne resta en campagne qu'une troupe d'élite composée presque en totalité de l'armée de Bonchamps, qui était la seule dans tous les temps prête à agir au besoin.

Berruyer, qui avait le commandement des troupes républicaines d'Angers, voulut profiter de cette circonstance pour former un nouveau point d'attaque. Il plaça Beauvilliers sur la rive droite, aux postes d'Ingrandes, Varades et Ancenis, pour empêcher les royalistes, maîtres de Saint-Florent et de toute la rive opposée, de passer la Loire, et de se réunir aux Bretons, chez lesquels les germes de l'insurrection n'étaient pas entièrement étouffés. Quétineau inquiéta les habitans avec une division, Ligonier se porta à Vihiers, Boulard aux Sables, et Baudri à Chalans. Ce dernier était un monstre qui avait mis à prix la tête de son frère, officier distingué parmi les Vendéens. Toute sa division devait agir de concert, et attaquer sur tous les points à la fois.

Lorsque le projet des républicains fut connu, le tocsin sonna dans la Vendée, tous les habitans reprirent les armes; plusieurs divisions se dirigèrent sur Cholet, et s'avancèrent vers Chémillé, où les deux partis en vinrent aux mains, pendant que Beauvilliers passait la Loire, et forçait Bonchamps d'évacuer le poste de Saint-Florent. Ligonier fut d'abord repoussé par les royalistes; mais, trop faibles, ils ne purent l'empêcher de s'emparer de Vezins; Berruyer triomphait de la résistance opiniâtre de d'Elbée, et s'emparait de Chemillé. Chacune des divisions royalistes, quoique vivement poursuivie, tendait à ralentir la marche de l'ennemi, et à lui dérober le but du mouvement rétrograde, qui était d'opérer une jonction à Beaupréau. Enfin les divisions d'Elbée, Bonchamps, Cathelineau, Stofflet et Bérard, s'y réunirent à force de courage. Mais leur position n'en était pas moins critique : car toute l'armée était resserrée sur un espace de deux lieues, toujours en quelque sorte en présence de l'ennemi, sans munitions de guerre, et la plupart d'entre eux n'étaient point encore organisés. Bonchamps n'avait point son armée

entière, mais seulement celle qu'il soldait, qui ne le quittait jamais. Ce n'est point par le nombre des combattans qu'il fut utile à l'armée royaliste, mais par la force de son génie, qui lui faisait toujours découvrir le meilleur parti. Il démontra donc à d'Elbée et aux autres chefs qu'on ne pouvait, sans le plus grand danger, attendre l'ennemi à Beaupréau : il leur fit vivement sentir que la position n'était point tenable, et qu'on ne pouvait espérer de salut qu'en se faisant jour à travers une division ennemie. Cette sage proposition fut acceptée, et les royalistes furent assez heureux pour gagner Tiffauges. Bonchamps prouva dans cette journée périlleuse, que l'expérience est aussi nécessaire au guerrier que le courage. Le treize avril, l'armée eut à peine évacué Beaupréau, que les républicains y entrèrent. Le seize, la division Ligonier, qui avait attaqué à Vezins et à Coron, fut repoussée jusqu'à Vihiers. Après un grand carnage, elle perdit ses munitions et son artillerie. Gauvillier ne fut pas plus heureux : Bonchamps, réuni à d'Elbée, lui présenta la bataille. Il fallut succomber sous l'intrépidité de ces royalistes, que l'enthousiasme

précipitait en aveugles et en furieux à travers les canons et les baïonnettes. Les débris de cette aile se réfugièrent avec beaucoup de peine au-delà du Pont-de-Cé, laissant le champ de bataille jonché de cadavres, de fusils, de munitions de guerre et de bouche. La défaite des républicains fut entière. Les Vendéens, par cette marche savante et rétrograde, avaient triomphé du nombre, de l'expérience dans les armes, et de la valeur éclairée par une longue discipline. Ces avantages furent particulièrement dus aux lumières, à la sagesse et aux conseils de Bonchamps.

Cette journée, si glorieuse, persuada aux républicains, que les phalanges royales étaient invincibles. « Les orateurs Vendéens, dit M. Beauchamp dans son excellente Histoire de la Guerre de la Vendée, exaltèrent cette victoire, comme un gage assuré de la protection divine.

On a été souvent dans l'incertitude sur les vrais motifs de cette guerre, qui rendit longtemps problématique l'existence du monstre appelé République française. Mais l'observateur attentif, qui ne se contente pas des résultats, et

qui, des effets, veut remonter à leurs causes, trouvera le vrai mobile de la guerre vendéenne dans l'enthousiame que la religion inspirait à des âmes simples et vertueuses. Quand on voit avec quelle ardeur le Vendéen se jetait au-devant du péril, avec quelle audace il affrontait le trépas, avec quelle joie il recevait la blessure mortelle, il est impossible de ne pas reconnaître là quelque chose d'extraordinaire et de divin, dont le froid raisonneur chercherait en vain le principe. Comment des hommes, dont toute la vie avait été consumée par les travaux de la campagne, se sont levés tout à coup et ont opéré des prodiges; comment dès l'origine de l'insurrection, sans armes, sans moyens d'attaque ou de défense, étrangers à tout ce qui s'appelle discipline ou tactique, ils ont semé l'effroi, répandu le désordre dans des bataillons aguerris et commandés par des chefs redoutables; comment, armés de bâtons et de faux, ils emportaient des batteries sans cesse tonnantes; comment ils mettaient en fuite cette armée de Mayence, fière de ses anciens triomphes, nourrie de la première fureur de la révolution à son aurore: en vain on chercherait à l'expliquer par des

raisons humaines; là, tous les raisonnemens sont vains; il faut s'écrier : « Le doigt de Dieu est vraiment ici. »

Dira-t-on, en effet, que des motifs humains ont armé la Vendée ? des ouvriers, des laboureurs, des pâtres ? Qui pouvait donc les engager à quitter leurs humbles mais paisibles cabanes, pour aller affronter les canons et les baïonnettes ? Ce n'étaient pas les honneurs, ce n'était pas la fortune qu'ils cherchaient. Quand l'ennemi était en fuite, on les voyait rentrer dans leurs demeures, se livrer de nouveau à leurs obscures occupations, avec autant d'ardeur qu'à la voix de leurs chefs ils volaient au combat. C'était pour honorer leurs seigneurs, pour faire les corvées, pour payer leurs redevances qu'ils se battaient. C'était surtout pour adorer leur Dieu : c'étaient leurs autels qu'ils défendaient. Ils avaient entendu ce cri d'une horde vomie par l'enfer : *Il n'y a point de Dieu*... Ce cri leur avait fait horreur. C'était l'humble vierge du rocher, c'était le saint du pélerinage qu'ils voulaient conserver. Un Roi vertueux, le fils de soixante Rois, le meilleur des monarques, avait été lâchement immolé; son

fils était dans les cachots : ils voulaient venger l'un, ils voulaient sauver l'autre. Oui, Dieu, le Roi, voilà ce qu'ils voulaient conserver, voilà ce qu'ils demandaient. Comme dans ces guerres, éternels monumens de l'héroïsme et de la piété du douzième siècle, les paladins français sacrifiaient leur fortune et leur vie, et méprisaient tous les intérêts de la terre pour sauver le sépulcre du Christ ; ainsi, les généraux Vendéens bravaient tous les dangers, souffraient gaîment toutes les privations, pour venger le Dieu de leurs pères et le Roi de leur patrie. Semblables en tout à ces preux, dont la valeur sera d'éternelle mémoire, les prodiges qu'ils avaient opérés n'ôtaient rien à leur simplicité. Ces lions dans les combats, étaient, après la bataille, de timides agneaux. On a vu souvent des Vendéens, qu'une action brillante, qu'une intrépidité et une fidélité éprouvées avaient placés au rang des officiers, refuser de s'asseoir à la table des chefs, en disant humblement *qu'ils n'étaient pas faits pour cela.* *

On sait que, dans la Vendée, l'héroïsme fut

* Voyez les Mémoires de madame Larochejaquelein.

de toutes les classes. Cette communauté d'exploits fut le fruit de la même cause, de la communauté des principes religieux. Le seigneur, comme le paysan, était fidèle à son Dieu, le paysan, comme le seigneur, devait être fidèle à son Roi. L'esprit du philosophisme n'avait point étendu ses ravages dans ces provinces. Il y eût été mal accueilli. Leurs habitans, solidement éclairés, se fussent défiés de ces lueurs perfides, qui, nées de la corruption, ne peuvent conduire qu'à la perte. L'esprit de cette contrée n'a point dégénéré. La religion y a conservé tout son empire. Et si, dans des jours encore trop voisins, la royauté y a trouvé tant de fidèles sujets, c'est que le Dieu des Rois y conserve toujours de fidèles adorateurs.

Dira-t-on encore que l'habileté des généraux et des officiers explique tout naturellement le dévouement des soldats paysans? Mais parmi tant de généraux, Bonchamps, Bonchamps qui donna des preuves d'un talent supérieur, d'un talent éminemment militaire, est le seul qui se montra tacticien. Larochejaquelein, ce jeune héros qui se distingua par une valeur brillante, et périt, à vingt-deux ans, victime de sa générosité

dit lui-même aux Vendéens qui le choisissent pour les guider aux combats : « Mes amis, si mon « père était ici, vous auriez confiance en lui ; « pour moi, je ne suis qu'un enfant : par mon cou- « rage au moins je me montrerai digne de vous « commander. Si j'avance, suivez-moi ; si je « recule, tuez-moi ; si je meurs, vengez-moi. »

Lescure, son parent et son ami, était du même âge : on pouvait se promettre beaucoup de son courage réfléchi et de son amour pour la gloire ; mais nulle expérience n'avait encore mûri ses connaissances. Le brave Cathelineau, simple paysan, n'avait jamais servi quand il se mit à la tête des paysans qu'il rassembla, et qu'il rendit trois fois victorieux, et maîtres de trois villes en moins de trois jours. Charette, né avec des dispositions pour le métier de la guerre, avait, à la vérité, servi dans la marine ; mais la tactique d'une armée de terre n'a rien de commun ou peu de chose avec les évolutions d'une flotte. D'Elbée devait, à la vérité, être plus instruit que ne pouvaient l'être tous les paysans et bourgeois des petites villes qu'une action d'éclat plaçait sur-le-champ au rang des officiers ; mais sans vouloir porter atteinte à son mérite, et tout

en rendant justice à son courage extraordinaire, il était encore bien loin de posséder toutes les connaissances qui font le bon général. D'Elbée, âgé déjà de quarante ans, était un ancien sous-lieutenant, retiré du service depuis plusieurs années, vivant paisiblement dans sa petite terre de la Loge, près Beaupréau; ses connaissances d'ailleurs étaient loin d'influencer sur toute la Vendée. D'autres officiers, plus ou moins distingués, parurent ensuite avec plus ou moins d'éclat; mais ils apportèrent des rivalités, des prétentions plus nuisibles souvent que l'ignorance. Il fallait donc quelque chose d'extraordinaire et en quelque sorte de divin, pour suppléer à l'inexpérience, à la privation des moyens qu'exige la guerre, et à tout ce que l'art, la tactique et la discipline ne donnent pas toujours.

Et qu'on ne prenne pas tout ce que nous disons ici de l'influence des idées religieuses sur la guerre de la Vendée, pour de simples conjectures, ou pour un enthousiasme plus brillant que solide, plus honorable que réel. Pour celui qui s'attache à suivre pas à pas les Vendéens, cette assertion sera bientôt justifiée. Avant

toutes les affaires on les voit se prosterner, et, dans un silence religieux, écouter les prêtres qui les suivent, prononcer sur les défenseurs de la foi, les paroles de celui qui a dit : « Tout ce « que vous délierez sur la terre sera délié dans « le Ciel. » Dans un autre moment, ils marchent à l'ennemi ; quelques minutes encore, et le combat va s'engager. Une croix de mission s'élève sur leur chemin : signe consolant de l'immortalité du chrétien ! Toute l'armée est à genoux et prie. Un des chefs veut représenter qu'on ne doit pas ainsi s'arrêter ; Larochejaquelein, qui connaît ses soldats, et qui sait ce que la Religion leur donne de courage, s'écrie : *Laissez-les prier, ils n'en vaudront que mieux.* Armés du signe du chrétien, ils se relèvent, et volent à la victoire. Toutes les fois qu'ils allaient au combat, *Dieu et le Roi* étaient leur cri. Dans une affaire dont les Vendéens se rappellent avec douleur, sûrs d'être accablés par le nombre, ils s'écrient : *Marchons au Ciel*, et ils se précipitent au milieu de l'ennemi, heureux de voler au martyre. O pouvoir sublime de la Religion, quels prodiges vous enfantez !

La Convention connaissait bien ce que la

religion pouvait sur les Vendéens. Ces monstres, qui avaient dit dans leur folie, IL N'Y A POINT DE DIEU, sentant la nécessité de faire au moins leurs efforts, pour appaiser les habitans d'un pays qu'ils désespèrent long-temps de réduire, leur envoyèrent des curés assermentés. Mais ce n'étaient point ceux-là qu'il fallait aux Vendéens : ils ne voulaient point d'étrangers. C'était le pasteur qui au lit de la mort avait béni son père, que réclamait le paysan pour bénir son enfant. Ils ne pouvaient respecter le prêtre qui avait préféré son intérêt à son Dieu, et sa fortune à sa conscience. Le mépris et la haine qu'inspiraient ces prêtres apostats étaient portés si loin, que le peuple le plus hospitalier leur refusait un asile. Ces *intrus* ne trouvèrent souvent ni feu pour allumer leurs cierges, ni enfant pour assister aux mystères, qu'ils célébraient dans des temples qu'on regardait comme profanés dès qu'ils y étaient entrés.

Dans une émeute occasionnée par la persécution contre un bon curé, que des intrus chassaient de sa paroisse où il était révéré, un malheureux paysan, armé d'une fourche, luttait contre les gendarmes qui, après lui avoir porté

vingt-deux coups de sabre, lui criaient de se rendre : *Oui*, répond-il en expirant, *si tu me rends mon Dieu* ; tant la vénération des Vendéens pour leurs curés était dans leur esprit attachée de près à celle de leur Dieu !

Quel trait de religion plus frappant que celui-ci. Deux cavaliers acharnés l'un contre l'autre terminaient une affaire d'honneur le sabre à la main. Un homme passe et leur dit : « Jésus-Christ pardonne à ses bourreaux, et un « soldat de l'armée chrétienne veut tuer son « camarade ! » Ils s'embrassent sur-le-champ. Si le souvenir du pardon du Sauveur réconcilia ces deux guerriers, puisse le pardon généreux du martyr royal à ses bourreaux, désarmer ainsi tout Français armé contre son ennemi, son rival, mais son concitoyen, et sous ce rapport son ami, et son frère sous celui de la Religion !

Nous venons de voir combien la Religion fut une cause puissante du soulèvement général de la Vendée. Nous allons suivre les Vendéens dans leurs marches, et nous verrons quels prodiges furent enfantés par cette noble cause.

Dès le premier appel d'un chef vendéen aux

paysans de sa division, tous se tenaient prêts à marcher au jour indiqué. Quel tableau plus religieux et plus touchant que de voir filles, femmes, enfans disant leur chapelet sur les routes, offrant leurs prières et des vivres, pendant que d'autres, prosternés dans les temples et quelquefois auprès du champ de bataille, sollicitaient par leurs prières et leurs larmes le Dieu des armées. Dans une affaire générale, on aurait pu dire avec assez de vérité que d'un côté, ce pays n'était qu'un vaste camp armé pour son Dieu, pour son Roi ; de l'autre, un temple majestueux où les femmes, les enfans et les vieillards réunis priaient le Tout-Puissant pour le salut de l'armée. Ainsi, dans un même jour, tous les habitans combattaient et adressaient leurs vœux et leurs prières ardentes pour le même intérêt, le plus cher que puisse avoir le genre humain : son Dieu, sa Religion, son Roi, son pays et sa famille.

Si la Religion exerçait un empire aussi grand sur l'esprit des Vendéens, on ne doit donc pas être étonné qu'elle ait produit dans la Vendée tant d'actions éclatantes, pour ne pas dire prodigieuses.

Lorsque l'armée catholique eut satisfait à ses devoirs religieux, elle reçut l'ordre de se réunir à Cholet pour le vingt-six avril. Cette ville fut le rendez-vous général pour exécuter le projet qui venait d'être adopté dans le conseil de guerre contre Bressuire, Argenton et Thouars. Après la retraite de l'armée d'Anjou, les républicains étaient sortis de Bressuire pour attaquer les insurgés aux Aubiers, tandis que de son côté Bonchamps pressait Ligonier, qu'il avait déjà battu dans plusieurs combats, et qu'il forçait d'effectuer sa retraite sur Doué. Quétineau, pour se porter plus vite au secours de Ligonier, avait pris non pas le chemin le plus sûr, mais le plus court, se dirigeant sur les Aubiers. Il fut attaqué par le jeune Larochejaquelein, que les insurgés de son territoire avaient, comme nous l'avons vu, mis à leur tête, et son coup d'essai fut une victoire importante, qui ajouta à l'énergie que les avantages de la journée de Beaupréau avaient donnée aux Vendéens. Bonchamps, qu'il avait vu la veille, lui avait exposé que l'armée manquait de poudre et de munitions; et à peine l'ennemi s'était retiré sur Bressuire, que ce jeune officier, aussi distingué

par sa bravoure que par son dévouement, se rendit, avec les munitions de guerre enlevées au général Quétineau, à la grande armée qui marcha aussitôt sur Bressuire. Le général républicain n'attendit point qu'elle fût aux portes de cette ville, n'étant pas sûr de pouvoir s'y maintenir : il alla se renfermer dans Thouars avec le peu de troupes qu'il avait pu recueillir. Bressuire évacué, reçut les royalistes qui rendirent la liberté à Lescure, l'ami de Larochejaquelein, qui lui avait promis, s'il était mis en état d'arrestation, de venir le délivrer. Argenton eut le même sort que Bressuire ; cette ville ouvrit ses portes comme on marchait sur Thouars.

L'armée qui venait d'occuper Bressuire était composée d'Angevins et de Poitevins des paroisses qui touchaient à l'Anjou. Les communes que Lescure souleva s'y joignirent. Elle prit le nom de *la grande armée*. La force ordinaire était de vingt mille hommes ; elle s'élevait à quarante, lorsqu'il s'agissait d'une opération importante. Par la position qu'elle occupait, c'était elle qui avait le plus d'ennemis à combattre, et c'est elle qui a eu le plus de succès. Comprise sous le nom général de Vendée, elle

avait à se soutenir contre les forces républicaines dans une grande étendue de terrain au nord, à l'est et vers le midi, et elle servait de point d'appui aux pays du centre et de l'ouest. L'armée de Bonchamps agissait de concert avec elle ou séparément, se réunissant même quelquefois à celle de Charette. Elle comprenait douze à quinze mille hommes, dont sept à huit cents Bretons, l'élite de l'armée Vendéenne*, passait pour la mieux disciplinée, et presque sans cesse elle était en action. Elle avait à se défendre des attaques qui la menaçaient du côté d'Angers, sans être à l'abri des irruptions nantaises.

On verra peut-être avec plaisir ce que madame de Larochejaquelein rapporte dans ses mémoires du chef qui commandait cette armée si souvent victorieuse.

---

* Cette armée ne pouvait jamais être plus considérable, parce que quand elle attaquait et poursuivait l'ennemi, un grand nombre d'Angevins étaient constamment occupés à garder les bords de la Loire, pour se mettre à l'abri des nombreux partis ennemis, et pour prévenir le passage de nouvelles troupes républicaines.

« M. de Bonchamps, chef de l'armée d'Anjou, « était un homme de trente-deux ans. Il avait « une réputation de valeur et de talent que « je n'ai jamais entendu contester une seule « fois ; il était reconnu pour le plus habile « des généraux.* Sa troupe passait pour mieux « exercée que les autres. Il n'avait aucune am- « bition, aucune prétention ; son caractère était « doux et facile. Il était fort aimé dans la « grande armée, et on lui accordait une en- « tière confiance ; mais il était malheureux dans « les combats : il a paru rarement au feu sans « être blessé, et son armée était ainsi souvent « privée de sa présence. C'est aussi pour cette « cause que je n'ai jamais été à portée de le voir. « Il comptait dans sa division d'excellens offi- « ciers : MM. de Fleuriot, ancien militaire, qui « le remplaçaient en son absence ; MM. Soyer, « MM. Martin, M. de Scépeaux, beau-frère « de M. de Bonchamps, etc., tous fort braves « et fort dévoués. »

---

* Éloge d'autant plus flatteur, qu'il est donné par l'épouse et la sœur de deux généraux distingués, Lescure et Larochejaquelein.

Le général Quétineau, après sa défaite aux Aubiers, n'avait reparu à Bressuire que pour en retirer les forces qu'il y avait laissées. Certain d'être bientôt environné par une armée supérieure à la sienne, il avait choisi Thouars, comme le poste le plus sûr, pour y attendre les renforts considérables que la Convention rassemblait de toutes parts. Les Vendéens s'étaient déjà, à cette aurore brillante de leurs succès, rendus formidables, surtout la grande armée qui venait d'acquérir un accroissement prodigieux par suite d'une proclamation de ses chefs, dans laquelle on dévouait aux peines les plus rigoureuses quiconque depuis dix-huit ans jusqu'à cinquante, ne marcherait pas pour défendre la cause du Trône et de l'Autel. Il était de la politique des Vendéens de prendre des mesures propres à augmenter leurs forces et à intimider les républicains. Leur but fut atteint, car l'armée royale devint beaucoup plus nombreuse, et le pays se trouva bientôt purgé du petit nombre d'hommes qui s'étaient laissés séduire par les idées nouvelles. Ces derniers allèrent se réfugier sur la rive droite de la Loire, et principalement à Angers et à Nantes, où ils

restèrent, pour la plupart; jusqu'en 1799, sans oser reparaître dans les lieux qui les avaient vu naître; et long-temps après leur rentrée, ils étaient encore un objet de défiance aux yeux de leurs concitoyens.

Il n'est pas de ville dans le Poitou plus susceptible d'être fortifiée, et dont la position soit plus sûre que celle de Thouars. Bâtie sur une colline, elle n'est dominée par aucune élévation : elle est en outre arrosée par le Thoué, qui n'est guéable que par un seul endroit, et qui trace autour de son enceinte une ligne courbe qui la défend des côtés du midi et de l'occident. Cette ville ancienne était autrefois regardée comme la clef de l'Anjou et du Poitou. Pépin-le-Bref, dans une guerre contre Gaïfre, duc d'Aquitaine, la choisit pour sa place d'armes; elle soutint, en 1372, un siége d'un an contre le fameux du Guesclin; et le célèbre Edouard III, qui avait appris avec assez d'indifférence la prise de Niort, de Saint-Maixent, de Fontenay et même de Poitiers, partit avec quatre-vingts vaisseaux pour voler au secours de Thouars, aussitôt qu'il apprit que cette ville était assiégée, tant il attachait d'importance à

sa conservation ! Quétineau n'avait donc rien de mieux à faire que de l'occuper ; une troupe de six mille hommes lui inspirait la juste confiance de la défendre, avec d'autant plus de raison, qu'il savait, qu'après quelque temps d'attaque ou de résistance, les Vendéens avaient coutume de se débander, et de retourner à leurs travaux, quelles que fussent les représentations de leurs chefs. Il pouvait donc avec cette force attendre les renforts qu'on devait lui envoyer.

Les Vendéens ne pouvaient entrer à Thouars que par deux ponts : Quétineau les fit couper, et par un gué situé au-dessous du village de Vérine, il fit occuper ce poste par ses meilleures troupes ; le reste fut rangé en bataille à une portée de canon des murs de la ville.

Le 5 mai, l'armée vendéenne, renforcée de plus de dix mille hommes, s'avança fièrement vers Thouars : elle était commandée par Bonchamps, d'Elbée, Larochejaquelein et Lescure, et la victoire qu'ils venaient de remporter inspirait aux soldats une nouvelle audace. Au nombre des chefs, on comptait aussi ce fameux Stofflet, que la fortune et son courage élevèrent

de l'état de garde-chasse au grade suprême de chef civil et militaire de toute une province. A six heures du matin Thouars est attaqué, une colonne de Vendéens se porte au gué dont le passage était défendu par les troupes sur lesquelles Quétineau pouvait compter le plus; mais l'attaque de ce poste, le plus difficile à enlever, avait été particulièrement confiée à Bonchamps, dont le courage et la prudence étaient connus de toute l'armée. * Il passa la rivière à la nage, à la tête de sa cavalerie, malgré la vive résistance des volontaires de la

---

* « Bonchamps, d'Elbée et Domagné, outre une « valeur distinguée, avaient des talens qu'ils ne déve- « loppèrent que trop souvent au détriment de la Répu- « blique. Il y avait cependant entre eux des nuances « faciles à saisir : d'Elbée était meilleur pour con- « cevoir un plan d'attaque, Domagné pour un coup de « main, et Bonchamps, supérieur aux deux premiers « dans la science militaire, savait mieux réparer une « défaite. Bonchamps avait plus de talens militaires « qu'aucun de ses collègues. » (*Précis historique de la guerre de la Vendée, par M. de Bourniseaux.*) « Hu- « main, généreux, éclairé, il était aussi modéré que « d'Elbée était bouillant et emporté. Il fut son rival, « mais ne chercha jamais à obtenir la suprématie. » (V. *Vergy*, poëme, ch. V.)

Vienne, qui défendirent le poste avec un grand courage, et y périrent presque tous. Pendant que Bonchamps effectuait son passage, le gros des troupes de Quétineau était tenu en échec par Larochejaquelein, qui s'était présenté à l'attaque de l'un des ponts. Bonchamps renverse, détruit tout ce qui lui résiste, et tombe sur un des flancs de la division républicaine, opposée à celle de Larochejaquelein. Le feu s'engage avec plus de vivacité, et l'avantage paraît quelque temps incertain; un bataillon de Marseillais opposa particulièrement une grande résistance: formés en carré, ils se défendent long-temps contre la cavalerie, et pénètrent même dans les rangs royalistes; mais l'infanterie royaliste passe la rivière à mesure que Bonchamps enfonce un des flancs de l'armée ennemie; la troupe de Quétineau, enveloppée, se débande, et va chercher, ainsi que son général, un refuge derrière les murs de cette place.

Une circonstance assez remarquable dans la prise de cette ville, c'est que la fausse attaque devint la principale. Bonchamps, Lescure et Larochejaquelein devaient commencer la pre-

mière, et il était convenu que les autres divisions, deux heures après, commenceraient aussi l'action; mais elles arrivèrent cinq heures plus tard. Ainsi, la division Bonchamps eut à soutenir, seule, les efforts de l'ennemi pendant cet espace de temps.

Déjà l'on s'était canonné pendant six heures. Les Vendéens étaient sur le point de manquer de poudre : Larochejaquelein courut en chercher, et laissa le commandement à Lescure. Celui-ci s'aperçut un instant après que les républicains commençaient à s'ébranler : saisissant alors un fusil à baïonnette, il crie aux soldats de le suivre, descend rapidement la hauteur, arrive, jusque sur le pont, au milieu des balles et de la mitraille. Aucun des paysans n'ose le suivre; il retourne, les appelle, les exhorte, leur donne de nouveau l'exemple, et revient seul sur le pont; mais il reste encore abandonné cette seconde fois, et ses habits sont percés de balles. Enfin, il essaie un troisième effort, et dans cet instant Larochejaquelein et la Forêt reviennent, volent au secours de Lescure, qui n'avait pu décider qu'un seul paysan à marcher en avant. Tous les quatre traversent le pont; Lescure

saute le retranchement, le soldat est blessé, Larochejaquelein et la Forêt passent aussi. Alors les paysans s'ébranlent, accourent en foule pour les secourir ; tandis que Bonchamps, qui avait passé le gué, et détruit les braves qui le défendaient, au lieu de se porter en avant, enfonçait, écrasait, avec sa cavalerie, un des flancs de l'ennemi.

Quétineau, rentré dans la ville, n'eut d'autre parti à prendre que celui de proposer aux administrateurs d'arborer le drapeau blanc et de capituler. L'un d'entre eux s'écria, que plutôt de se rendre, s'il avait un pistolet, il se brûlerait la cervelle : le général, avec un grand sang-froid, en prend un à sa ceinture, et le lui présente ; l'administrateur préfère de signer, et pendant qu'il signe, on annonce que la division Bonchamps, Lescure et Larochejaquelein est entrée dans la ville. Les républicains, qui avaient combattu pendant dix heures, et perdu sept à huit cents hommes, se rendirent à discrétion.

Le général fait prisonnier avec une partie de son armée, cinq à six mille fusils, douze pièces de canon, vingt caissons, tombés au pouvoir des

Vendéens, tel fut le résultat de cette bataille. La prise de Thouars est un des plus beaux faits d'armes de cette guerre. *

Bonchamps, maître de la ville, fit une proclamation qui enjoignait à la garnison et à tous les fonctionnaires publics de se rendre dans la cour du château, sous peine de mort. On obéit.

---

* On a vu, malgré la défense des généraux, dans tout le cours de la guerre de la Vendée, des femmes dans les rangs de l'armée royaliste, rivaliser de courage et d'intrépidité, affronter les dangers, et porter l'effroi et la mort jusque dans les bataillons républicains. Elles montraient beaucoup d'ardeur à rappeler les soldats à leur devoir, arrêtant les fuyards, les battant, s'opposant à leur passage. Madame de Bonchamps ralliait les gens de l'armée de son mari; une jeune sœur de M. de Lescure se battait en désespérée. Une jeune paysanne, ayant sollicité la faveur de se battre, se portait toujours du côté le plus périlleux, et mourut dans une mêlée où elle se précipita en furieuse. La femme de chambre de madame de la Chevalerie prend un fusil, monte un cheval, et se dirige, au galop, vers l'ennemi, en criant : *En avant! au feu, les Poitevins!* Dans l'affaire de Thouars, il y eut une femme qui ne cessa de faire le service d'une pièce de huit durant l'action, et qui ne l'abandonna qu'avec la vie. A la bataille de Gesté, un des chefs de l'armée catholique était une femme habillée en homme : trois fois elle rallia ses troupes rompues, les ramena au combat, en chargeant à leur tête, et y trouva la mort.

Le district fut sommé de livrer ses archives ; tous les titres appartenans au clergé, à la noblesse, furent mis en réserve ; les autres furent livrés aux flammes. Les Vendéens se faisaient un grand plaisir de brûler les arbres de la liberté ; ceux de Thouars ne furent pas ménagés : on en fit un feu de joie, après avoir rendu grâce à Dieu de cette victoire.

Les chefs vendéens, après avoir désarmé les prisonniers au nombre de cinq à six mille, leur firent prêter le serment d'être fidèles à la religion, à Louis XVII, et de ne jamais porter les armes contre lui ou ses armées. Plusieurs d'entre eux prirent parti dans l'armée vendéenne, les autres eurent la liberté de retourner dans leurs foyers.

La conduite modérée des Vendéens à l'égard des habitans de Thouars, contrastait singulièrement avec la conduite du Gouvernement conventionnel. Malheur à tout officier royaliste qui serait tombé dans ses mains ! Quétineau est vaincu, pris les armes à la main, livré à la discrétion du vainqueur, et cependant il loge et couche dans la même chambre que Bonchamps ! Voici comment madame la marquise de Laroche-

jaquelein raconte cet événement, qui retrace si bien la modération et la générosité de Bonchamps et des officiers de l'armée.

« Stofflet, qui n'avait point dans ses pro-
« cédés autant de délicatesse que ces Messieurs
« (les autres chefs Vendéens), fut d'abord
« assez grossier envers le général Quétineau.
« Il voulait lui faire quitter sa cocarde. Une
« dispute allait s'engager, lorsque les autres
« chefs vinrent faire cesser les propos de
« Stofflet.

« Les paysans, aussi, étaient fort éloignés
« de concevoir comment on pouvait avoir des
« égards pour un général républicain, et ils
« étaient bien surpris qu'il logeât dans la même
« maison que leurs généraux. Les gens de la
« division de M. de Bonchamps, apprenant
« que Quétineau et lui couchaient dans la même
« chambre, en prirent surtout une grande
« alarme : ils vinrent en foule demander à M. de
« Bonchamps de ne pas y consentir, et lui
« montrèrent des craintes. Il fut très-fâché de
« cette espèce d'insulte pour Quétineau, et
« reçut fort mal leurs instances. Ils les renou-
« velèrent plusieurs fois dans la soirée. Enfin,

« voyant qu'il n'en tenait aucun compte, ils « s'introduisirent dans la maison dès qu'il fut « couché, et passèrent la nuit dans l'escalier « et devant la porte de la chambre, pour garder « leur général. Son garde-chasse même, lorqu'il « crut son maître endormi, ouvrit doucement « la porte, et s'alla coucher au pied du lit. Le « lendemain, en se réveillant, M. de Bon- « champs gronda ces braves gens des preuves « d'attachement que, dans leur défiance mal- « entendue, ils venaient de lui donner. »

Les égards dont ce général malheureux fut l'objet, de la part de ses vainqueurs, contribuèrent beaucoup à sa perte. Lescure et Bonchamps l'avaient prévu; le premier, parce qu'étant caché à Bressuire, lorsque Quétineau en sortit pour se porter sur Thouars, ce général, qui ne l'ignorait pas, ne l'avait point fait arrêter : « C'est aux yeux de la Convention, lui « représenta Bonchamps, un crime aussi grand « que vos défaites aux Aubiers, à Bressuire et « Thouars : elle ne vous les pardonnera point; « restez avec nous, si la vie vous est encore « chère. » Lescure, en lui témoignant toute sa reconnaissance, ajouta : « Vous êtes libre, vous

« pouvez partir ; mais je vous engage à rester « parmi nous. Vous êtes d'une autre opinion : « Eh bien ! vous ne combattrez pas ; vous serez « prisonnier sur parole, et tout le monde vous « traitera bien. Ne refusez point l'asile que nous « vous offrons. » *Il est de mon honneur*, répondit Quétineau, *de prouver que j'ai fait mon devoir*. Il resta inébranlable dans sa résolution ; et sourd à toutes les représentations que lui firent Bonchamps, Lescure et plusieurs autres chefs, il alla porter sa tête à l'échafaud.

Aucun échec jusqu'alors n'avait été aussi funeste à la République, n'avait autant causé d'effroi à la Convention, qui voyait croître tous les jours la masse des défenseurs de la noble cause de l'autel et du trône ; mais les succès des insurgés dans les autres parties de la Vendée, n'étaient pas à beaucoup près aussi éclatans. Une armée redoutable, aux ordres de l'impétueux Chalbos, occupait Fontenay, paralysait tous les efforts de Charette, et menaçait Machecoult et toute la Basse-Vendée. Il était difficile à Charette de pouvoir se soutenir, lorsque apprenant les succès de l'armée d'Anjou à Thouars, il prit le parti le plus sage, celui de réclamer les secours

de l'armée d'Anjou. D'Elbée saisit cette occasion pour diriger les efforts des Vendéens du côté de Fontenay, et tous les chefs penchèrent vers son opinion ; lorsque Bonchamps leur représenta que l'intérêt commun était de profiter de leurs avantages pour les étendre du côté de la Loire ; que Saumur, Angers et Nantes avaient peu de forces à leur opposer ; qu'ils y trouveraient les esprits préparés à secouer le joug tyrannique de la Convention, et la Bretagne n'attendant que leur présence pour se soulever. L'opinion de d'Elbée prévalut, et le désir de secourir l'un de leurs frères, et de le retirer d'une situation dangereuse, l'emporta sur l'image séduisante des lauriers que Bonchamps leur promettait vers les contrées qu'arrose la Loire. Les royalistes, enhardis par leurs succès, quittèrent le théâtre de leur dernière victoire, après s'y être arrêtés pendant quatre jours. Ils pouvaient se dire avec raison : *Nous sommes venus, nous avons vu, nous avons vaincu.* Ils portèrent vers Fontenay les mêmes espérances.

Ces désirs si chers, ces vœux si ardens d'arracher à l'ennemi une autre victoire, flattaient

d'autant plus leur courage, qu'ils venaient de conquérir un grand nombre d'autres guerriers : tels furent Daniaud-Dupérat et Beaurepaire. Beauvolliers, dont Tallien avait ordonné l'arrestation, échappé à cet arrêt de mort, vient se réunir à l'armée catholique, où combattaient déjà ses deux jeunes frères : accueilli avec transport, il y commande l'artillerie vendéenne sous Bernard de Marigny ; Dupérat et Beaurepaire, à peine âgés de dix-huit ans, sont déjà célèbres dans l'armée par leur bravoure. Mondyon touchait à son adolescence : étincelant d'esprit, de courage et de beauté, il échappe aux maîtres qui cultivent ses jeunes talens dans la capitale, se fabrique un passeport, s'ouvre un passage par ce noble mensonge, et pénètre jusqu'à l'armée, brûlant d'y vaincre ou de mourir pour le Roi. L'Angerie plus jeune encore, se présente, affligé de n'avoir pas ses treize ans. Le coursier qu'il montait dans son premier combat vient d'être tué sous lui : on a craint que cette fleur si tendre, ne fût avant le temps moissonnée par le fer. L'Angerie se voit relégué à Châtillon, inutile aide-de-camp de l'officier qui y commande : indigné de n'y avoir point de

dangers à courir, il déserte le poste, se procure un autre cheval, et revient affronter le trépas dans l'armée victorieuse. Ce n'est plus la maturité de l'âge qui donne l'exemple : dans cette guerre extraordinaire, la jeunesse a ses Nestors, et la vieillesse ses Achilles.

Ainsi, l'armée s'éloigne triomphante des vieux murs de Thouars, dans l'espoir encore plus certain de vaincre sous les remparts de Fontenay. Mais la fortune aveugle n'est pas toujours d'accord avec les vœux que nous formons.

Renou, qui était arrivé de Loudun avant la bataille de Thouars, et qui s'y était distingué par la valeur la plus rare, eut le plaisir de marcher avec un parti sur cette première ville, d'y abattre l'arbre de la liberté, et d'y faire arborer le drapeau blanc, avantage inutile et dangereux qui donna à Tallien l'occasion d'y rentrer peu de temps après, et de sévir contre ceux qu'il soupçonna d'avoir favorisé l'invasion de l'ennemi.

Enfin, l'armée se dirige sur Parthenay, que les républicains ont évacuée. Le chevalier de Marsanges y vient augmenter le nombre des

braves, avec cinq de ses dragons. Les généraux voyaient toujours avec plaisir ces déserteurs d'une cause infidèle, tandis que les paysans n'y voyaient que des transfuges et des espions.

On se porta ensuite sur la Châtaigneraye, défendue par trois ou quatre mille républicains sous les ordres de Chalbos. Ce fut là que tous les nouveaux Vendéens se piquèrent de faire preuve de leur zèle et de leur valeur. Baugé fut placé par Lescure dans un poste difficile à garder : il s'y maintint avec beaucoup de courage et de sang froid. Mondyon y fut blessé ainsi que Beauvolliers et Dupérat. L'un des six dragons, qui tous combattirent avec une bravoure extraordinaire, y fut tué, et les paysans dont ils avaient excité la défiance, se mirent à crier : *Assez, assez, dragons ; on a confiance en vous !* Les républicains furent écrasés par la supériorité du nombre, et poursuivis avec perte d'hommes et nombre de prisonniers. La Châtaigneraye fut emportée après quelque résistance : les conseils de Donissau y contribuèrent beaucoup. La ville fut pillée, et dès que les paysans se virent chargés de butin, ils ren-

trèrent pour la plupart dans le Bocage, pour y mettre leur butin en sûreté. Le reste séjourna le quatorze dans cette ville.

Bonchamps, qui n'avait pas approuvé l'expédition de Fontenay, se concerta cependant avec d'Elbée pour en assurer le succès. Obligé de licencier momentanément une partie de son armée, et de se porter sur Cholet, il fut convenu qu'on attendrait son retour pour marcher contre Fontenay, où les républicains s'étaient concentrés; mais le lendemain de son départ, Charette arriva avec sa petite armée; et d'Elbée, qui brûlait d'impatience d'enlever Fontenay à Chalbos, ébranlé par la présence de ce général, se détermina à tenter cette glorieuse entreprise. Mais le besoin du repos avait diminué les forces de l'armée, et l'absence de Bonchamps ne pouvait être que d'un funeste présage, tant un désir trop violent pour la gloire nuit souvent à la réflexion! L'armée se met en marche; le premier jour, on ne fait que deux lieues; on s'arrête à Vouvant, où l'on dévaste les caves, prélude peu certain de la victoire dont on se flatte pour le lendemain. Mais les pieux Poitevins, pour réparer le pillage et l'indisci-

pline du jour, passent la nuit à prier. Le lendemain seize, jour du triomphe anticipé par le repentir et la prière, des prêtres jusqu'alors déguisés se couvrent de leurs vêtemens sacerdotaux, et demandent à Dieu la grâce d'entrer le soir victorieux à Fontenay. Impatient de vaincre, d'Elbée, sans attendre Bonchamps, s'approche sur deux lignes, commande la droite, confie la gauche à Lescure, et place dans le centre Romaigné et l'artillerie.

Le général Chalbos sort de la ville pour présenter la bataille, et pendant trois heures ses républicains font face de tous les côtés. Sur le point d'être écrasé par le nombre, il ordonne une charge de cavalerie, qui, faite à propos et secondée par Nouvion, met les Vendéens en déroute. Sandoz la complète. D'Elbée y reçoit une blessure à la cuisse : il combattait au premier rang. Quatre cents royalistes sont étendus sur la poussière, après avoir laissé au pouvoir de l'ennemi leurs munitions et leur artillerie. Ce qui augmente cette perte, c'est que la fameuse *Marie-Jeanne*, à laquelle le paysan vendéen attache l'idée d'un pouvoir miraculeux, est au pouvoir du vainqueur.

Tels sont les résultats de cette journée et d'une imprudence causée par un sentiment trop ardent pour la gloire. L'armée, vaincue et dispersée, se replie sur Parthenay et dans les environs. Cette bataille enlève aux royalistes tout ce qu'ils pouvaient perdre dans cette malheureuse expédition, si l'on en excepte le courage et l'espérance. *

D'Elbée, malgré sa blessure et le terrible échec qu'il venait de recevoir, n'en persistait pas moins dans son plan favori d'envahir les côtes et les places du sud. Après la perte éprouvée devant Fontenay, il insista, dans le conseil-général établi à Châtillon, sur la nécessité de se reporter sur cette ville, et d'en chasser l'ennemi. Cette résolution adoptée, on invita Bonchamps à venir se joindre, avec sa division, à la grande armée. Après la prise de Thouars, on avait décidé qu'une division resterait à Cholet, pour surveiller les grandes

---

* Un poète les a peints dans ce vers :

Ils sont souvent vainqueurs, vaincus, jamais défaits.

(*Verny*, poème, ch. V.)

routes et même les bords de la Loire. Le choix était tombé sur celle de Bonchamps, et on ne lui avait laissé que deux pièces de six et une de douze, dans la persuasion qu'il ne lui fallait que peu de forces et de munitions. Les autres généraux, réunis à Châtillon, avaient une journée de marche de moins que la division Bonchamps; mais le bon ordre et la régularité de sa marche lui firent gagner facilement cette journée; et la division arriva comme les autres à Saint-Pierre-de-Chemillé, situé près de la Châtaigneraye, que Chalbos avait fait occuper après la marche rétrograde des Vendéens, informé qu'ils venaient l'attaquer à Fontenay. Ses forces étaient bien inférieures à celles qui marchaient contre lui; mais il avait pour pressentiment d'une autre victoire, celle qu'il avait remportée huit ou dix jours auparavant, et la confiance qu'inspirent des troupes aguerries et disciplinées, contre une multitude de paysans, qui mettent toute leur espérance dans la supériorité du nombre, terribles quand ils sont les plus forts, et prompts à fuir au moindre échec. Chalbos, en outre, avait dans son armée sept membres de la Convention, dont la présence

inspirait un nouveau courage à l'armée républicaine.

Les royalistes, de leur côté, n'avaient rien négligé de tout ce qui pouvait effacer les impressions de leur défaite récente, et relever leur courage. Et comme la Religion était le mobile le plus propre à remuer chez eux l'imagination, l'esprit et le cœur, les ministres de la Religion leur apparaissant tout à coup dans les rangs, sous ce costume sacerdotal qui leur concilie toujours la confiance et la vénération, ils leur représentèrent que pour les punir des désordres commis à la Châtaigneraye, la main du Seigneur s'était appesantie sur eux, et les avait pour un moment livrés à leurs ennemis; que touché de leur repentir, le même Dieu qui les avait humiliés, allait mettre sous leurs pieds ces hommes orgueilleux et farouches qui, prenant le crime pour guide, s'étaient fait une vertu de sacrifier la Religion à l'impiété, et le Trône sacré du père des Bourbons à la plus hideuse des anarchies. « Race antique et fidèle des serviteurs de nos « Rois, pieux zélateurs du Trône et de l'Autel, « relevez-vous, le Ciel vous entend, vous « exauce et vous arme de son glaive. Allez,

« enfans de la Vendée, marchez, combattez et « triomphez : c'est Dieu qui vous l'ordonne *. »

Ainsi parla l'évêque d'Agra, ce pasteur consacré au culte d'un Dieu de paix. A regret caché dans Thouars, sous le casque et l'armure d'un guerrier, à peine l'étendart des lys avait flotté sur les murs de cette ville, qu'il vint se faire connaître à Lescure, à Bonchamps, à toute l'armée. Organe, en ce moment, de Dieu dont il est le ministre, attendant qu'il en soit le martyr, il prophétise, en son nom, la victoire qui descend à sa voix du haut des Cieux, et plane à la sortie de la forêt de Bagnard, entre les deux armées.

On a confié le commandement de la droite à Bonchamps. Il l'accepte, parce qu'il sait que c'est le seul côté par où l'on puisse être battu.

Entre la forêt et Fontenay, est une plaine d'à peu près un tiers de lieue. A gauche, coule la

---

* En rapportant ce trait, mon unique intention est de faire sentir davantage que les principes religieux exerçaient, comme ils exercent encore aujourd'hui sur l'esprit des Vendéens, un empire salutaire qui leur faisait surmonter toutes les difficultés et affronter tous les dangers.

rivière de la Vendée. Avant de traverser la ville, la gauche de l'armée royale était couverte par la rivière, et la droite à découvert dans la plaine. Les républicains avaient réussi à la première attaque, en la prenant en flanc. La défaite de l'armée avait signalé leur triomphe. Ils firent la même manœuvre, et la firent avantageusement avec leur cavalerie. Mais Bonchamps s'y attendait. Il fit placer ses troupes en angle saillant, et se trouva par conséquent presque appuyé par la forêt. Protégé par cette position, il déconcerta l'ennemi, et le fit attaquer, en ne tirant sur lui qu'à cinquante pas. La première décharge, combinée avec sagesse, fut très-meurtrière : elle déconcerta les républicains, qui se replièrent sur la ville. Douze pièces de canon, placées sur les ruines d'un vieux château qui dominait la plaine, tonnaient sur Bonchamps, sans pouvoir retarder sa marche. Enfin, ils se débandèrent, et furent poursuivis avec l'impétuosité qui caractérise l'ardeur des Vendéens. A l'exception des soldats de Bonchamps, le reste n'avait ni artillerie, ni munitions. Les Vendéens demandaient des cartouches à leurs chefs : « En voilà, » leur dit Beauvollier, en

montrant les républicains en bataille, et le signal donné, l'aile gauche, que commandait Lescure, s'ébranle. Lescure, qui s'était fait à Thouars la réputation de royaliste intrépide, prouva qu'il avait mérité ce beau nom. Seul, quand l'action commença, il s'avance à trente pas, et crie : *Vive le Roi!* Un feu de six pièces à mitraille fut la réponse à cette belle témérité. Et quoique ses vêtemens fussent criblés de balles : « Vous voyez, mes enfans, dit-il, les « bleus ne savent pas tirer. » On s'élance et l'on s'écrie : « Allons, il n'y a pas de poudre ; mais « quand même..... il nous faut ravoir Marie-« Jeanne ; » et n'ayant pour armes que des bâtons ferrés, ils sautent sur les canons. C'est encore le jeune Lescure qui s'empare de la première pièce, et la dirige contre les républicains.

Larochejaquelein, son digne émule et son ami, commande le centre avec Dommaigné. Il égale en prodiges de valeur tous ceux qu'on admire aux deux ailes. Après une charge heureuse, il tombe sur un des flancs de l'ennemi, l'enfonce et le culbute. Chalbos lutte en vain contre sa destinée ; en vain sept membres de la Convention s'écrient avec des transports de

fureur : *Lâches! où fuyez-vous?* Ces paroles frappent inutilement les airs ; la gendarmerie républicaine, poussée en désordre par Bonchamps sur les bataillons intrépides de l'Hérault et des volontaires de Toulouse, écrase elle-même en fuyant sa propre infanterie. Ainsi la peur et la lâcheté rendent cruels ceux-mêmes qui cent fois ont bravé la mort. Tout fuit, tout se disperse, on cherche un asile dans les murs. Il n'est plus temps : le vainqueur y entre pêle-mêle avec le vaincu, et c'est encore l'intrépide Lescure qui s'y précipite le premier. On tombe, on se prosterne à ses genoux, pendant que vingt bras se lèvent sur lui. Bonchamps, qui voit le danger, fait un rempart de son corps, ainsi que le brave Forêt. Les soldats accourent aux cris de *vive le Roi!* pendant que Forêt, Lescure et Bonchamps, déjà sensibles à la pitié, exhortent les vaincus à cesser de craindre. *A bas les armes, grâce aux vaincus!!!* L'espérance d'une part et la douce pitié de l'autre accompagnent ces paroles. Tandis que ces trois guerriers continuent leur marche dans la grande rue qui traverse la ville, et qu'un peuple consterné de fuyards les devance

à grands pas, ils arrivent sur la place où trois chemins se présentent. Bonchamps adresse ces paroles à Lescure : « Jeune guerrier, lui dit-il, « va, cours aux prisons, où peut-être nos pri- « sonniers paient de leur sang la faveur que « nous accorde le Ciel. Puisse la victoire te « prêter ses ailes, et prévenir nos larmes et « de si grands malheurs, pendant qu'à la tête « des miens, j'empêcherai l'ennemi de se rallier. « Tous les instans sont précieux à la guerre, et « l'on paie souvent bien cher la moindre né- « gligence. »

Nos trois braves se séparent. Lescure arrive, et sa présence délivre les Vendéens prisonniers qu'on devait juger le lendemain, ou pour mieux dire assassiner ; car c'était là la justice de la Convention *.

De son côté, Forêt suit une foule qui sort à pas précipités d'une des portes de la ville.

---

* Je suis loin de vouloir désigner ici ce trop petit nombre d'hommes, d'autant plus estimables, qu'ils déployèrent plus de caractère. Je n'indique donc que cette majorité factieuse qui se souilla des crimes les plus épouvantables, couvrit la France de deuil, et montra au monde étonné tout ce que peut l'anarchie.

Comme il montaît un cheval qui avait appartenu à l'un des gendarmes, quelques-uns le voyant venir, le prennent pour un des leurs, et lui disent en l'abordant : « Camarade, il y a « vingt-cinq mille francs à gagner, si nous « mettons quelque part Marie-Jeanne en sû- « reté. » Forêt sourit, et pour toute réplique il fend le crâne à deux gendarmes, et saute sur Marie-Jeanne; et Lescure, qui le reconnaît, accourt à sa voix. Tous deux ramènent Marie-Jeanne en triomphe, et les soldats sautant, dansant, crient : *C'est notre Marie-Jeanne!* *.

---

* Marie-Jeanne était une pièce de canon de douze: elle venait du château de Richelieu, où le cardinal de ce nom l'avait fait placer avec cinq autres. Elle était d'un beau travail, chargée d'ornemens et d'inscriptions à la gloire de Louis XIII et du cardinal. Les républicains avaient pris ces canons à Richelieu, pour les conduire, comme ils le disaient, contre les brigands. Les insurgés l'avaient enlevée aux républicains, dans le premier combat livré à Cholet. Les paysans avaient conçu pour cette pièce d'artillerie une telle vénération, qu'ils la considéraient comme un signe assuré de la victoire, parce qu'elle leur retraçait le souvenir de celle qu'ils avaient remportée. Ils l'avaient ornée de rubans, et l'embrassaient avec la même vénération que leur inspirait une sainte relique ou tout autre objet religieux et sacré.

Quant à Bonchamps, auquel on doit accorder la gloire de cette journée, à peine s'était-il séparé de Lescure, qu'à la tête de sa cavalerie (car c'était toujours elle qu'on voyait au premier rang), il poursuivait les fuyards, laissant derrière lui beaucoup de républicains qui jetaient leurs armes, en demandant grâce aux vainqueurs. Un de ces scélérats vomis par les enfers, bien digne de figurer dans les rangs des Carrier, des Westermann, se jette aux pieds du cheval de Bonchamps, en disant qu'il est père de sept enfans. Le héros vendéen, toujours aussi clément dans la victoire que terrible dans le combat, lui accorde non-seulement la vie, mais même la liberté. O crime épouvantable! à peine Bonchamps s'est-il éloigné de quelques pas, que le monstre auquel il vient d'accorder la vie et la liberté, reprend son fusil et le décharge, presque à bout portant, dans le côté de son libérateur : la balle déchire les chairs de la poitrine et blesse la clavicule. Cette fracture fit frémir de rage et de désespoir les Vendéens, et leur fit concevoir des inquiétudes d'autant mieux fondées, que par suite de cet accident, dont le général ne guérit jamais, ils devaient être long-temps

privés de sa présence. On le porta sur un brancard au château de Laudebaudière, près Tiffauges. Les autres généraux vinrent l'y consulter dans les cas difficiles, pendant tout le temps qu'il y fut retenu.

Plus le héros vendéen avait contribué à arracher la victoire, plus cet assassinat * fit sentir vivement combien elle coûtait cher, tant il est vrai qu'il y a peu de lauriers qui ne soient teints du sang des vainqueurs !

Le chevalier de Fleuriot eut l'honneur d'être désigné par Bonchamps pour commander à sa place. Il ne voulut accepter qu'à condition qu'il n'agirait que d'après les ordres de son général. Par sa conduite, il prouva qu'il était aussi mo-

* On m'assure que ne pouvant trouver personne pour panser la blessure du général, il fit venir un chirurgien républicain, qui se trouvait au nombre des prisonniers. Les soldats et les officiers, qui cette fois étaient bien payés pour être défians, firent tous leurs efforts pour engager Bonchamps à ne pas se confier aux soins d'un républicain. Mais bon autant que brave, au moment où il vient d'éprouver tout ce que peut la perversité des hommes, il n'y croit pas encore, et il ordonne au chirurgien de le panser. Sa confiance ne fut pas mal placée, car l'appareil fut appliqué avec tous les soins possibles.

deste que digne de toute la confiance du héros de la Vendée.

Autant la présence de Bonchamps et de son armée inspirait de confiance et d'ardeur aux Vendéens, autant elle était propre à jeter la terreur dans les bataillons républicains les mieux aguerris. Aussi les entendit-on crier aux Vendéens, au moment où l'affaire s'engagea : *Si tu n'as pas Bonchamps, tu vas être bien battu**.

Ce combat est le plus brillant que les Vendéens eussent livré jusqu'alors. Quarante pièces d'artillerie, beaucoup de fusils, de poudre et de munitions de toute espèce tombèrent en leur pouvoir.

On trouva dans la caisse militaire pour vingt millions d'assignats, qui furent brûlés, parce qu'ils n'étaient pas au nom du Roi ; mais on eut grand soin d'appliquer aux besoins de l'armée, neuf cent mille francs que renfermait la caisse.

On porte à plus de trois mille le nombre des prisonniers, sans y comprendre dix-huit cents hommes morts et blessés, qui jonchaient le champ de bataille.

---

* Tiré des Mémoires manuscrits de M. l'abbé Martin, qui n'a jamais quitté le général.

De toute cette armée, forte de plus de dix mille hommes, huit cents se réfugièrent à Niort, qui fut mis en état de siége. Le conseil de guerre déclara qu'on périrait plutôt que de l'abandonner. Cette victoire fut annoncée au bruit de toutes les cloches, et le drapeau blanc remplaça l'étendard tricolore.

Les vainqueurs trouvèrent dans cette capitale de la Vendée des richesses immenses en ornemens et en argenterie d'église. Un fruit bien plus précieux encore de leur victoire, produisit un grand bien, car ils mirent en liberté un grand nombre de leurs prêtres, qui déploraient dans les prisons l'incertitude de leur destinée. Beauvolliers avait proposé de remplacer ces ministres de l'autel par les membres du département, serviteurs ou ministres d'un gouvernement impur ; mais ils trouvèrent dans les instances de madame de Grimouard, leur conservation et leur liberté. Et, comme la bienfaisance est une source d'où s'épanchent des sentimens toujours purs, on se détermina à faire sortir indistinctement tous les prisonniers, même ceux qui étaient détenus pour dettes. Mais que faire de ceux qu'on avait pris les armes à la main ? Rendus à

la liberté, ils les reprendront peut-être. Fallait-il les retenir pour les échanger, ou s'exposer à l'incertitude de les avoir encore pour ennemis ?

Les conventionnels n'admettaient, à l'égard des Vendéens, d'autre échange que celui de les envoyer de la prison à l'échafaud. Mais Bonchamps, qui venait de payer si chèrement cette victoire à laquelle il avait si éminemment contribué, avait recommandé de ne pas s'écarter de cette humanité, plus honorable encore pour le vainqueur que ne l'est la victoire. Placé sur le brancard qui le portait au château de Laudebaudière, près Tiffauges, il emportait cette douce espérance; et le marquis de Donissan, beau-père de Lescure, répondit tout à la fois à cette recommandation et aux sentimens de générosité dont il était naturellement animé *.

Après avoir appelé, dans une vaste prairie,

---

* Le 26 (dit M. Beauchamp), les prêtres officièrent pontificalement, et chantèrent un *Te Deum* en action de grâce. Les généraux royalistes, jusqu'alors peu connus, parurent en grand nombre, avec les distinctions de leur parti. Ils affectèrent la plus grande modération, et donnèrent à leurs soldats des marques de piété qui ne pouvaient qu'accroître la confiance générale.

tous les habitans de Fontenay, pour y prêter le serment d'être fidèle à la Religion et à la Royauté, le marquis de Donissan, qui y avait fait conduire les prisonniers de guerre, leur proposa le même serment. « Français et chré-« tiens, ne devez-vous pas combattre avec nous « pour la Royauté et la Religion, caractères « distinctifs et ineffaçables de quiconque est « né Français? » Mais le poison conventionnel avait tellement infecté, chez la plupart, ce beau sang de France, qu'il ne put gagner au parti royaliste qu'un petit nombre de ces prisonniers de guerre. Quelle résolution prendre à l'égard des autres? Et comment concilier les principes d'humanité avec les mesures de sûreté que conseillait la prudence? L'histoire romaine nous rapporte que l'ennemi, pour imprimer une certaine dégradation à des Romains prisonniers de guerre, les firent passer sous les fourches caudines (espèce de potence). Moins cruels, mais prudens et sévères, les Vendéens tondirent ces prisonniers opiniâtres, afin que s'ils prenaient *encore* du service contre le Roi, il fût aisé de les reconnaître, et de punir leur parjure par une mort prompte et diffamante. On les ren-

voya donc sous cette double condition, de ne plus servir ni contre le Roi, ni contre les alliés attachés à la même cause, sous peine de mort. Et pour rendre leur départ plus utile à la cause commune, on leur remit à chacun un exemplaire d'une *adresse aux Français*, signée de tous les chefs de l'armée, au nom de Louis XVII, Roi de France et de Navarre.

On se flattait que ces mesures de douceur auraient le double avantage d'attester les succès des Vendéens, et de prouver leur modération; mais elles ne produisirent pas l'effet qu'on en avait attendu, parce que l'insurrection ne s'étendit pas dans les autres provinces, comme on l'avait espéré.

On y déclarait les motifs sacrés qui leur avaient fait prendre les armes, les principes de justice et d'humanité qui devaient en adoucir les calamités qui en sont toujours inséparables, les succès brillans dont le Ciel propice couronnait les efforts des Vendéens, pendant que d'autre part la main d'un Dieu vengeur frappait les régicides, dont les crimes et les cruautés suffiraient pour détruire et couvrir de ses ruines l'empire le plus florissant et le plus solide,

« Vous avez introduit à la place de la Reli-
« gion, l'athéisme ; à la place des lois, l'anar-
« chie ; à la place d'un Roi qui fut notre père,
« des hommes qui sont nos tyrans... Epargnons,
« épargnons le sang, surtout celui des Fran-
« çais..... Qu'ils se réunissent donc pour
« chasser des mandataires parjures qui, envoyés
« pour maintenir la monarchie, l'ont anéantie ;
« des perfides, des impies qui ont détruit la
« Religion, quand ils étaient appelés pour la
« conserver ; eux qui du plus riche et du plus
« florissant des Royaumes, ont fait un fantôme
« de république, objet de pitié pour ceux qui
« l'habitent, et d'horreur pour les peuples
« étrangers. C'est alors qu'oubliant nos pertes
« mutuelles, nous serons tous réunis dans le
« sein de la paix, pour donner à la France,
« avec son Roi et son Culte Catholique, le
« bonheur que vainement elle attendrait de
« ses représentans infidèles. »

Ce manifeste eut le sort qu'ont eu tous les écrits de ce genre, celui de laisser chacun dans son opinion, et de préparer les malheurs publics et particuliers, en forgeant les armes qui doivent les appuyer. Ce manifeste, rédigé à

Fontenay, n'obtint hors de la Vendée aucune publicité; mais la victoire éclatante que les royalistes remportèrent sous les murs de cette ville, porta rapidement l'épouvante et la terreur dans le sein de la Convention; et, pour la première fois, ce repaire de régicides comprit, avec la France et l'Europe entière, qu'elle avait, dans la Vendée, une ennemie plus redoutable que la plus grande partie des Rois coalisés contre elle.

BATAILLE ET PRISE DE SAUMUR. (10 juin).

Les Vendéens devaient se porter de Fontenay à Niort, qui n'avait qu'un très-petit nombre d'hommes pour la défendre. Les patriotes y accoururent de tous côtés; mais ils n'auraient pu empêcher les royalistes de s'en emparer, si des raisons plus fortes ne les eussent engagés à laisser cette ville, pour aller défendre le pays insurgé, que les généraux Ligonier et Salomon menaçaient dans leurs positions respectives de Saumur et de Thouars, repris par les républicains. Châtillon était exposé, et le conseil de guerre, considérant que

Bonchamps et d'Elbée étaient blessés, que l'ennemi pouvait pénétrer au centre du pays insurgé, renonça à l'expédition du nord, indiqua Châtillon pour rendez-vous général. Ce fut de ce point que l'armée, forte de quarante mille hommes, s'avança vers Saumur, battit Salomon à Thouars, et força Ligonnier à se replier sur Saumur, pour le défendre. L'échec qu'il éprouva dans sa retraite le fit remplacer par le général Menou, le même qui, depuis, partit pour l'expédition d'Egypte.

Saumur était défendu par onze mille hommes; mais, comme toutes les villes de l'intérieur, il n'avait rien des ouvrages de l'art qui le rendît susceptible d'une grande défense : ouvert de tous côtés, il n'avait d'intéressant que sa situation sur la Loire, d'où les républicains avaient la facilité de faire des excursions fréquentes dans le pays des insurgés. Aussi, ces derniers avaient-ils le plus grand intérêt à leur enlever cette place, parce qu'elle ouvrait le passage au-delà de la Loire, et leur facilitait des communications avec la Bretagne et le Maine, où les esprits étaient plus partagés qu'en aucune autre province du Royaume. Les généraux Santerre et

Coustard venaient d'arriver à l'armée républicaine : le premier, avec un nom déjà flétri dans son parti, en horreur à tous les royalistes; le second, bien digne de combattre pour une meilleure cause, admirable surtout par le trait suivant. Témoin de la déroute de l'aile gauche, et commandant le centre, il ordonne à la cavalerie de charger et d'enlever l'artillerie vendéenne, ordre extrêmement difficile et dangereux à exécuter, mais plus nécessaire encore pour sauver cette aile gauche, que Lescure et Marigny venaient d'enfoncer. *Où nous envoyez-vous*, dit l'officier qui commandait la cavalerie? *A la mort!* répond Coustard; *le salut de la République l'exige.* Weissen obéit : tous les siens périssent autour de lui, délaissé par leur mort héroïque, tout couvert de blessures. Larochejaquelein, plus intrépide encore que son ami Lescure (si l'on peut trouver quelque différence dans une qualité qui leur était commune, excessive également dans l'un comme dans l'autre ami), Larochejaquelein seul, je me trompe, un seul de ses officiers, osa l'accompagner : il pénètre avec lui jusqu'au milieu de la grande place; tout fuit

devant eux, comme si lui seul et son ami eussent présenté aux regards épouvantés des républicains fugitifs une armée toute entière. La ville a cédé; le château, forcé de capituler, cède également. Cette victoire fut sanglante et mémorable. Elle coûta près de deux mille hommes aux royalistes. Domagné et le jeune Baudry d'Asson y périrent. L'ennemi eut à regretter cinq mille hommes, tant tués que blessés et prisonniers, la perte de quatre-vingts pièces de canon, outre une grande quantité de fusils, de munitions de guerre et de magasins considérables. La prise de Saumur semblait devoir livrer pour toujours aux Vendéens, Angers, le Pont-de-Cé et la navigation de la Loire; les Nantais eux-mêmes eurent à trembler pour leur ville, et les départemens d'Indre-et-Loire et de la Vienne furent nécessairement ouverts aux incursions des royalistes. C'est alors que le salut de la république fut sérieusement menacé. Attaquée de toutes parts, sur ses frontières et sur plusieurs points de l'intérieur, la Convention éprouve ce sentiment de rage indicible d'un grand coupable, qui voit suspendu sur sa tête le glaive de la justice, pendant que le remords,

éveillé trop tard, vient déchirer son cœur. Consternée, elle voit la Vendée furieuse de tant de maux, ardente à la vengeance, et élargir à chaque instant la plaie par où s'échappe avec la vie la source de ses crimes. L'épouvante et l'horreur assiégent les derniers momens de son existence : elle se contemple elle-même, et ses forfaits l'accablent. Un instant encore, et le règne du crime sera passé, et ce colosse qui devait tout envahir va s'écrouler avec fracas, donner de grandes leçons aux peuples consternés, raffermir tous les trônes, et proclamer cette Justice éternelle, qui, lente ou rapide dans ses immuables décrets, observe, atteint, frappe et punit le crime.

Les Vendéens, qui jusqu'alors étaient restés sans conseil, voulant mettre quelque régularité dans leurs opérations, nommèrent un conseil supérieur d'administration, dont le siége fut fixé à Châtillon, et qui fut ainsi composé *

Gabriel Guillot de Folleville, se disant évêque d'Agra, *président ;*

* Les historiens n'étant pas d'accord sur l'époque précise de la formation de ce conseil, nous nous sommes cru autorisés à le placer ici, d'après Beauchamp et un autre historien.

Michel Désessart, père, des environs de Bressuire, *vice-président*;

Bernier, curé de Saint-Laud, d'Angers;

Bodi, avocat à Angers;

Michelin, homme de loi à Chantoceau;

Boutiller-Deshomelles, de Mortagne;

De Larochefoucault, doyen de ....;

Lamaignan, gentilhomme poitevin;

Paillou, sénéchal de la Flocellière;

Lenoir de Pas-de-Loup, ex-officier des carabiniers, de Saumur;

Thomas de Saint-Philibert, de Grand-Lieu;

Duplessis, avocat, à la Roche-Sauveur;

Gendron, du Port Saint-Père;

Coudraya, notaire à Châtillon;

Brin, doyen de Saint-Laurent-sur-Sèvre;

Bourasseau, de la Renollière;

Lyrot, de la Patouillère.

De la Roberie.

Carrière, avocat à Fontenay-le-Comte, *procureur-général du Roi*;

P. Jagault, de Thouars, *secrétaire-général*, bénédictin;

Barré de Saint-Florent, secrétaire-général du bureau des dépêches.

que par ses vœux ! mais quelle douce satisfaction pour lui de voir plus près que jamais les portes de Nantes s'ouvrir, après celles de Saumur ! Telle fut toujours son opinion, que pour terminer plus promptement la guerre de la Vendée, il fallait se porter à Nantes, seul obstacle à la réunion du parti royaliste, qui n'attendait que l'occasion pour soulever toute la Bretagne, entraîner la Normandie, et menacer la capitale. Cathelineau, Lescure, Larochejaquelein, Stofflet et les autres chefs le félicitent de son arrivée. Ils virent avec joie le jeune d'Autichamp, nom célèbre dans les armées, les deux Fleuriot, les Scepeaux, et les frères Martin de la Pommeraye, qui servaient sous ses ordres.

Dans le nombre de ceux dont il recevait les félicitations, se trouvait le prince de Talmont, heureux d'avoir échappé aux gendarmes qui le conduisaient d'Angers à Laval, d'où il ne pouvait manquer d'être envoyé à Paris, et d'y subir le sort destiné à tout Français accusé d'aimer le Roi. Talmont avait connu l'infortuné Larouarie, ce Breton qui mourut de désespoir en apprenant la mort funeste de Louis XVI.

Talmont était entré bien avant dans les projets hardis qu'il avait conçus pour relever le trône des Bourbons. Soupçonné d'être son complice, ce prince, au moment où la conjuration allait éclater, parcourant la Bretagne, sous le prétexte de visiter ses domaines, fut soudainement arrêté. Heureux d'avoir pu se dérober à ses gendarmes, il était venu joindre les Vendéens à Saumur, où, sur-le-champ, il reçut le commandement de l'artillerie. Doué de tous les charmes que l'amour prodigue à ses favoris, des biens que la fortune accumule sur les siens, les royalistes le reçurent avec joie, les femmes avec ivresse, et le dieu de la guerre, quoiqu'il n'aime le faste et la profusion que dans les armes, l'accueillit avec empressement. Enfin d'Elbée, que l'ennemi avait blessé sous les murs de Fontenay, et qui vengea sa blessure dans la prise de cette ville, reposait à Saumur, prêt à s'exposer de nouveau pour la cause royale aux dangers qu'il venait d'affronter.

Le besoin, la nécessité de remplacer Dommaigné et de nommer un général de cavalerie firent jeter les yeux sur MM. Forêt et Forestier, tous deux également braves et

dévoués, tous deux d'une valeur éprouvée. Forestier n'avait que dix-huit ans; mais comme chaque jour il montrait plus de talens militaires, il réunit plus de suffrages; il eut, dit madame de Larochejaquelein, la modestie d'accepter les fonctions, et de refuser le titre à cause de son jeune âge.

Pendant le peu de jours que l'armée catholique resta dans Saumur, les chefs se rassemblèrent, le douze juin, pour délibérer sur les progrès ultérieurs de leurs armes. D'Elbée avait joui jusqu'alors d'une sorte de prééminence sur les autres guerriers : elle était tout à la fois le tribut de vénération accordée à la supériorité de l'âge, et de l'estime non contestée pour son courage et plusieurs autres belles qualités. Considéré comme le Nestor de l'armée, on aimait en lui la valeur emportée d'un jeune capitaine, et la sagesse d'un général dans ses délibérations. « En récapitulant, leur dit-il, les avantages que nous avons remportés sur les républicains, nous ne pouvons que nous féliciter, et en attendre de plus considérables encore, si nous savons profiter de ceux dont la divine Providence nous a déjà favorisés; mais

nous devons nous-mêmes la seconder par les moyens qui sont en notre pouvoir. » Alors il développa les avantages inappréciables qui résulteraient de la nomination d'un chef suprême qui, aidé d'un conseil général, réunirait toutes les volontés vers un seul but, ce qui ferait disparaître le défaut d'unité dont on avait éprouvé de funestes effets dans plusieurs occasions importantes. « Un autre objet non moins grave vous est également soumis. Dans la guerre que nous avons à soutenir contre nos tyrans, notre marche doit-elle être offensive ou défensive ? Le Vendéen, accoutumé à son territoire, voudra-t-il renoncer à des habitudes auxquelles il est fortement attaché, pour aller, loin des champs qui l'ont nourri, combattre des ennemis qui viennent le trouver, et qu'il peut repousser avec tant de facilité ? C'est à votre prudence, à votre sagesse que sera soumise la discussion de ces deux objets. Il n'est pas douteux, qu'après la prise de Saumur, Angers ne vous ouvre ses portes, et que Nantes ne soit obligée peut-être de se soumettre aussi. Mais si, contre toute vraisemblance, on échoue dans cette entreprise, nous aurons exposé l'intérieur du pays à des agressions

qu'il ne sera pas facile de soutenir, quand la majorité de nos forces se sera portée au-delà de la Loire. » Sa conclusion fut qu'il y avait plus de prudence à défendre l'intérieur, à repousser l'ennemi des points qu'il occupait encore au sud et à l'ouest, qu'à risquer le passage de la Loire, opération glorieuse à la vérité, mais qui serait peut-être beaucoup plus dangereuse encore.

Bonchamps, Talmont, d'Autichamp et le parti breton se déclarèrent ouvertement pour le siége de Nantes. Bonchamps, sur-tout, représenta vivement qu'un pays d'une petite étendue ne pouvait, quel que fût le courage de ses habitans, résister à des ennemis nombreux qui avaient la facilité de se renouveler, quelles que fussent leurs pertes journalières; que dans le système de la défensive, chaque jour en affaiblissait les moyens, diminuait les reproductions, et qu'à force de se voir continuellement exposés aux ravages, aux dévastations, aux périls, à la mort, soit dans les combats, soit à l'échafaud, comme prisonniers de guerre ou complices de rebellion, les esprits se portaient naturellement vers le repos, d'où s'affaiblissait insensiblement la constance, et d'où bientôt naîtraient les

divisions, les défections et les scissions; que l'habitant des villes, en général, n'aspirait qu'à la paix, et que l'on pouvait même croire que le système chimérique de l'égalité et de l'indépendance avait de profondes racines, mais secrètes dans la plupart des villes; tandis qu'en Bretagne, où les villes avaient de tout temps eu pour système de conserver les priviléges de la province, elles n'avaient, en résistant au régime conventionnel, d'autre but qu'une liberté honorable, qui s'alliait franchement avec les principes de la monarchie française, ainsi qu'elle était sous le règne des Bourbons; qu'en donnant la main à cette province, la Vendée doublait ses forces, diminuait d'autant celles des républicains, exemple que tendaient à suivre celles du midi, et dont l'insurrection de proche en proche isolerait Paris, et tracerait autour de ses murailles un cordon tel que celui dont l'on environne une ville où la peste est renfermée.

Quant à la nomination d'un général en chef, ajouta Bonchamps, on n'en sentit jamais plus vivement la nécessité. Il exposa que, réuni d'opinion par cette nécessité d'une défense com-

mune, on ne l'était pas dans les moyens; que chacun deschef s agissait séparément, ou ne se rapprochait des autres qu'en raison de sa volonté; qu'il fallait un centre où devaient aboutir toutes les volontés, un centre d'où devait émaner tout ce qui anime les membres d'un grand corps. Il démontra comment chaque chef, pour avoir agi indépendamment des autres, avait éprouvé, après quelques succès honorables, tant de défaites honteuses et trop funestes. Il ajouta que si l'armée d'Anjou avait joui d'une consistance plus réelle et plus utile, elle le devait moins encore à la valeur des généraux et de l'armée, qu'à leur fréquente réunion. Que d'après ce principe, il concluait à convoquer tous les chefs des différentes armées, pour concourir à ce choix si salutaire, et qu'en attendant l'expression de la volonté générale, il osait indiquer, non pas le plus noble, le plus riche, ni le plus doué des autres avantages de la fortune et de la naissance, mais le plus brave et le plus zélé. « Dans une guerre entreprise pour « le salut de tous, le choix ne doit-il pas tomber « sur celui de nous qui a fait le plus pour le « salut de chacun de nous? Je nomme donc

« Cathelineau. Il est noble par ses exploits,
« riche de ses belles actions, et le premier qui,
« se montrant au milieu du danger et de l'agi-
« tation, détermina les esprits et leur marche,
« en se proclamant le chef de quiconque vou-
« drait le suivre. »

Ces deux opinions de Bonchamps furent adoptées par le conseil *. Après la nomination de Cathelineau, on s'occupa des préparatifs nécessaires pour le siége de Nantes. On écrivit à Charette et aux autres chefs des armées d'accélérer, par leur jonction, l'entière expulsion des républicains, ou leur extermination dans la Vendée. Dans le nombre de ceux qui répondirent à cette invitation, Charette, trop souvent isolé des autres chefs royalistes, voulut auparavant s'emparer de Machecoul, ville malheureuse, tant de fois prise et reprise par les deux partis.

PRISE DE MACHECOUL. (20 juin.)

Charette, Savin, La Cathélinière et Joly s'a-

* Si Bonchamps, moins modeste, se fût laissé nommer général en chef, rang auquel ses talens supérieurs, universellement reconnus de tous ses frères d'armes, le portaient, il est difficile de préjuger quel aurait été le résultat de cette guerre.

vancèrent contre Boisguillon, qui avait réuni dans cette ville un corps de deux mille cinq cents républicains. La résistance cessa bientôt d'être égale à l'attaque; tout fut culbuté dans les avant-postes, et rejeté dans la ville, où l'on se battait de rue en rue. Les républicains y laissèrent, non compris les morts, six cents prisonniers et une artillerie considérable.

COMBAT DE LUÇON. (28 juin.)

Pendant que la grande armée occupait déjà Angers, et se préparait à marcher sur Nantes, Royrand, dont les glaces de l'âge n'avaient pas éteint le feu, occupait Montaigu, la Châtaigneraye et la Roche-sur-Yon. Voulant faciliter l'expédition sur Nantes, il fit une diversion sur Luçon, qu'occupaient les républicains. Ceux-ci, quoique bien inférieurs en forces, favorisés par la trahison des soldats qui avaient déserté le régiment de Provence, et qui abandonnèrent les royalistes pour repasser du côté des républicains, firent repentir Royrand d'avoir tenté cette entreprise. Leçon frappante! et qui prouve qu'en profitant de la trahison, il faut encore se défier des traîtres.

Il perdit quatre cents hommes : sa prudence sauva le reste.

SIÉGE DE NANTES. (29 juin.)

Avant de quitter Saumur, on était convenu qu'on laisserait une force dans cette ville, sous le commandement de Larochejaquelein, pour s'assurer de la communication des deux rives de la Loire, qu'on se porterait sur Angers, où sept mille républicains étaient postés, afin de ne rien laisser sur ses derrières, et de marcher plus librement sur Nantes. Angers ouvrit ses portes. Bonchamps, à la tête de sa division, força les postes de Montrelais et de Varades. Ancenis n'osa se défendre : tous les patriotes fuyaient devant les royalistes, et se réfugiaient à Nantes, où tout se préparait à une vive résistance. La grande armée, en suivant la droite de la Loire, arriva devant cette ville sans éprouver d'obstacles, pendant que celle du bas Poitou s'y présenta sur la gauche de ce fleuve. Le maire Baco avait répondu à la sommation qui lui fut faite, que *la liberté triompherait, ou qu'ils périraient tous plutôt que de se rendre*. On attaqua sur sept points,

principaux ; des deux côtés on fit des prodiges de valeur. L'avant-garde de Bonchamps, qui s'avançait avec quatre mille hommes, arriva par la porte de Paris : elle était commandée par Fleuriot *. Encouragée par son exemple, elle foudroya les avant-postes du faubourg Saint-Clément. Bientôt les compagnies bretonnes s'avancèrent au pas de charge. Fleuriot est emporté d'un coup de feu ; Mesnard est tué sous les yeux de Bonchamps. L'attaque et la défense n'en deviennent que plus vives. Bonchamps pénètre jusqu'au faubourg, et sur chaque point d'attaque on avançait, et tout paraissait promettre aux Vendéens une prompte reddition de la ville : la victoire semblait ne pouvoir leur échapper, quand une balle atteignit l'ardent Cathelineau, qui tomba de son cheval. Les Vendéens, consternés, le relèvent, déplorent la perte de leur généralissime, et l'emportent derrière leurs rangs : il ne survécut que peu de jours à ce coup mortel. Les

* A l'exception des compagnies bretonnes organisées par Bonchamps, l'armée royale marchait sans ordre, quoique les paysans fussent distingués par paroisses. (*Nouv. Dictionn. des siéges et batailles*, t. IV, art. *Nantes*, p. 437 ; et *Guerre de la Vendée*, t. I, p. 216.)

Vendéens, épouvantés, perdent courage à cette nouvelle, et d'Elbée, qui craint ce découragement dans ceux qu'il commande et dont il connaît les mœurs et le caractère, voulant prévenir une déroute plus dangereuse, ordonne la retraite. Bonchamps se dispose à la rendre moins meurtrière, continue son feu par intervalles, et couvre la marche de l'armée.

Bonchamps et le parti breton avaient toujours pensé qu'il était essentiel de porter le théâtre de la guerre au-delà de la Loire. Cet échec et cette retraite, plus volontaire que forcée, semblent démentir la bonté de son système; mais, pour la justifier, il suffira de citer les observations suivantes, que nous fournit M. Beauchamp.

« L'ordre, l'accord et l'ensemble furent re-
« marquables dans la défense; et jamais attaque
« ne fut plus mal combinée, ni plus mal diri-
« gée. On était convenu que tous les corps ven-
« déens donneraient simultanément le 28 juin.
« La prise du bourg de Nort fut retardée; ce re-
« tard dérangea cette combinaison, et d'Elbée,
« qui aurait dû le prévoir, ne le prévit point. On
« pouvait peu compter sur les intelligences que
« les chefs avaient à Nantes. Rien de plus facile

« à comprimer qu'un petit nombre d'amis timi-
« des dans une ville déterminée à se défendre.
« Bonchamps et d'Elbée avaient d'ailleurs trop
« peu de monde, vu la désertion des insurgés.
« Ceux de Larochejaquelein restèrent avec lui
« à Saumur, ou regagnèrent leurs foyers; et Les-
« cure, blessé à Saumur, s'étant retiré, les pay-
« sans de sa division se dispersèrent. Le plan
« d'attaque, en outre, était vicieux. On laissa
« toutes les forces de la Basse-Vendée presque
« dans l'inaction au-delà de la Loire, tandis
« qu'un simple corps d'observation aurait suffi
« pour simuler la fausse attaque. Alors quinze
« à vingt mille hommes auraient pu joindre Bon-
« champs sur la route d'Ancenis, et, sous la con-
« duite de ce chef expérimenté, attaquer en force
« à l'est et à l'ouest, et profiter des inégalités du
« terrein. Alors, Nantes une fois envahie, et les
« royalistes arrivés à ce degré de puissance et
« de gloire, ils auraient pu espérer de rétablir
« en France l'ancienne monarchie. Si Nantes ne
« fut point leur tombeau, c'est là que vint
« échouer leur puissance *. »

---

* Voyez aussi le nouv. Dictionnaire des siéges et batailles, art. *Nantes*.

COMBAT DU MOULIN-AUX-CHÈVRES. PRISE ET REPRISE DE CHATILLON. (5 juillet.)

Bonchamps et d'Elbée avaient repassé sur la rive gauche, et licencié leurs troupes pour quelques jours, attendant qu'une autre occasion s'offrît de réparer l'échec qu'ils avaient reçu à Nantes. Ancenis, Angers, Saumur retombèrent au pouvoir des républicains. Pendant qu'ils reprenaient sur la Loire les villes que les Vendéens avaient conquises et occupées si peu de temps, il se formait à l'autre extrémité, à Niort, une armée conduite par Westerman, prête à incendier le midi et le centre de la Vendée. La flamme et le fer le devancent. Lescure et Larochejaquelein veulent s'y opposer : leurs châteaux sont réduits en cendres; Saint-Maixent, Parthenay, Bressuire et Châtillon sont remplis d'épouvante. Lescure et Larochejaquelein, postés sur les hauteurs du Moulin-aux-Chèvres, veulent inutilement défendre cette dernière ville : ils sont complétement battus, et Châtillon est la proie du vainqueur; Châtillon, siége du Conseil et du Gouvernement.

Lescure s'était retiré à Cholet, laissant der-

rière lui ses possessions en feu, et un guerrier farouche qui avait pris pour système de vaincre par la terreur. Ainsi l'avait ordonné la Convention, et cette assemblée cruelle voulut punir ce même Westerman pour n'avoir point laissé partout où il passait des traces de sang et de cruauté assez marquées. Lescure, effrayé des progrès rapides de ce nouveau général, réclama les secours de Bonchamps et de d'Elbée. L'actif et valeureux Bonchamps, disent les historiens de la Vendée, n'attendit point que d'Elbée et les autres chefs fussent prêts. Dès qu'il arriva, il proposa d'attaquer ce même Westerman, assis sur les hauteurs où il venait de remporter la victoire. Lescure et Larochejaquelein avaient à venger leurs propriétés, et leur honneur qui leur était plus cher que tous leurs biens. Ils volent à l'ennemi, le surprennent pendant la nuit, culbutent son avant-garde, et sont arrêtés par deux décharges à mitraille. Bonchamps ordonne aux siens de se glisser ventre à terre jusqu'à la portée du fusil, et de tuer les canonniers sur leurs pièces. Aussitôt dit, aussitôt exécuté. Toute la troupe alors se précipite, et Westerman, à peine victorieux sur cette hauteur,

y laisse dans sa fuite précipitée ses canons, ses armes, ses munitions et ses bagages, et les deux tiers de ses soldats. Tels furent les secours que Bonchamps porta à ses amis. Il sentit qu'il fallait vaincre sur-le-champ, ou s'attendre à une bataille plus sanglante, pour ne pas dire à une autre défaite. L'honneur et les avantages de cette journée firent en quelque sorte oublier les affronts et les malheurs éprouvés sous les murs de Nantes.

COMBAT DE MARTIGNÉ-BRIAND. (15 juillet).

Après la défaite de Westerman, le conseil supérieur établi à Châtillon, était rentré dans cette ville, et, comme dit un historien, mettait une espèce d'ordre au sein du désordre même. Quelques jours après, le conseil militaire ayant à remplacer Cathelineau mort de ses blessures, se rassembla pour élire un général en chef. D'Elbée fut nommé. Quel général cependant y avait plus de droits, par ses talens militaires, par son dévouement absolu, par ses nombreux services à la cause commune, que le vertueux et modeste Bonchamps ? Comment avait-on

oublié qu'il n'avait jamais été surpris, quand il commandait en chef, et que toutes les fois qu'il pouvait être maître de ses opérations, nul ne pouvait se flatter de mettre plus de réflexion, de sagesse et de profondeur que lui dans ses plans d'attaque et de défense? Il avait mérité la confiance des généraux, des officiers, des soldats : il en jouissait sans orgueil; et cependant, avec tant de qualités et de titres, il ne fut point nommé général en chef. D'Elbée l'emporta de deux voix, et Bonchamps ne fut que général en second.

« Par ses vertus et ses talens, dit l'historien « de la Vendée, il avait aussi des droits au com- « mandement suprême; il y était porté par « des amis puissans; mais sa modestie, son « amour pour le bien général prévalurent; « maître de se faire nommer, il fit voter ses « propres officiers en faveur de son ambitieux « rival, pour éviter de nouvelles discussions. « Trop généreux dévouement! Cette fatale ré- « signation fit peut-être sacrifier l'intérêt de « tous à l'ambition d'un seul. » (Voyez t. I, p. 243, 2e édition).

Mais tous les généraux, Charette surtout,

n'assistèrent pas au conseil ; lui-même n'y parut point ; et même il ne voulut pas que d'Autichamp, son cousin-germain, s'y trouvât ; il donna le même ordre à M. de Scepeaux, son beau-frère *, sur qui il avait tout pouvoir. « Quant à vous, Fleuriot **, ajouta-t-il, vous êtes mon aîné, et je n'ai point d'ordres à vous donner. » Ainsi il se priva des trois voix qui lui étaient le plus assurées, satisfait de remplir les devoirs qu'il s'était prescrits, sans autre ambition que celle de les bien remplir.

Bonchamps n'ignorait point que le choix tomberait sur d'Elbée ; son zèle tout désintéressé l'empêcha de disputer cet honneur, qui lui appartenait de droit, s'il eût été la récompense des services. Le même motif l'empêcha non-seulement d'en témoigner mais d'en ressentir le

---

* M. le vicomte de Scepeaux, beau-frère de M. de Bonchamps, a servi sous ses ordres avec beaucoup de distinction ; il a depuis commandé en chef l'armée des Chouans.

** Il était digne, par ses talens militaires et son dévouement à la cause royale, qu'il a si vaillamment servie, de succéder à Bonchamps, dont il sut toujours mériter la confiance.

moindre mécontentement. C'est sans doute par erreur que nous lisons dans les Mémoires, d'ailleurs si intéressans et si généralement justes, de madame de Larochejaquelein, que Bonchamps écrivit une lettre ironique à d'Elbée, pour le féliciter de sa nomination *. Il suffit d'avoir une idée de son caractère, pour être convaincu que la crainte de nuire par cette démarche à la bonne intelligence qui devait exister entre le chef et l'armée, l'en aurait détourné. D'Elbée fut donc nommé, et je me garderai bien d'assurer, comme on l'a fait, que ce fut un malheur pour la Vendée ; tant il est vrai que tout ce qui est humain a des bornes fixées qui ne peuvent être dépassées. Il est un degré qu'on peut atteindre; mais là, tout dépérit et meurt : il en devait être de même de la Vendée. La modestie, qui n'est si souvent chez les autres qu'un orgueil déguisé, naissait chez Bonchamps de la bonté de l'âme, de la simplicité du cœur, et d'une religion douce. Ce n'était point l'ambi-

* Voici cette lettre : « Monsieur, je vous fais mon « compliment sur votre élection. Ce sont probablement « vos grands talens qui ont déterminé les suffrages. » (Voyez page 190.)

tion qui l'avait conduit aux combats. Il avait suivi la voix de sa conscience, qui lui disait de venger son Roi, de rétablir le culte de son Dieu. Servir ces grands intérêts était l'objet de tous ses vœux, les voir triompher était toute la récompense qu'il désirait; et jamais la moindre teinte de personnalité n'altéra ses sentimens. La lettre ironique qu'on lui suppose est donc une erreur, et sans doute cette erreur sera rectifiée dans la prochaine édition de l'ouvrage estimable où elle s'est glissée.

Les dévastations de Westerman n'avaient paru à la Convention qu'un masque pour couvrir une espèce de connivence. Le général qui le remplaça reçut des ordres plus sévères. Il avait rassemblé au Pont-de-Cé les forces d'Angers et de Saumur, et il était venu camper auprès de Martigné-Briant. Bonchamps, Scepeaux, d'Autichamp et Larochejaquelein s'y rendirent précipitamment avec quinze mille hommes. Quoique accablés de la grande chaleur, leur premier choc fut si impétueux, qu'ils rompirent l'avant-garde républicaine et lui enlevèrent cinq pièces d'artillerie. La défaite de cette armée eût été complète, si Bernard de Marigny, égaré

dans une fausse route, n'eût paru tout à coup à la tête de la cavalerie, du côté où l'on ne devait pas l'attendre. Cette fausse marche, couverte par la poussière, fit croire aux Vendéens surpris que c'était l'ennemi. Le conventionnel Bourbotte fondit sur le flanc gauche à la tête de la cavalerie. Manqué d'un coup de carabine, il fut blessé d'un coup de crosse par un paysan qu'il étendit à ses pieds. Aussitôt les Vendéens prennent la fuite, entraînent Bonchamps qui eut un cheval tué sous lui, et dont les habits furent criblés de balles. On se replia sur Coron. La chaleur était si grande que l'ennemi, déjà très-fatigué et très-maltraité, n'eut pas la force de suivre des fuyards redoutables qui peu auparavant l'avaient rompu et culbuté.

Sans un soldat de Bonchamps, Lescure eût péri dans cette déroute. Bonchamps se trouva seul un moment au milieu de cinq hussards qui lui ordonnèrent de se rendre. C'était entre les deux chemins qu'on appelle Butte-d'Erigné. Pour toute réponse il en tue un, en blesse un autre; quelques fuyards royalistes arrivent : mais ils ne peuvent le préserver d'une balle mâchée qu'un des hussards lui lâche dans le coude, prévenant

ainsi sa mort, et vengeant celle de son camarade. La chaleur et la soif, tout se réunit aux douleurs que lui causait sa blessure. Elle fit horriblement souffrir le général. Le mouvement, la température excessive, aggravèrent prodigieusement ses douleurs. Il fut transporté au château de Jallais pour s'y faire guérir. Il y fut soigné par sa femme, entourée de ses enfans. Par une fatalité assez inconcevable, cette blessure, qui était peu de chose en apparence, eut, comme toutes celles qu'il reçut, les suites les plus fâcheuses *, puisqu'elle devait long-temps encore priver l'armée de sa présence. On sait que madame de Larochejaquelein et les autres historiens de la guerre de la Vendée (en ceci nous partageons leur opinion) disent que les paysans vendéens ne s'avançaient qu'autant qu'ils voyaient leurs généraux à leur tête. C'est donc, en vérité, bien à tort qu'on fait à Bonchamps le reproche d'être si souvent blessé. Sans doute il le fut souvent; il

* Il paraît qu'il n'en guérit jamais; et si je dois m'en rapporter aux notes qui m'arrivent, on doit croire qu'il ne s'en serait jamais guéri, et que son bras serait pour toujours resté ankilosé.

connaissait les moyens qui pouvaient les conduire à la victoire; il connaissait surtout l'esprit des Vendéens, et plus encore l'affection de ses soldats, qu'il devait regarder comme ses enfans. Comme le grand Condé, il n'avait pas, pour exciter des Français, un bâton de commandant à jeter dans les rangs ennemis; il n'avait que sa personne; il ne pouvait, il ne devait compter que sur l'amour des siens. Il eût eu bien tort de n'y pas compter, car ils étaient non-seulement ses soldats, mais encore ses enfans. Aussi, toutes les fois qu'une affaire importante devait décider du salut de son pays, du salut de son Roi, il ne doutait jamais que le moyen le plus sûr d'arracher la victoire, était de se précipiter au milieu des escadrons ennemis. Il ne se trompait pas; et si souvent l'expérience lui avait démontré que ses fidèles guerriers ne l'abandonneraient point! Il comptait sur leur dévouement dans presque toutes les circonstances majeures qui pouvaient avoir de l'influence ou décider du sort de la Vendée. Il fut toujours fidèle à ses promesses; il fut toujours soldat aussi brave que généraldistingué, parce qu'il avait juré de sauver son pays et le fils de son Souverain : il devait

tenir son serment, rétablir son Dieu et son Roi ou périr sur le champ d'honneur.

COMBAT DE VIHIERS ET DE CORON. DÉROUTE DE SANTERRE. (18 juillet.)

L'affaire de Martigné-Briant était comme indécise. Bonchamps, blessé, fut porté à Jallais, seul château du canton qui ne fût pas encore incendié. Sa femme et ses enfans vinrent l'y retrouver. Les autres chefs étaient allés, chacun dans leurs districts, préparer de promptes levées. Les républicains, de leur côté, se considérant comme victorieux, parce que le champ de bataille leur était resté, vinrent occuper Vihiers, lorsque six cents Vendéens, armés de piques et de fusils, paraissent tout à coup sur les hauteurs. Pendant que les républicains défendent leur position, les Vendéens se rassemblent; et, soutenus d'un corps d'élite de six cents Suisses, ils culbutent tous les républicains. On se battit alors sur les hauteurs et dans Vihiers, avec d'autant plus d'acharnement que les Vendéens, instruits que Santerre était un des généraux, voulaient prendre mort ou vif ce régicide. Rien ne put leur résister : la

déroute fut entière; le champ de bataille resta couvert de deux mille morts et de trois mille prisonniers; l'artillerie, les munitions, les bagages, tout fut pris. Santerre ne dut la vie qu'à la vitesse de son cheval. Cette action est d'autant plus étonnante qu'il n'y avait aucun des chefs marquans, ni Lescure, ni Larochejaquelein, ni Bonchamps; mais on avait persuadé aux Vendéens qu'ils étaient présens, et cette seule idée suffit pour soutenir leur courage. Cette victoire suffit aussi à la Convention pour imputer à Biron les affronts et les défaites que les républicains éprouvaient dans la partie de la Vendée où il commandait. Dénoncé, accusé, et de suite envoyé à l'échafaud, ce général, qui s'était distingué dans la guerre d'Amérique, sous le nom de Lauzun, malheureux d'avoir pris part à nos dissensions, et coupable, issu d'une famille illustre, d'avoir combattu pour des régicides, dit en montant à l'échafaud : « Infidèle à mon Dieu, à mon « ordre, à mon Roi, je meurs plein de foi et de « repentir. »

COMBAT D'ÉRIGNÉ ET DU PONT-DE-CÉ. (28 juillet.)

Quoique Bonchamps fût retenu à Jallais pour

y rétablir sa santé, les chefs de l'armée d'Anjou ne faisaient aucune entreprise importante sans le consulter. Lescure, le prince de Talmont venaient lui faire part des objets mis en délibération. S'agissait-il d'aplanir quelque grande difficulté? c'était à lui qu'on avait recours. Pendant que les armées vendéennes disputaient chaque pouce de terrein sur différens points du pays, Bonchamps devait surveiller la rive gauche de la Loire, et la garantir contre les républicains du Pont-de-Cé, d'Ancenis et d'Angers. Les Bretons, attachés à sa division, se plaignaient d'être constamment exposés les premiers à tous les dangers; et depuis trois jours s'obstinant dans leurs mutineries, ils résistaient à toutes les sollicitations employées pour les faire rentrer dans le devoir. Il était également dangereux de punir ou de laisser impuni ce défaut de subordination.

Bonchamps, qui pouvait seul rétablir l'ordre, en est averti. Il se rend auprès d'eux à Cholet, malgré sa blessure. Aussitôt qu'ils l'aperçoivent, ils l'entourent et crient : *Vive le Roi! vive Bonchamps!* Honteux de leur désobéissance, rendus à eux-mêmes, et comme ivres de sa présence, ils le prient de les conduire partout où il voudra.

Tel était le pouvoir que Bonchamps avait sur l'esprit de ses compagnies bretonnes et angevines. « C'est ce pouvoir magique, dit M. Soyer, « major-général de la grande armée d'Anjou, « qu'exerçait sur les troupes la présence seule « de ce général, qui explique nos continuelles et « étonnantes victoires *. » Aussi, avant et après le siége de Nantes, tous ceux qui venaient des bords de la Loire s'attachaient à sa division. Elle était si bien connue de l'ennemi, qu'à l'affaire de Châtonay, où le brave Fleuriot les commandait, on entendit l'ennemi crier aux Vendéens : *Si tu n'as pas les Bonchamps, tu vas être bien battu.* Bonchamps connaissait si bien leur attachement à sa personne, qu'en leur parlant il ne se servait jamais de termes grossiers ; le jurement, si ordinaire à quelques officiers, ne souilla jamais ses lèvres : tant il se respectait dans chacun de ses soldats, qu'il considérait en père de famille ; et chaque fois qu'il les conduisait au combat, il les encourageait par je ne sais quelle satisfaction vive qui s'exprimait dans toute sa personne, et semblait leur dire : Mes enfans, la victoire est

* Voyez *Pièces justificatives*, n° 2.

où je vous conduis; elle n'a pour nous que des lauriers. Marchons, et sachons les cueillir.

Bonchamps profita de ce nouvel élan d'obéissance, d'attachement et de respect, pour les conduire, malgré sa blessure, vers le Pont-de-Cé, contre les républicains qui voulaient franchir cette barrière.

Messieurs d'Autichamp * et Duhoux, qui commandaient l'avant-garde de Bonchamps, avaient surpris le 26 les hauteurs de Meurs et d'Erigné, en avant du Pont-de-Cé. L'ennemi avait pris la fuite; vivement poursuivi par les Vendéens jusqu'au pont, il laissa derrière lui quatre cents hommes du huitième bataillon de Paris **, qui furent interceptés. Ils périrent presque tous en voulant passer la Loire à la

---

* M. le comte Charles d'Autichamp était cousin germain de M. de Bonchamps; il a servi avec distinction dans son armée, et depuis commandé en chef l'armée vendéenne en 1799. Il est maintenant lieutenant-général commandant la vingt-deuxième division militaire, pair de France, et commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

** Le plus grand nombre des soldats qui composaient ce bataillon avait été arraché de force du sein de leurs familles, et c'est ce que l'on appelait des volontaires.

nage. L'officier qui commandait à Angers sortit avec ses troupes, dans l'intention de s'opposer au mouvement des royalistes; mais les Vendéens, dans la crainte d'une surprise, coupèrent les ponts et se tinrent sur la rive gauche, pendant que l'ennemi occupait la rive droite. Le 28, Bonchamps arriva avec ses intrépides Bretons, et s'empara de Champtocé. Il y établit un poste d'où il pouvait et devait, d'après toutes les probabilités, intercepter tous les convois. Angers même se trouvait menacé, et l'on sait que cette ville est le chef-lieu de l'Anjou, et qu'elle était la place forte la plus importante dont les Vendéens pussent s'emparer *. Philippeaux, dont le danger accroît l'audace, rassemblant toutes les forces disponibles, vient reconnaître les Vendéens, et fait rétablir le pont. Les royalistes, dont les forces étaient de beaucoup inférieures, abandonnent le château, poste important qui depuis malheureusement resta au pouvoir des républicains.

---

* On sait combien cette ville était fortifiée, et l'on a peut-être déjà eu à se repentir d'avoir détruit une partie de ses remparts.

Bonchamps, dans sa retraite à travers les rochers d'Erigné, toujours poursuivi par l'ennemi, regagna, non sans danger, le château de Jallais. Il prouva encore dans cette circonstance difficile qu'il était aussi redoutable à l'ennemi par sa vaillance dans les combats, que nécessaire à son parti lorsque les chances de la guerre trahissaient la sainte cause *.

MESURES ADOPTÉES PAR LA CONVENTION POUR DÉTRUIRE LA VENDÉE.

La Convention avait à combattre les puissances qui pénétraient par le nord et par le midi sur le territoire de la République, pendant que les flottes anglaises menaçaient de ravager ses côtes; elle avait en outre à étouffer dans l'intérieur les insurrections du fédéralisme; mais elle craignait particulièrement les succès des Vendéens, et beaucoup plus que la confédération des puissances. Dans cette position critique, elle

* Il est peut-être le seul qui, même au sein de la victoire, ait su calculer les chances de la fortune, et s'assurer une retraite au moment où tout semblait lui présager un glorieux triomphe et le salut de son pays.

prit des mesures qui font frémir l'humanité. On accusa les Espagnols de cruautés inouïes, quand ils découvrirent l'Amérique, et qu'ils voulurent la subjuguer; mais la Convention a surpassé de bien loin ce qu'on dit alors des Espagnols : elle fut au delà de tout ce qu'on pourrait se figurer, par les atrocités monstrueuses qu'elle imagina et discuta en pleine assemblée, avec un sang froid aussi révoltant pour la nature humaine, que l'est la soif insatiable de l'or et de l'argent, si justement reprochée aux Espagnols.

Tous ces excès, tant reprochés à cette nation, dans un siècle qui touchait encore à la barbarie, on doit moins les imputer à ce peuple qu'à un petit nombre de scélérats. Mais au contraire en France, dans un siècle appelé le siècle des lumières, siècle qui n'avait cessé de vanter la tolérance, surtout les droits de l'homme ; dans ces temps encore trop voisins de nous, où au nom de l'humanité on outrageait l'humanité même, en commettant les plus horribles atrocités; la Convention dut paraître à l'Europe épouvantée comme une assemblée de monstres, tels que l'enfer aurait pu en vomir de ses abîmes, si ses gouffres pouvaient s'entr'ouvrir.

Le 26 juillet, Barrère avait, le premier, prononcé à la tribune ces paroles de destruction, bien dignes de ce monstre, dont le nom fait frémir tout Français, et qui sera transmis à la postérité, à côté des noms de Carrier et de Joseph Lebon. « Jamais vous ne parviendrez à les vain-
« cre (les Vendéens), si vous ne faites la ré-
« colte de ces brigands. Portez le feu dans leurs
« repaires; envoyez-y des travailleurs : ils apla-
« niront le terrein. » Et comme le crime entraîne au crime, et la cruauté à la cruauté, la Convention, docile, décréta vingt-quatre compagnies d'incendiaires, et des tirailleurs braconniers. Ils étaient dignes de remplir une semblable mission, et surpassèrent les ordres qui leur furent donnés, s'il était possible de se livrer à des atrocités plus cruelles que celles qu'avait inventées cette assemblée régicide. Ce discours incendiaire n'était que le prélude de celui que ce même organe de destruction prononça cinq jours après. « Le comité, dit-il, a préparé des me-
« sures qui tendent à exterminer cette race re-
« belle de Vendéens, à faire disparaître leurs
« repaires, à incendier leurs forêts, à couper
« leurs récoltes. C'est dans les plaies gangré-

« neuses que la médecine porte le fer et le feu.
« C'est à Mortagne, à Cholet, à Chemillé *, que
« la médecine politique doit employer les mêmes
« moyens et les mêmes remèdes. Détruisez la
« Vendée, et vous sauvez la patrie. »

Qui pourra croire, dans quelques siècles, même sur la foi des historiens les plus accrédités, que, sur la proposition d'un de ses membres, la Convention Nationale ait décrété que, dans la Vendée, l'une de ces provinces dont elle se disait l'organe, l'on devait incendier les bois taillis et les genêts, abattre les forêts, détruire les habitations, couper les moissons, les récoltes, et les porter sur les derrières de l'armée; ordonner enfin que les femmes, les enfans, fussent saisis, enlevés et conduits dans l'intérieur, pour être plus à portée de tous les instrumens qui devaient servir à les détruire? Qui pourra croire surtout que des ordres aussi inhumains trouvèrent des hommes assez

---

* Lorsqu'il parlait ainsi, il n'imaginait pas que ses blasphèmes, loin d'être des injures, étaient autant de titres d'honneur pour ces villes, témoins de tant d'exploits, et victimes d'un si noble dévouement.

faibles pour les exécuter? Nous ne parlerons point de la confiscation des biens, non-seulement du clergé et de la noblesse, mais encore de tous les gens riches attachés à leurs devoirs : il fallait bien trouver le moyen d'indemniser les *patriotes* *.

La France et l'Europe entière ne sont aujourd'hui que trop convaincues qu'on ne commet pas tant de crimes, d'horreurs et d'atrocités pour rien. Afin de rendre plus facile l'exécution du décret, on ordonna, sous les peines les plus graves, la levée en masse, et au son du tocsin, de tous les habitans des districts environnans, depuis l'âge de seize ans jusqu'à cinquante. On y ajouta que l'armée qui avait défendu Mayence avec tant de courage, serait transportée en poste dans la Vendée, et qu'à cette troupe on ajou-

* On sait que tous les Vendéens, de quelque classe qu'ils fussent, et qui méritaient ce titre, perdirent tout ce qu'ils possédaient, excepté les propriétés qu'ils défendirent et qu'ils sauvèrent au prix de leur sang. Je pourrais en fournir un exemple qui m'est personnel; car les propriétés que mon père, officier vendéen, possédait sur la rive droite de la Loire, ont été vendues, quoiqu'il n'ait jamais émigré, étant mort les armes à la main pour la cause de son Roi.

terait encore la garnison de Valenciennes, qui était de seize mille hommes bien aguerris. Pour donner plus d'ensemble et d'effet à toutes ces mesures de destruction, il fut prescrit aux généraux de se tenir uniquement sur la défensive jusqu'à l'arrivée des forces dont on venait de décréter le rassemblement et l'envoi. Au lieu de laisser la direction de ces forces à des chefs différens, et à des volontés trop souvent divergentes, le mouvement des armées fut subordonné à une autorité centrale, d'où émaneraient tous les ordres d'exécution. Ainsi la Convention eut bientôt huit puissantes armées soumises aux ordres d'une seule et suprême autorité, prêtes à consommer, nonpas la reduction de la Vendée, mais le forfait inhumain conseillé par Barère, et adopté avec une cruelle joie par la Convention. Ces huit armées, placées à l'extrémité sur autant de points, devaient aboutir au centre, et opérer la destruction projetée. L'événement a prouvé que c'est à ce système d'opérations que fut due la réduction ou l'anéantissement de la Vendée.

De son côté, Bonchamps avait conseillé vingt fois de concentrer les autorités, pour faciliter la défense. Il voulait qu'après y avoir pourvu,

l'on fît une diversion en Bretagne, ce qui aurait forcé la Convention d'y envoyer une partie des forces qu'elle retenait dans la Vendée; et cette diversion était le seul moyen de salut. Un système de défense, protégé par les localités, par les mœurs, par le courage des habitans, tandis qu'une partie de l'armée se serait réunie aux mécontens de la Bretagne, lui avait constamment paru le seul moyen de terminer heureusement cette guerre interminable. C'était aussi le sentiment du chevalier de Tinténiac, frère du Breton La Rouarie, qui vint, vers ce temps-là, dans la Vendée, portant des dépêches de la part des ministres de l'Angleterre.

Le cabinet de Londres proposait aux Vendéens de passer la Loire, de s'emparer d'un port dans la Bretagne, pour y établir et y faciliter les communications, et pour y faire parvenir les secours nécessaires d'hommes, d'armes et d'argent. Jusqu'alors, et pendant cinq mois, abandonnée à ses seules ressources, sans accord, sans concentration d'autorité, et même divisée d'opinions (car une partie des villes et des territoires environnans était bien loin de ressentir les mêmes impulsions), la Vendée avait soutenu

victorieusement la cause de l'Autel et du Trône, de la Religion et de l'hérédité dans la maison royale des Bourbons. Nulle puissance n'était venue à son secours, aucun prince de la famille auguste n'avait pu paraître; mais l'image ineffaçable en était retracée jusque dans les forêts les plus sombres; et c'est bien sous ce rapport qu'on peut affirmer que ce territoire vendéen, cet ensemble des provinces connues sous les noms de Poitou et d'Anjou, fut, même sous les Carlovingiens comme aujourd'hui, la terre de la fidélité, du dévouement et de la religion. Qu'on juge, d'après cet exposé, de l'impression que dut faire l'apparition du chevalier de Tinténiac, quand il arriva dans la Vendée, au nom du gouvernement anglais, qui avait si généreusement accueilli la noblesse et le sacerdoce échappés à tant de massacres.

A ces secours promis au nom de l'Angleterre, plusieurs chefs vendéens se rappelèrent les longues discordes qui avaient existé entre les rois de France et d'Angleterre; ils exprimèrent involontairement quelques doutes sur la bonne foi punique, pour me servir de l'expression romaine. Mais Bonchamps, supérieur aux préjugés qu'é-

lèvent certaines circonstances, démontra que la Vendée ne pouvait suffire, elle seule, au succès de la grande cause qu'elle avait eu l'honneur d'embrasser la première; que les intérêts des Rois étaient les mêmes, lorsqu'il s'agissait d'une assemblée régicide, qui, dans le meurtre de son Roi, avait cru pouvoir envelopper par le même crime et par le même piége, tous les Rois non-seulement de l'Europe, mais des quatre parties du monde. « Ne se sont-ils pas vantés, ajou-
« ta Bonchamps, que la révolution française fe-
« rait le tour du globe? Et n'était-ce pas dire
« hautement que, partout où ils trouveraient des
« Rois, ils les immoleraient sur ce même autel
« de liberté sacrilége, où ils avaient sacrifié
« Louis XVI, le plus vertueux des Rois, à l'a-
« narchie républicaine? » Ensuite, appuyant sur l'histoire des peuples ses vues profondes, il cita l'alliance de la fameuse Elisabeth d'Angleterre et de notre Henri, si justement nommé le Grand.
« Alors, dit-il, on voulait, dans l'Occident, at-
« taquer la monarchie : notre but aujourd'hui
« est de la relever, ainsi que le trône des Bour-
« bons. Pour atteindre ce but, employons ce
« que nous offre l'Angleterre. En défendant la

« cause des Bourbons, est-il en Europe un « seul Roi qui puisse ignorer que c'est défendre « et soutenir sa propre couronne? qu'en nous « battant pour rétablir le trône de saint Louis, « nous combattons pour la cause des souverains, « afin de prévenir l'ébranlement de leurs trô- « nes, et peut-être le bouleversement de l'Eu- « rope? »

Tous ceux qui connaissaient l'état et les dispositions de la Bretagne, applaudirent aux vues de Bonchamps. Tinténiac, après un entretien secret avec le héros vendéen, repartit pour l'Angleterre, dans l'espérance d'amener incessamment les secours qu'offrait à la cause des Bourbons cette île, si long-temps célèbre par les haines que, de règne en règne, elle n'avait cessé de fomenter contre eux.

BATAILLE DE LUÇON. (13 août.)

Le plan d'agression conventionnelle et d'extermination se préparait et touchait à son complément. Le Vendéen, depuis l'origine de la guerre, toujours incertain dans sa marche, mais inébranlable dans sa résolution de relever le

trône, ou de périr, s'abandonnait au destin des combats, attendant plus de ses nobles efforts que des promesses incertaines de l'Angleterre. Malheureusement, lorsque d'une part tout se réunissait pour accélérer leur perte et leur malheur, je ne sais quelle aveugle imprévoyance les tenait séparés et même divisés. C'est ainsi que la divine Providence nous cache les ressorts par lesquels elle relève un trône que tant de guerriers indomptables n'ont pu préserver de sa chute. D'Elbée, qui exerce l'autorité suprême sur toute l'armée royale, tout en rendant justice aux vertus de Bonchamps, laisse la Bretagne à sa destinée, et porte toutes ses vues à réparer l'affront que les armées vendéennes ont éprouvé le 28 juin, à Luçon *.

---

* Cette ville, située à cinq lieues ouest de Fontenay, est à trois lieues de la mer, au bord du Marais, sur un terrain horizontal; son séjour est malsain : ses maisons vastes et commodes, son aspect riant, et ses nombreux jardins, la rendent plus agréable que ne le comporte une population de deux mille âmes; elle a un canal qui conduit à l'Océan. Quoique sans fortifications, ses dehors présentent quelques points d'appui, qui peuvent suppléer à l'inégalité des forces, et procurer à une armée inférieure des avantages de positions. Elle est d'ailleurs

Neuf mille républicains défendent cette ville : le général Tuncq les commande. D'Elbée part avec vingt mille hommes, confiant la défense de l'Anjou et du Haut-Poitou à Bonchamps. Charette, Joly, Savin et Royrand augmentent et fortifient les espérances du généralissime ; ils ajoutent les troupes qu'ils commandent à l'armée soumise à ses ordres. Mais le général républicain a tout à la fois pour lui le grand art de la guerre, et l'art encore souvent plus utile que le talent, celui de surprendre, de tromper et d'employer adroitement la perfidie. Il a su d'un espion qui ne ment jamais (si toutefois la vérité s'est jamais placée sur les lèvres d'un espion), qu'à une heure donnée il sera attaqué. Tuncq a fait à peine son plan de bataille, qu'il reçoit du ministre de la guerre une lettre de destitution. Ce coup partait de Saumur, où ses opérations irrégulières, et son aversion pour Rossignol, lui avaient aliéné les esprits. Les conventionnels Bourdon de l'Oise et Goupilleau

---

environnée de plaines où l'on peut tirer parti de la cavalerie et de l'artillerie volante. (Nouv. Dict. des siéges et bat., t. IV, p. 156.)

de Fontenay, alors en mission auprès de Tuncq, lui ordonnèrent, par un arrêté, de continuer ses fonctions. Une très - petite force va au-devant de l'ennemi, avec ordre de se replier, car l'impétueux Vendéen se précipitera en avant; d'autres corps soutiendront ces premiers bataillons, et se replieront également. Les Vendéens, croyant n'avoir à combattre qu'une poignée d'hommes, s'ébranlent en désordre en jetant des cris affreux pour accabler les républicains de leur masse. Ils renversent tout ce qui est devant eux; mais à peine se sont - ils fait jour à travers ces troupes fugitives, que le gros de l'armée, couché sur le ventre, se lève et fait un feu terrible de mitraille. Revenus de leur première surprise, les royalistes, excités par leur chef, avancent courageusement. Les deux bataillons républicains se replient sur la ligne, en continuant leur feu et leur manœuvre. Les royalistes fondent avec impétuosité pour les atteindre; alors Tuncq ordonne un roulement qui devait servir de signal à ses soldats. Le Vendéen, étonné, croit voir sortir de terre une armée magique, dont les mouvemens réguliers, combinés, rapides, renversent tout ce qui est

devant elle. Ainsi, tout reste au pouvoir de l'ennemi. Neuf mille républicains, par suite des dispositions inattendues et des trahisons, surprennent, culbutent, et mettent en fuite l'armée vendéenne. Six à sept mille morts ont couvert le champ de bataille. Là périt Baudry-d'Asson, déjà célèbre par sa résistance à l'oppression en 1792. Obligé de se dérober au supplice qui l'attendait, il resta, comme nous l'avons déjà dit, caché sous terre avec son fils dans une avenue de son château, d'où il ne sortit qu'à la nouvelle de l'insurrection qui éclata à Saint-Florent. Toujours fidèle et constant, aussi intrépide que malheureux; il n'eut point le courage de soutenir ce dernier revers. Accompagné d'un domestique généreux, il jure avec lui de ne point survivre à cette fatale journée. Tous deux périrent dignes d'être également regrettés et de vivre dans l'avenir *. Grâces aux transfuges de la Légion-Germanique, car sans elle l'armée entière arrêtée au pont Mielet, seul passage par lequel elle pouvait échapper à l'ennemi

* Ce fidèle domestique voyant son maître tombé sans vie, se précipita sur ses restes; et le tenant étroitement embrassé, il périt horriblement massacré.

qui la poursuivait l'épée dans les reins, eût été complétement anéantie. Tuncq éprouva dans ce jour tout ce que la fortune a de bizarre et d'inconstant *. Comme il méditait sa victoire, il reçut du ministre de la guerre l'ordre de sa destitution. Les commissaires de la Convention lui ordonnèrent nonobstant de combattre et de vaincre. Pour prix de sa désobéissance au ministre, et de sa déférence à des régicides, il combattit et vainquit. Grand Dieu! à qui donc accordez-vous les honneurs de la victoire?

Tant que le faisceau d'alliance n'est pas rompu, rien n'est encore désespéré. Mais ce dernier malheur, au lieu de rapprocher les chefs, les aigrit mutuellement; et ce germe de division, loin d'être extirpé, poussant chaque jour de profondes racines, ne laisse plus entrevoir que des calamités affreuses. Il n'y a plus que des succès partiels: le gouffre est ouvert. Ce n'est point l'ange exterminateur qui y précipite des rebelles: l'enfer s'est soulevé, et la Providence, dont les voies nous sont cachées, a permis son triomphe.

---

* Voyez le Dict. des siéges et bat. t. IV, p. 157.

COMBAT SOUS NANTES. (5 septembre.)

Depuis la bataille de Luçon, de légers succès, de petites défaites, marquent chaque jour dans les districts où commandent Charette, Joly, Savin et quelques autres royalistes; semblables à ces faibles éclairs qui, sous un ciel électrique, annoncent l'orage encore éloigné; mais bientôt l'horizon étincèle, et la foudre suit l'éclair. C'est l'effet que produisit la nouvelle que l'armée de Mayence était arrivée à Nantes. Les royalistes faisaient une tentative contre le camp républicain qui couvrait cette ville; Merlin de Thionville s'avance, et d'une voix qui s'élève au-dessus du canon qui tonne sur les deux armées, il s'écrie : *L'armée de Mayence est arrivée!* A ces mots, la trompette et le tambour se font entendre et donnent le signal de la retraite.

COMBAT DE CHANTONAY. (5 septembre.)

Ce même jour où les royalistes étonnés, interdits, prirent la fuite devant quatre mille républicains, d'Elbée lavait dans le sang d'une

autre armée républicaine l'affront qu'i lavait éprouvé devant Luçon. Royrand avait reçu l'ordre de s'approcher avec quinze mille hommes et vingt pièces de canon. Il enveloppa, auprès de Chantonay, six mille soldats de l'armée que Tuncq venait de laisser au général Lecomte. Il ne resta de cette armée victorieuse à Luçon, que quinze cents hommes. Le général y fut blessé à mort; les vivres, les munitions, artillerie, chariots, chevaux, effets de campement, tout resta au pouvoir des royalistes : victoire certes déplorable, puisqu'elle coûta aux vainqueurs trois mille hommes, qui périrent presque tous à l'arme blanche, en voulant forcer les retranchemens.

CONSEIL DE GUERRE SUR LES MOYENS DE RÉSISTER A L'ATTAQUE GÉNÉRALE PROJETÉE PAR LES RÉPUBLICAINS.

Après l'affaire de Chantonay, d'Elbée rentra dans le centre de la Vendée. On avait surpris un courrier qui portait de Saumur à Nantes le plan d'opérations que les ennemis avaient concerté. Les généraux, convoqués à Châtillon,

délibérèrent sur cette pièce importante. L'ennemi s'était proposé de pénétrer jusqu'au centre de la Vendée. Il croyait pouvoir effectuer ce projet par une suite de mouvemens qui seraient liés les uns aux autres. Mais comme il fallait partir des extrémités pour parvenir au centre, il ne fut pas difficile aux royalistes de comprendre qu'occupant le point central, ils pouvaient diriger, ayant près de cent mille hommes disponibles, des forces supérieures sur les points isolés qui seraient attaqués. « Quel heureux « hasard! dit Bonchamps, à qui l'ensemble et « les conséquences de ce plan n'avaient pas « échappé; quel bonheur nous a fait connaître « le plan de l'ennemi! J'y vois la main de Dieu « qui veut sauver la Vendée. Ceci nous impose « de nouveaux efforts et de plus grands sacrifi- « ces. Nos ennemis connaissent enfin le secret de « la victoire, puisqu'ils veulent former des masses « pour nous accabler. Nous saurons repousser « cette armée de Mayence, qu'on dit être for- « midable; mais n'est-il pas à craindre qu'elle « ne revienne à la charge plus terrible encore? « Comment nous garantir de l'acharnement « d'ennemis implacables qui se recrutent sans

« cesse malgré leurs défaites? Au contraire,
« chacune de nos victoires s'achète par la vie
« de quelques braves que nous ne pouvons rem-
« placer. Hâtons-nous, par une expédition har-
« die, de déconcerter les projets des républicains.
« La Bretagne nous appelle : marchons, agran-
« dissons nos destinées. Ne nous berçons pas
« plus long-temps de l'espérance de voir la mo-
« narchie rétablie par les puissances étrangères.
« C'est à nous que doit en appartenir la gloire.
« La position des coalisés ne nous est pas mieux
« connue que celle de notre ennemi commun.
« Atteindrons-nous jamais le but de nos géné-
« reux efforts, si nous ne sortons de ces forêts,
« de ces ravins impénétrables, qui nous séparent
« du reste des hommes? Franchissons le fleuve,
« et que la France étonnée nous voie parcourir
« la Bretagne en vainqueurs : l'armée s'y grossira
« de tout ce qui aime encore son Dieu et son
« Roi. Bientôt, maîtres d'un port sur l'Océan,
« nous donnerons la main à nos princes, et
« nous acquerrons enfin cette consistance poli-
« tique sans laquelle nous ne pouvons remplir
« l'espoir de l'Europe. Surtout, craignons d'at-
« tendre, pour passer la Loire, que la fortune

« vienne à changer; car alors il ne serait plus « temps. »

D'Elbée combattit cette sage proposition, et n'adopta que la première partie du plan. Il dit que les Vendéens ne renonceraient jamais au sol qui les vit naître; qu'il serait imprudent de s'exposer sur des promesses vagues d'amis plus que douteux; que la Vendée, garantie au nord par la Loire, ayant trois armées sur pied, dont l'une vers l'ouest, défiait les forces de Nantes et des sables d'Olonne; l'autre, au sud, surveillait les mouvemens des ennemis situés à Luçon et à Fontenay, et que la troisième, qui était nécessairement la plus forte puisqu'elle avait le plus d'ennemis à combattre, contenait, à l'est et au nord, les ennemis placés à Saumur, Angers et dans les environs. « Le terrein que « nous occupons, dit-il, est difficile mais favo- « rable pour la défense : disposons habilement « nos trois armées de manière à pouvoir les réu- « nir suivant les circonstances, ou les subdiviser « à volonté. Depuis six mois, nous nous signa- « lons tous les jours; les ennemis que nous avons « eus à combattre, nous les avons défaits. L'in- « térieur de la Vendée ressemble aux îles de

« l'Océan, qui demeurent florissantes et tran-
« quilles au milieu des vagues irritées qui les
« menacent tous les jours. Entraînés par des
« vues ambitieuses, gardons-nous bien de dépas-
« ser le but au-delà duquel serait notre ruine.
« Une ambition raisonnable ne nous conseille
« pas d'envahir, mais seulement de nous dé-
« fendre. Songeons moins à la destruction de
« la république, qu'à l'affermissement de la
« royauté parmi nous. C'est par des victoires
« qu'il faut l'obtenir, et bientôt nous saurons
« marquer le poste où tout bon Français doit se
« rendre. Formons d'abord autour de nous et
« de nos familles un rempart impénétrable, en
« présentant à l'ennemi un front menaçant et
« terrible; que nos femmes, nos enfans, nos
« vieillards puissent encore jouir du charme
« de la paix et des douceurs du repos ! »

D'Elbée, dont l'avis eut l'assentiment de la plupart des chefs, se réserva le commandement de la grande armée; Royrand eut la direction des forces du centre, avec l'injonction de se replier devant les divisions républicaines de Luçon et de Fontenay jusqu'aux Herbiers, pour reprendre ensuite l'offensive, selon que les cir-

constances lui paraîtraient plus ou moins favorables. Les divisions du Bas-Poitou furent confiées à Charette, pour contenir les Mayençais, de concert avec Bonchamps qui avait le commandement de l'Anjou, et qui volait avec joie et sans prétention partout où il y avait des coups décisifs à porter. Telle fut la distribution des forces vendéennes. Elle supposait et nécessitait parmi les chefs une parfaite intelligence. C'est avec ces trois armées qu'il fallait contenir et réprimer les huit divisions républicaines qui devaient envelopper et détruire la Vendée, pour peu que l'harmonie fût troublée parmi les chefs chargés de la défendre.

COMBAT DE CURON, OU DÉROUTE DE SANTERRE.
(18 septembre.)

Les commissaires de la Convention auprès des huit divisions républicaines de la Vendée, ordonnèrent qu'au 10 septembre le tocsin sonnerait dans tous les districts qui l'environnaient; que depuis dix-huit ans jusqu'à cinquante, tous les habitans prendraient les armes, sous peine d'être emprisonnés comme suspects. C'était

le moyen d'avoir beaucoup d'hommes et peu de soldats, dit l'historien M. de Beauchamp. Mais cette masse énorme de trois cent mille combattans fut soutenue par soixante-dix mille hommes de troupes aguerries. D'Elbée, voulant opposer à cette masse une autre masse aussi redoutable, adressa une proclamation à tous les habitans de la Vendée. On y remarque le passage suivant. « Français catholiques et fidèles au « Roi ! vos amis, vos parens, vos libérateurs « vous appellent.... Les soi-disant patriotes ont « juré de vous arracher des bras de vos femmes « et de vos enfans.... Au lieu de cette paix pro- « fonde, de ce bonheur qu'ils vous avaient pro- « mis, ils vous ont apporté la désolation et la « mort, pour vous forcer à soutenir une cause « barbare et impie et des lois de sang que vous « abhorrez.... Venez, nos amis, vous joindre à « nous; venez : nous avons tous juré de vaincre « ou de périr pour notre Dieu, pour notre Roi. « Le terme de nos travaux est proche; les puis- « sances alliées sont aux portes de Paris.... Que « tous les habitans en état de porter les armes « viennent avec des fusils, des piques, des four- « ches, et toutes autres armes de guerre, pour

« être prêts à marcher avec nous.... S'il était
« parmi vous des lâches qui refusassent de mar-
« cher pour une cause aussi sainte, je déclare
« qu'ils seront regardés comme complices de la
« Convention nationale, et punis comme tels. »

Ainsi le tocsin fut pour la seconde fois le signal de la terreur ; mais il n'ôta point l'espérance aux Vendéens. Leur ennemi le plus à craindre était moins encore la force qui se disposait à les attaquer, que leur propre impatience, leur précipitation, et même le peu de concert dans leurs entreprises. Bonchamps et d'Elbée venaient de tracer un plan de défense et d'attaque. Lescure apprend que la levée en masse s'organise à Thouars : il veut la dissiper ; à peine a-t-il paru, que la plaine est inondée de fuyards. Le général Rey les rallie à la tête de la division qu'il commande ; Lescure, surpris et plus faible, oppose cependant un front menaçant, et parvient heureusement à faire une retraite régulière qui donna la mesure de son talent.

« L'impatience et la précipitation de Lescure,
« de d'Autichamp et de Talmont faillirent dé-
« ranger les combinaisons de Bonchamps et de

« d'Elbée *. » Ils attaquèrent la division Santerre auprès de Doué, contre l'avis de d'Elbée. Mais à l'incertitude de leurs mouvemens, les républicains jugèrent que ce n'était ni Bonchamps ni d'Elbée qui dirigeaient l'attaque : aussi les Vendéens furent-ils mis en déroute. Santerre parut le 17 à Vihiers, et le 18 l'avant-garde prit position à une demi-lieue de Coron, que d'Elbée venait de faire occuper par la sienne ; mais il lui avait donné l'ordre de reculer à la vue des républicains, afin de leur faire abandonner les hauteurs. Santerre, *dont l'ignorance égalait la présomption*, n'avait plus son guide. Abandonné à lui seul, il ordonna d'entrer dans Coron ; mais d'Elbée, accompagné de vingt-quatre mille combattans, étendit son front, afin de les entourer à mesure qu'ils descendraient des hauteurs, et que les siens s'en empareraient. Ainsi les soldats de Santerre étant descendus des hauteurs dans un fond creux, se trouvèrent enveloppés ; le désordre s'empara de tous les esprits, et ce fut le signal d'une déroute générale. La levée en masse fut la plus

* Beauchamp, t. I, p. 316.

maltraitée, la fatigue et l'épouvante firent parmi ces malheureux autant de victimes que les armes des Vendéens.

COMBAT DE BEAULIEU. (19 septembre.)

Le général Duhoux était à quelques lieues de Coron. Il donna aussi dans le piége que lui tendit d'Elbée. Duhoux avait disposé sa troupe sur trois colonnes. Le chevalier Duhoux, son neveu, commandait le centre des royalistes. Les républicains ne purent résister à son impétuosité, et la levée en masse prit la fuite, n'étant plus soutenue par les bataillons de Gemmapes et d'Angers, qui avaient été taillés en pièces. La perte des républicains fut de quatre mille hommes, tant tués que blessés et prisonniers. Ainsi d'Elbée remporta deux victoires dans deux jours. S'il n'eût fallu que du courage pour sauver la Vendée, elle aurait trouvé son salut dans chacun de ses chefs. Le général Duhoux fut la victime des soupçons qu'on eut d'une connivence avec son neveu. On prétend que ce dernier avait dit aux Vendéens à Chalonnes : « Prenez patience, mon oncle ne nous laissera point manquer de mu-

nitions. » Il périt sur l'échafaud. Santerre aurait perdu cent batailles, que les échafauds eussent respecté sa vie, tant il avait donné aux régicides des preuves de sa lâche et criminelle complaisance.

BATAILLE DE TORFOU. (19 septembre.)

Les combats qu'on vient de rapporter sont des jeux d'enfans, en comparaison de la lutte prodigieuse établie dans la Basse-Vendée, entre les royalistes et l'armée de Canclaux, qui avait à ses ordres les troupes aguerries de Mayence, de Valenciennes et autres. Cette armée, dans ses progrès rapides, fit plus dans huit jours que les armées de l'Ouest n'avaient fait dans six mois. Malgré les efforts de Charette et des autres chefs divisionnaires, elle enleva successivement à des corps royalistes de quinze et vingt mille hommes, le port Saint-Père, qui était la clef de la Basse-Vendée, Pornic, Bourneuf, Machecoul, Villeneuve, Aigrefeuille, Legé, que Charette avait rendu célèbre et qu'il ne put défendre, Palluau, Montaigu et Clisson. Les routes étaient couvertes de chariots, d'équipages, de fuyards, de femmes désolées.

Charette, dans sa détresse, avait expédié des courriers à Bonchamps, pour presser sa marche et venir le délivrer. Il avait indiqué pour rendez-vous Montaigu, où Beysser arrivait en même temps que lui. A cette vue, l'effroi saisit tellement les royalistes, qu'ils s'écrasaient en fuyant dans les rues de cette ville, ou périssaient égorgés par l'ennemi qui arrivait au pas de charge. Plus de six cents perdirent ainsi la vie dans la mêlée; pendant que les autres fuyaient, dans le plus grand désordre, vers Clisson et Tiffauges, à travers des chemins que la pluie avait rendus impraticables. Clisson était déjà au pouvoir des républicains, Tiffauges reçut ceux qui avaient pu s'échapper; Charette y rangea son armée en bataille: le nombre de ceux qui y accouraient, et le ciel qui s'éclaircit, rendirent le courage à l'armée, si l'on peut donner ce nom à une multitude plus habituée aux travaux de la terre qu'au maniement des armes, qui manquaient même à la plupart.

Dans ce moment critique d'espérances et d'effroi, des officiers de l'armée d'Anjou arrivèrent, annonçant des renforts et la marche de Bonchamps. Dans le conseil que tinrent les

chefs, l'on proposa le passage de la Loire; Charette s'y opposa constamment. Déterminé à braver la fortune jusqu'au dernier moment, il rangea son armée en bataille sur la grande route de Cholet, ayant en face Torfou que l'ennemi incendiait dans ce moment. C'était le 19 septembre, jour destiné à donner aux royalistes une double victoire sur les républicains; car ce jour même d'Elbée battait à Beaulieu, dans l'Anjou, une armée républicaine.

Toutes les forces de la Basse-Vendée étaient réunies. Rangées en bataille, le signal du combat est donné: Charette fond sur l'avant-garde de Kléber, dont les soldats incendiaient et pillaient Torfou. Vingt-cinq mille Vendéens investissent ce malheureux bourg, n'offrant déjà plus que des ruines; à peine Kléber a réuni ses troupes, qu'à la première décharge, la cavalerie de Charette plie et jette le désordre parmi les Vendéens. La fuite commence, il n'y a plus de refuge que Mortagne. Comment y parvenir? Si la peur a des ailes, elle est aveugle et se précipite. C'en est fait, la fortune a trahi la sainte cause. Mais tout à coup Bonchamps paraît à la tête de son armée, le bras encore en écharpe,

le sourire sur les lèvres, avec cet air calme qui présageait la victoire : les fuyards se rangent à ses côtés, redeviennent intrépides guerriers, prennent un aspect imposant, retournent au combat avec des cris de fureur et de joie, mélange affreux qui frappe les Mayençais de crainte et d'étonnement, à la vue de ces fuyards qui reviennent soutenus d'une force nouvelle, imposante par le nombre et par son attitude. On s'observe quelques minutes; Bonchamps et Charette ordonnent une charge générale de cavalerie, qui est exécutée avec précision. Kléber, qui en soutient le choc, tombe percé de coups : ses grenadiers l'emportent. Le combat devient général, affreux, incertain. Bonchamps, oubliant sa blessure, met pied à terre, se saisit d'une carabine, charge à la tête de ses Bretons. L'intrépide Mayençais est enfoncé, plie sous le nombre, étonné de reculer et de marquer de son sang le terrein qu'il cède à l'ennemi. Mais plutôt que de fuir ou de rendre les armes, il se fera hacher. Trois fois la cavalerie s'élance sur lui, et trois fois son feu meurtrier et ses baïonnettes croisées en suspendent l'impétuosité. Mais environné, le long

des fossés, de pelotons royalistes, il reçoit des coups mortels sur ses flancs, pendant que devant lui tonne le canon meurtrier. La terre est jonchée de morts; le délire et la fureur du courage s'emparent du Vendéen. A l'épouvante glacée succède la rage de combattre. Acharnés, pendant trois lieues, à gagner pas à pas le terrein, y recevoir ou donner la mort, ils auraient, non pas vaincu, mais exterminé jusqu'au dernier de ces intrépides guerriers, si Schouardin, lieutenant-colonel des chasseurs de Saône-et-Loire, ne se fût dévoué pour assurer leur retraite * à Gétigné : là, faisant volte-face avec deux pièces de huit, immobile à ce poste périlleux, il mourut en servant de rempart à cette brave armée de Mayence, dont le courage eût été bien mieux employé contre les ennemis

---

* Au fort de la déroute, on entendit plusieurs fois un officier républicain crier : *Braves Mayençais! arrêtez; quoi! vous fuyez devant de la canaille, de vils sabotiers! — Les sabotiers*, répondirent-ils, *tuent comme les autres; sauvez-vous, ou vous êtes perdus.*

Les Vendéens, d'abord frappés de terreur par la réputation de l'armée de Mayence, ne l'appelèrent plus que l'*armée de faïence qui ne tenait pas au feu.*

de la France, qu'ils avaient combattus cent fois, qu'à perdre la vie contre des Français si fidèles à la royauté. Bonchamps et Charette conservèrent leur champ de bataille. L'honneur de cette journée est encore dû au génie du héros vendéen et à l'amour de ses soldats qui savaient si bien l'apprécier. Deux mille républicains et près de mille royalistes périrent dans cette affaire. Le nombre des blessés fut plus considérable. On ne fit point de prisonniers. Dans ces derniers momens, qu'on peut appeler l'agonie de la Vendée, on n'usait son existence que pour la perdre, ou arracher celle de l'ennemi.

COMBAT DE MONTAIGU. (21 septembre.)

Bonchamps venait de sauver ce qui restait des armées de la Basse-Vendée. Le champ de bataille était couvert de butin, des munitions et de l'artillerie de l'ennemi. On avait rejeté en arrière ou taillé en pièces deux brigades que Vimeux et Dubayet avaient amenées au secours de l'armée de Mayence. Mais c'eût été perdre le fruit d'une victoire si glorieuse, que de rester oisif sur ses lauriers. Une colonne

républicaine, conduite par Beysser, était entrée le seize septembre à Montaigu. Elle devait se réunir à celle des Sables d'Olonne à Saint-Fulgent : il fallait donc se hâter de prévenir cette jonction. Bonchamps et Charette, sans perdre de temps, prennent séparément les routes de Clisson et de Boussay.

Le général Beysser venait de recevoir l'ordre d'aller se réunir aux Mayençais. Il devait effectuer ce mouvement après le repas qu'il venait de commencer. On vint le prévenir de la marche de l'ennemi : « C'est un renfort, » dit Beysser, et il continue de rester à table. Imitateur fidèle en cela du prince Eugène de Savoie, à qui l'on vint dire, pendant qu'il dînait, que le maréchal de Villars avançait avec son armée : « Il a trop d'esprit pour cela », répondit le prince ; et le prince continua son dîner : cependant Villars s'avança, et remporta cette victoire si célèbre de Dénain. Bientôt le commissaire Cavagnac arrive, essuie la plus vive attaque, et crie aux armes. Beysser sort enfin de table, donne ses ordres, fait à la hâte ranger quelques bataillons sous les murs de la ville, dispose son artillerie, et les Vendéens poussent des cris de joie et de victoire,

surviennent comme un torrent, se jettent à terre, et se relèvent avec précipitation, selon leur usage, s'emparent des canons, les tournent contre l'armée qui se débande; la cavalerie refuse de donner, et tout se dispose à la retraite. Mais Bonchamps paraissant encore tout-à-coup, gagna la grande route, et dirigea un feu bien nourri contre les patriotes *. Les républicains se crurent trahis. Ce ne fut pas une retraite, mais une déroute entière. Beysser, qui soutenait l'arrière-garde, eut une côte enfoncée d'un biscayen; Cavagnac fut sur le point de périr. Le carnage dans la ville fut grand : on y passa les prisonniers au fil de l'épée. Charette, plus aigri, poursuivit les fuyards jusqu'à la nuit; Beysser, blessé et navré de douleur, ne se crut en sûreté que sous les murs de Nantes. Un seul jour lui enlevait le fruit d'une campagne fort heureuse. Les grenadiers de la Marck et du second bataillon du cent neuvième régiment étaient restés dans le château de Montaigu; tandis que le gros des royalistes poursuivait l'armée, ils se firent jour l'épée à la main.

---

* *Nouv. Dictionn. des siéges et batailles*, t. IV, p. 362.

COMBAT DE CLISSON. (22 septembre.)

La déroute de Beysser força le général Canclaux à rétrogader sur Nantes avec le corps de bataille qui occupait Clisson. Bonchamps, encouragé par ce double succès, propose à Charette de marcher sur Clisson, espérant détruire cette armée de Mayence si redoutable, et qu'il venait d'affaiblir. Charette y consent, et Bonchamps, secondé de Lyrot-de-la-Patouillère, poursuit le général Canclaux, l'attaque sur ses flancs et sur ses derrières. Trois fois repoussé, il revient trois fois à la charge, attendant avec la plus vive impatience toutes les forces de Charette qui a promis de venir le seconder. Les bagages, les ambulances, une partie de l'artillerie sont déjà le prix de son audace et de son courage. Bientôt Charette l'aidera à détruire les restes de cette armée, de ces guerriers si long-temps invincibles. Le combat se continue avec la chaleur la plus vive. Les soldats de la Patouillère sont tellement échauffés, qu'ils n'écoutent plus la voix de l'humanité : ils ne font pas de prisonniers ; ils font main-basse sur tout républicain qui tombe en leur

pouvoir. Ils méritaient que la victoire leur échappât : elle ne doit pas être le prix de l'inhumanité. L'absence de Charette les priva cette fois d'un avantage décisif. D'un autre côté, la fermeté dont les Mayençais donnèrent de nouvelles preuves, et le sang froid de leurs généraux arrêtèrent cette fureur. La victoire de Saint-Fulgent aurait infailliblement été une suite de l'affaire qui avait lieu à Clisson le même jour ; mais le défaut d'accord sauva Canclaux d'une défaite entière. Beaucoup de sang fut versé de part et d'autre. Neuf cents royalistes périrent, et la division, si funeste même dans la prospérité, au lieu de s'anéantir à l'aspect du danger imminent dont toute la Vendée allait être accablée, se fortifia plus que jamais, et contribua singulièrement à sa perte.

COMBAT DE SAINT-FULGENT. (23 septembre.)

Après la prise de Montaigu, Charette, malgré la parole qu'il avait donnée à Bonchamps, crut que ses propres forces et celles de Lyrot-de-la-Patouillère suffiraient pour disperser le convoi des Mayençais. Il envoya

donc, de concert avec Lescure, un officier pour prévenir Bonchamps qu'il se dirigeait sur Saint-Fulgent, où était la division républicaine des Sables, où les habitans demandaient instamment qu'on vînt les en délivrer. L'officier, soit par négligence, soit par accident, ne parvint pas à s'acquitter de son message; en sorte que Bonchamps ne fut pas prévenu qu'en attaquant le général Canclaux, il ne devait pas compter sur les forces que Charette avait amenées.

Le général Mieskouski commandait cette colonne des Sables établie à Saint-Fulgent. C'était la seule qui fût encore intacte, moins redoutable par le nombre que par sa discipline et par une réputation bien méritée. Le soleil était près de se coucher lorsque la tête de l'armée royaliste parut auprès de Saint-Fulgent. Le Vendéen, par préjugé ou toute autre raison, se refuse aux attaques de nuit; quelques officiers firent cette représentation pour différer l'attaque jusqu'au lendemain. Charette insista, dit que l'occasion était instante, et qu'il fallait bien se garder de la laisser échapper. Aussitôt il ordonna l'attaque. La nuit survient, les Poite-

vins s'éparpillent pour éviter le feu de l'ennemi, et ils reçoivent quelquefois celui qu'ils croient diriger contre lui. Mais il en résulta que l'artillerie républicaine faisait peu d'effet, les canonniers ne sachant où diriger leur feu. Cependant, les royalistes, que des haies épaisses couvraient, criblaient les ennemis. Les obusiers, que les Vendéens redoutaient davantage, faisaient peu de ravages. Divisés par pelotons, avertis par le feu, ils se jetaient ventre à terre, et se relevaient pour tirer presque à bout portant. La victoire était encore indécise, après six heures d'un combat nocturne; des cris affreux, ou plutôt des hurlemens d'épouvante ou de rage, la confusion, le grand nombre des assaillans, jetèrent l'effroi dans les cœurs les plus hardis. La nuit parut encore plus dangereuse que toutes les horreurs dont les deux armées étaient environnées. La crainte de n'avoir point d'asile ou de refuge après le combat, et d'être massacrés sans pitié, parce qu'eux-mêmes, partout où ils avaient passé, en avaient donné l'exemple : tout ce qui peut frapper une imagination déjà ébranlée, se réunit pour obliger ces braves républicains à prendre la

fuite. Les débris se replièrent sur Chantonay, où ils ne trouvèrent que des royalistes; ils furent obligés de s'ouvrir un passage le sabre à la main. Si Royrand avait exécuté l'ordre, et placé sa division sur les quatre chemins de Saint-Fulgent, à peine un seul aurait pu échapper. Le massacre fut cruel pendant la nuit, et le jour, il continua sur tous les malheureux qui avaient cherché leur salut dans les genets et les taillis.

« On imputerait injustement au général « républicain, dit Beauchamp, une défaite « éprouvée par trois à quatre mille braves, « qui ne purent résister à une multitude de « combattans déjà victorieux. Les royalistes « déployèrent, il est vrai, dans toutes ces mar- « ches, dans tous ces combats, autant de va- « leur que de constance et d'activité. La vic- « toire de Saint-Fulgent, qui fut, pour ainsi « dire, le dernier prix de leur courage, mit « le sceau à la réputation des illustres chefs « qui les avaient conduits.

DIVISIONS PARMI LES RÉPUBLICAINS ; COMMENT ELLES SE TERMINENT ; COMBAT DE SAINT-SYMPHORIEN. (30 septembre.)

Qui pourrait contester aux généraux vendéens un juste tribut d'éloges, qu'on ne peut et qu'on n'a jamais pu refuser aux généraux républicains ? Deux jours leur ont suffi pour balayer de l'Anjou deux armées, et dans la Basse-Vendée, ils ont, dans cinq jours, livré quatre combats sanglans ; deux fois ils ont repoussé une armée, et ils en ont complètement défait deux autres. Et quelles armées, si on les juge d'après la haute renommée qu'elles avaient si justement acquise, et sur quels ennemis ? Sur les meilleures troupes de l'Europe. Mais quelle que soit la bonté d'une armée, les succès ne dépendent pas toujours d'elle-même. Les divisions qui s'étaient établies entre la commission conventionnelle de Saumur et celle de Nantes, avaient aussi contribué à s'écarter du plan qui avait été adopté. Les deux commissions s'étant accusées réciproquement de ces désastres, Barère monta à la tribune, et déchirant le voile, il dit : « L'inex-

« plicable Vendée existe encore.... Vingt
« fois, depuis l'existence de cette rebellion,
« vos représentans, vos généraux, votre co-
« mité lui-même vous ont annoncé la des-
« truction des rebelles. De petits succès ont
« toujours précédé ou suivi de grandes défaites.
« On croyait pouvoir les détruire. Le tocsin
« avait réuni vers le quinze septembre un
« nombre prodigieux de citoyens armés pour
« opérer cette destruction. La terreur panique
« a tout frappé, tout effrayé, tout dissipé
« comme une vapeur. Si la Vendée a fait de
« nouveaux progrès, ne les attribuez qu'à vos
« nombreux commissaires, à l'insatiable ava-
« rice qui spécule sur des batailles perdues, et
« s'enrichit sur des tas de morts. Voilà les
« maux, voici les remèdes. A trop de repré-
« sentans, en substituer un petit nombre; à
« trop de généraux, un seul général en chef
« d'une armée unique. Il ne faut à l'armée
« chargée d'éteindre la Vendée, qu'une même
« vue, qu'un même esprit, qu'une même im-
« pulsion. Les brigands doivent être exter-
« minés d'ici au vingt octobre; semblables
« au géant de la fable qui n'était invincible

« que quand il touchait la terre, il faut les « enlever, les chasser de leur propre territoire « pour les abattre. »

Ainsi Barrère fit décréter qu'il n'y aurait plus qu'un seul chef, qu'une seule armée, et que pour le 20 d'octobre cette guerre d'extermination serait terminée; et la Convention, sur la parole de Barère, ce charlatan prophète qui avait dit et prédit qu'on battrait monnaie sur la place de la révolution, adressa la proclamation suivante à l'armée :

« Soldats de la liberté! il faut que les bri- « gands de la Vendée soient exterminés avant « la fin du mois d'octobre : le salut de la patrie « l'exige, l'impatience du peuple français le « commande; son courage doit l'accomplir. La « reconnaissance nationale attend à cette épo- « que tous ceux dont la valeur et le patrio- « tisme auront affermi sans retour la liberté « de la république. »

Ainsi finirent les factions qui, dans Nantes et Saumur, avaient par leurs débats et leurs rivalités retardé la perte de la Vendée.

La division, si funeste aux républicains, le fut bien davantage aux royalistes, lorsqu'après

avoir triomphé ensemble ou séparément, ils se séparèrent sur des prétextes assez frivoles. Bonchamps, qui n'entrevoyait le salut de tous que dans leur réunion, tenta, sans y réussir, tous les moyens de conciliation. N'ayant pu rapprocher tant d'amour-propres si irritables, il persista à faire le sacrifice de sa vie, quoique trop malheureusement persuadé qu'il serait inutile, et que la Vendée touchait à sa ruine entière.

L'armée de Mayence s'était reportée le 28 septembre sur Clisson et Mortagne, sans éprouver d'obstacles. Lorsqu'elle fit sa première invasion, nous avons vu comment et avec quelle rapidité elle occupa le pays de Retz et de Charette. Mais lorsqu'elle voulut pénétrer pour la seconde fois jusque dans l'intérieur, d'où les efforts réunis de Bonchamps et de Charette l'avaient chassée, elle laissa pour cette fois entre l'océan et la droite ces mêmes districts, objets de ses premières conquêtes, afin d'arriver plus promptement aux lieux qu'elle avait été forcée d'abandonner. Ce mouvement se fit à l'instant où les divisions du Bas-Poitou se séparèrent de Bonchamps. L'armée de Mayence,

instruite par l'expérience, se garda bien de s'affaiblir en attaquant de petites divisions qui ne pourraient plus lui échapper quand elle aurait écrasé les plus fortes. Ainsi ce mouvement sauva Charette, et menaça plus intérieurement la Vendée. Maîtres de Clisson et de Mortagne, les républicains eurent moins de chances à courir, moins d'ennemis à combattre, et dans chaque armée isolée les divisions s'affaiblirent en proportion des pertes qu'elles avaient faites ensemble ou séparément, et qui devenaient irréparables.

Bonchamps, qui était seul, observa la marche de l'ennemi, et mesurant toute la grandeur du danger, il eut à son tour recours à Charette, qui répondit, après que l'affaire eut été discutée dans le conseil, que désormais le chef de chaque division serait chargé d'en défendre le territoire. Lescure, à qui Bonchamps avait aussi demandé du secours, se trouvait lui-même dans une position dangereuse : il était menacé par les deux divisions de Fontenay et de Saumur. Cependant, quoique délaissé, livré à ses seules forces, qui n'étaient que de huit mille hommes, il ne peut souffrir que l'ennemi s'avance plus

loin : ce serait lui faciliter les moyens de faire sa jonction avec d'autres divisions, et s'affaiblir en évitant le danger de combattre pour s'y opposer. Il résolut donc de les attaquer seul à Saint-Symphorien, entre Tiffauges et Mortagne. Le combat était trop inégal, pour qu'il se flattât d'en sortir victorieux. Il tint la fortune incertaine pendant deux heures, et se retira avec perte d'un de ses officiers, de quatre cents hommes et de deux pièces de canon. Kléber qui, avec de grands talens, n'avait pu remporter que ce léger avantage, ne fut pas dans la possibilité d'y donner des suites. Le rappel de Canclaux, qui emporta les regrets de l'armée, le força de suspendre ses opérations jusqu'à l'arrivée du nouveau général Lechelle.

D'après le plan adopté le 2 octobre par le comité de salut public, les deux armées de Nantes et de Saumur devaient rester réunies sous les ordres d'un seul chef. Lechelle, qui les commande, ordonne aux divisions de Saumur, Thouars et Fontenay de se réunir le 7 octobre à Bressuire pour marcher sur Châtillon. Les Mayençais sont commandés par Kléber et Vimeux. Dès-lors il n'y eut plus d'irrégularité

dans les mouvemens, et dès ce moment le danger où la Vendée se trouve exposée, est plus imminent que jamais, d'autant plus que la division est parmi ses chefs, qui, loin de se rapprocher, semblent s'éloigner en raison de la ruine totale dont ils sont menacés.

DIVISIONS PARMI LES CHEFS VENDÉENS, LEURS CAUSES. COMBAT DE CHATILLON. (3 octobre.)

Bonchamps ne refusa jamais à aucun des généraux vendéens de le secourir quand il en avait l'occasion, ou qu'il y était invité. Il n'affectait nulle espèce de prétention, moins encore de supériorité. C'est en faisant abnégation de tout intérêt personnel, qu'il combattait. C'était bien assez pour une âme comme la sienne, que les intérêts sacrés de la religion et du trône. Au combat de Clisson, il eut à se plaindre d'avoir été abandonné par Charette, qu'il avait secouru et dégagé plusieurs fois. Il ignorait à la vérité que l'officier chargé de lui faire part de l'expédition de Saint-Fulgent, ne se fût pas acquitté de la commission dont il s'était chargé, soit qu'il y eût négligence ou impossibilité. Mais

ces deux chefs se revirent aux Herbiers sans aucune espèce de ressentiment de la part de Bonchamps. Les germes de la division étaient plutôt dans l'esprit et dans les inclinations des deux armées, que dans leurs généraux.

Elles défendaient la même cause, mais il y avait une opposition marquée dans leurs habitudes et leurs penchans. La troupe de Charette, composée de déserteurs, se livrait au pillage, aux désordres, jurait, blasphémait, et ne faisait point de grâce aux prisonniers. Les soldats de Bonchamps allaient aux combats et en revenaient en chantant des cantiques : dociles, sobres, humains, loin de massacrer les prisonniers, ils ne prenaient pas même leurs dépouilles. Cette opposition de mœurs était assez marquée pour engendrer des rixes, surtout quand il s'agissait de partager le butin. Des Allemands de l'armée d'Anjou s'étant saisis de plusieurs tonnes d'eau-de-vie, aigrirent par leur refus et leur brutalité les soldats de Charette. Ceux-ci manquèrent de vivres, et se jetèrent sur ceux de l'armée d'Anjou, qui n'en manquait pas. Les deux armées, prévenues l'une contre l'autre, se séparèrent aux Herbiers, conservant chacune leurs fu-

nestes préventions. On ne peut pas imaginer que Charette pût en avoir contre Bonchamps, qui venait de le sauver. Bonchamps fit tout pour prévenir ou écarter cette déplorable mésintelligence. Il prévoyait qu'il faudrait opposer aux républicains réunis une masse qui pût leur résister et les battre ensemble, comme on l'avait fait, quand des deux côtés l'union était moins étroite ou plus relâchée.

Il aurait voulu, avec d'Elbée, qu'il n'y eût qu'une seule armée, qu'un seul chef; et peut-être fallait-il, comme chez les Romains, un dictateur, puisqu'il s'agissait d'un triomphe absolu, ou de la perte définitive. La Vendée pouvait encore trouver son salut dans le dévouement des Bonchamps, des Lescure, des Larochejaquelein, et de plusieurs autres âmes nobles et généreuses qui faisaient honneur à la nature humaine. Mais il est pénible de le dire : l'obstination et l'aveuglement du Bas-Poitou éteignirent le faible rayon d'espérance qui luisait encore sur le tombeau de la Vendée. Mais il reste encore le courage et le désespoir, non pour changer des destins immuables, mais pour agrandir cette scène de carnage et d'horreur.

Qu'on se représente une troupe forcenée, le glaive et la torche à la main, farouche, ardente, impitoyable, et marchant à pas de géant à la destruction de tout ce qui vit, sent et respire, intéressée et par des peines et par des honneurs à massacrer l'enfance, la vieillesse et les femmes : telle est, d'une part, la faible esquisse de l'horrible tableau que le génie de la destruction prépare à l'humanité qui s'anéantit ; de l'autre, qu'on se figure, à la lueur épouvantable d'un océan de flammes, une population entière, comme si la peste eût soufflé sur chaque élément de la vie, précipitée dans un abîme, le fer encore levé pour défendre et venger un dernier souffle de vie, et les cris de douleur et de désespoir étouffés par les tombeaux qui se referment sur un peuple de victimes ! Ainsi l'ordonne la Convention. L'arrêt en est aussi certain que l'est à jamais l'horreur exécrable que ces monstres infernaux laissent à la postérité la plus reculée : leurs crimes ont effacé le souvenir de tous les crimes. Il ne reste du passé que l'horreur dont ils ont infecté l'avenir.

Lechelle a reçu l'ordre fatal. Il commande au général Chalbos d'en accélérer l'exécution.

Après huit jours de station à la Châtaigneraie, la division de Fontenay se porte sur Bressuire. Sur son passage règne l'effroi, la mort accompagne ses pas : sa marche est éclairée par l'incendie des villages, des hameaux, des fermes et des moulins, suite affreuse des guerres civiles! Leçon déplorable pour la postérité! Ce n'est cependant que le prélude à des cruautés plus épouvantables ! Chalbos a réuni sa troupe à l'armée de Saumur. Il conduit vingt mille combattans à Châtillon. Placés sur les hauteurs du Moulin-aux-Chèvres, Lescure, Beaurepaire, protègent cette ville contre les flammes qui doivent la dévorer. Westermann commence l'attaque : il connaît le théâtre sanglant de cette guerre, et les personnages qui s'y sont distingués. Lescure le foudroie; ..... le général Chambon, qu'un plomb mortel a frappé, tombe et s'écrie encore *vive la République !*

Les colonnes de la droite et de la gauche ont plié; le centre est enfoncé, la victoire paraît certaine. Westermann a pris la fuite; mais les grenadiers de la Convention arrivent pour le soutenir; et, faisant un mouvement sur sa droite, Westermann tourne la gauche des Ven-

déens et la met en fuite, pendant que Chalbos, rétablissant sa gauche qui avait plié, bat la droite des Vendéens, qui prennent la fuite à leur tour, emportent Beaurepaire mourant. Ainsi Westermann entra pour la seconde fois dans Châtillon, et y trouva le plan de campagne qui avait été adopté le 2 septembre.

Lescure, en fuyant vers les Aubiers, évitait des vainqueurs plus occupés à piller Châtillon et à s'enivrer, qu'à le poursuivre. Tel que l'ange exterminateur, Bonchamps, qui accourait au secours de Lescure, surprend le lendemain les avant-postes, pénètre dans la ville, et fond sur les vainqueurs avec tant d'impétuosité, que tout se disperse au loin, lui laissant armes, bagages et tout ce qu'ils avaient pillé. Le malheur pour Bonchamps fut d'avoir dans son armée de braves Allemands, qui contribuèrent beaucoup à la victoire, et qui voulurent la célébrer. Mais une fois qu'ils furent ivres de joie et de vin, la voix et les ordres de Bonchamps ne furent plus entendus.

Cependant tous les républicains fuyaient à grands pas vers Bressuire; tous? Je me trompe, les grenadiers de la Convention voulaient mou-

rir à leur poste. Westermann, abandonné par les autres, voyant que l'honneur de cette journée était perdu, puisque Bonchamps était présent, ordonna lui-même aux grenadiers de sortir de Châtillon, et les fit mettre en croupe derrière les cavaliers. Comme il suivait avec rage et douleur de lâches fuyards, il rencontre Chalbos, s'avance vers lui, le sabre à la main, le lui présente, disant *qu'il ne veut plus servir avec des lâches. Ils m'ont tous abandonné!* Ces fuyards, ces mêmes lâches l'entourent aussitôt, et lui jurent de ne plus le quitter. Ce sont d'autres hommes; guerriers intrépides, ils vaincront ou périront. *La victoire ou la mort!* s'écriaient-ils. Enchanté de leur repentir et de leurs promesses, il retourne avec eux, surprend dans les ombres de la nuit les avant-gardes, les massacre, pénètre dans la ville, y fait un horrible carnage de tous ceux que l'ivresse empêche de fuir, livre au pillage cette ville si souvent funeste aux républicains, y met le feu, et rejoint l'armée qui était près de Bressuire.

BATAILLE DE CHOLET. (17 octobre.)

Châtillon était la proie des flammes, et

Bonchamps et les autres chefs vendéens, qui tant de fois ont été les jouets de la Fortune, et l'ont tant de fois forcée de les suivre, consternés plutôt que découragés, se déterminent à reprendre Châtillon. Ils rallient leurs troupes, honteuses des excès qu'elles ont commis, prêtes à réparer, au prix de leur sang, l'affront dont leur inconduite a couvert leurs nobles chefs. Ils se présentent, ils pénètrent dans la ville : ils ne voient dans les rues que des cadavres et des décombres que les flammes sillonnent encore. On se retire, le désespoir et la rage dans le cœur. On se donne rendez-vous à Mortagne.

Mais les divisions de Mayence et de Luçon marchent sur cette ville et sur Cholet. Comment défendre ces deux villes à la fois contre tant de troupes réunies ? Bonchamps ne perd pas courage. Il fut utile autrefois à Charette. Mortagne et Cholet, une fois au pouvoir de l'ennemi, Charette lui-même, ni aucune ville de la Basse-Vendée ne peuvent échapper à une ruine prochaine. Le conseil décide qu'on invoquera les secours de Charette et de toutes les divisions, et l'on se prépare à défendre jusqu'à la dernière extrémité les deux villes qu'un

ennemi cruel destine aux flammes. Mais Charette a persisté dans son funeste système d'isolement : *Chaque division doit se borner à défendre son territoire.* Cependant ce général va faire la conquête de l'île de Noirmoutiers, comme s'il importait à la Vendée qu'après sa destruction entière, il y eût une pointe de terre qui échappât au sein de l'Océan.

On quitte à regret Mortagne, pour sauver, s'il est possible, Cholet, ville bien plus importante. C'est la clef de la Vendée : il faut la préserver des flammes, qui ont rendu si malheureuse et si célèbre cette ville antique où le courage du héros vendéen fut si brillant et si inutile à la conservation de ses murs.

Bonchamps et ses illustres compagnons d'armes se disposent donc à une bataille générale. Mais si la Fortune acharnée trahit encore leur espérance et leur courage, quel asile, quel refuge peuvent-ils trouver ? « La Bretagne, dit Bonchamps, nous recevrait peut-être encore avec joie; nos forces réunies aux siennes la délivreraient de la tyrannie; et peut-être serait-ce assez pour espérer de relever nos villes incendiées. »

Malgré l'opposition du conseil, sentant toute l'imminence du danger, il envoie deux cents de ses fidèles Bretons pour s'assurer du passage de la Loire, seul moyen de salut, en cas de défaite. Cette résolution prise, on laisse à regret Mortagne, quelques larmes échappent des yeux, en songeant au sort qui l'attend. En effet, la division républicaine y entra le 14, et le jour de son entrée fut marqué tout à la fois par le massacre et par l'incendie.

D'Elbée et les quatres généraux vendéens ont pris leur poste sur les hauteurs de Saint-Christophe-du-Bois, bien déterminés à périr, s'il le faut, pour empêcher l'ennemi de pénétrer à Cholet. Ils ont pris la ferme résolution de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Ils ne tiendront que trop fidèlement leur promesse; et Bonchamps, qui s'avance avec cinq mille hommes, a déjà fait le sacrifice de sa vie: prêt à périr avec la sainte cause, s'il faut que le crime et l'infidélité triomphent.

Mais l'ennemi les a suivis de près. Le lendemain du départ de Mortagne, le canon annonce l'attaque. Le courage des Vendéens redouble à mesure que les dangers augmentent, et que

peu de jours semblent devoir décider du sort de la Vendée; et cependant va continuer avec la plus grande activité cette campagne, où le sort non-seulement de cette terre de la fidélité, mais encore celui de la France entière sont balancés. Vainqueurs à Châtillon, et bientôt après chassés de cette ville, les Vendéens étaient affaiblis, mais non découragés. Une des dernières batailles précédentes les avait privés de Lescure *, qui y fut blessé mortellement, et dès-lors ne fit plus que languir inutile à son parti. Au milieu de mille combats dont le succès était chaque jour différent, les Vendéens arrivèrent auprès de Cholet, alors occupé par Westermann, qui commandait les Mayençais. On résolut d'attaquer cette ville, d'autant plus importante qu'elle devait lier la Vendée avec la Bretagne et l'Anjou, près de se révolter aussi.

---

* Elle se donna le 15 octobre. Lescure reçut dans l'œil gauche une balle qui sortit derrière l'oreille : il expira, à peine âgé de vingt-cinq ans, des suites de cette blessure. Sa perte fut d'autant plus vivement sentie, qu'il était un des chefs qui, sous tous les rapports, jouissait de la considération universelle la mieux méritée.

A Châtillon, Lescure avait été battu : Bonchamps, le bon génie du royalisme, était accouru et avait rétabli les affaires de la Vendée. Ce fut le dix-sept octobre qu'on résolut de commencer l'attaque. Bonchamps, qui savait tout prévoir, tout calculer, jugeant que la bataille allait décider à jamais du sort de l'armée royale, dut songer à la retraite. Il proposa de tenter sur un autre point le passage de la Loire : si l'on était trahi par le sort, on se jetterait en Bretagne ;et là, profitant des bonnes dispositions de cette province, on pourrait continuer la guerre, et former une nouvelle armée. (Mais, général aussi sage qu'habile, il s'était déjà secrètement ménagé cette retraite.) Ce conseil, le meilleur qu'on pût donner, trouva, comme l'assurent les historiens, beaucoup d'opposition. Mais trop tard on reconnut la sagesse de ses conseils, et l'on envoya au secours de ses fidèles chasseurs, qui seuls pouvaient assurer désormais le salut de l'armée.

Cependant le jour est arrivé qui va peut-être décider si le Dieu de nos pères sera encore adoré en France, si le trône des Bourbons sera rétabli, ou si la fureur et l'impiété vont dévorer

la terre des Francs, si long-temps heureuse. Pénétrés de l'importance du succès, les généraux s'accordent à charger Bonchamps de ranger l'armée en bataille. Les héros vendéens ne connaissent plus de rivalités. Le bien de la patrie a fait taire tout sentiment personnel. Il était digne de ceux qui avaient fait tant de sacrifices à la plus belle des causes, de lui faire encore celui de leur amour-propre. Bonchamps méritait cette confiance. Guerrier par instinct, héros par caractère, à la valeur intrépide dans le combat, il joignait ce tact toujours sûr, ce coup d'œil à qui rien n'échappe, qui distinguent l'homme fait pour commander. Il se retire à l'écart, il examine la plaine qu'il va bientôt arroser de son sang; il mesure de l'œil la place que vont couvrir ses bataillons. Ses dispositions faites, il range son armée, et sait donner à ces paysans braves, mais peu instruits, un ordre, une régularité qui étonnent et alarment les Mayençais et le général qui les commande. Westermann l'écrivit à la Convention, quelques instans après la bataille : « On ne reconnaissait plus les Vendéens ; ils semblaient l'armée la plus accoutumée à la tactique. » C'était le gé-

nie de Bonchamps qui avait opéré ce prodige *.

Les armées sont en présence. Le signal est donné. Les Vendéens se sont prosternés, et, suivant leur usage et l'exemple de leurs chefs, ils ont invoqué le Dieu des batailles : ils se relèvent, et s'élancent sur leurs ennemis avec impétuosité. Le centre des républicains est enfoncé par Bonchamps. Le féroce Carrier, qui figurait dans les rangs, a un cheval tué sous lui. Mais la Providence veut encore prolonger les jours de cet ennemi du genre humain? Bientôt on se mêle; l'arme blanche semble encore tenir la distance trop grande : c'est corps à corps que l'on se bat. D'un côté la rage, de l'autre le désespoir : ce ne sont plus des hommes, ce sont des lions affamés de carnage. Les Vendéens lancent la

* « Les dispositions de l'armée vendéenne parurent « en cette circonstance beaucoup plus militaires qu'elles « ne l'avaient jamais été, et c'est à Bonchamps qu'il faut « en attribuer l'honneur. *Cet homme extraordinaire*, « *qui n'a pas été assez apprécié, même par ceux de son* « *parti*, avait l'instinct de la guerre, et était appelé à « parcourir une carrière brillante, si la mort ne l'eût « pas frappé trop tôt pour le succès de la cause royale. » (Voyez *Désastres et Revers*, bat. de Cholet.)

foudre et sèment le trépas ; rien ne leur résiste : ils ont tout enfoncé, ils sont dans les faubourgs de Cholet. La victoire semble décidée : mais les grenadiers de la Convention se sont ralliés ; la réserve mayençaise avance ; l'horreur a redoublé ; tout change de face. La Fortune trahit la sainte cause. Les Vendéens, pris en flanc, frémissent de rage : quelques instans encore la fureur les soutient ; mais une charge de cavalerie les enfonce. Un cri d'effroi se fait entendre : les cœurs sont glacés ; tout se débande et fuit. Les généraux, et Bonchamps parmi eux, veulent arrêter les fuyards : on ne les entend plus. En vain le héros se surpasse, il ne peut rassembler qu'une centaine de cavaliers. A la tête de ces braves, il part, il se précipite dans le plus serré des escadrons ennemis. C'est un Dieu qui combat. Bientôt il reste seul au milieu des ennemis. Son sang a déjà coulé, il est encore terrible. Mais l'heure est venue, un plomb mortel l'atteint. Il tombe, et sur son corps sanglant un nouveau combat s'engage. Piron arrive *,

* Madame de Larochejaquelein rapporte que c'est ce même brave qui s'opposa à Santerre, lors de la marche de Coron sur Vezins, et qui, saisissant le vice des

et Bonchamps du moins ne restera pas à l'ennemi. La fuite est générale, et le dernier jour a lui pour la Vendée.

Ce fut alors qu'on put apprécier la sagesse de Bonchamps, qui avait préparé la dernière ressource, en faisant occuper Varades. C'est vers ce point que les fuyards cherchent leur salut. Bonchamps, porté sur un brancard, est dirigé vers Saint-Florent. Les Vendéens l'aperçoivent ; aussitôt ils s'oublient eux-mêmes pour l'escorter et protéger son voyage. Auparavant ils étaient en pleine déroute : ils voient leur général mourant, ils ne pensent plus qu'à lui ; c'est à qui soutiendra son brancard ; pendant cinq grandes lieues, ils le portent tour-à-tour, malgré la poursuite des républicains.

Enfin, on arrive à Saint-Florent, où se réu-

---

dispositions du général républicain, l'attaqua vigoureusement, coupa sa ligne, mit son armée en déroute, le poursuivit pendant quatre lieues, et lui enleva dix-huit canons et ses caissons. Cette victoire, ajoute l'auteur que nous venons de citer, fit un honneur infini à M. de Piron, qui avait montré tant d'habileté et de courage, et qui n'avait pu être secondé par aucun officier. Les soldats, au milieu de la bataille, criaient : Vive Piron ! vive Piron !

nissaient tous les fuyards. C'était un spectacle digne d'une éternelle compassion que de voir pêle-mêle femmes, enfans, vieillards, tournant des yeux baignés de larmes vers le sol qui les vit naître, et qu'ils avaient long-temps arrosé de leurs sueurs, redemandant au Ciel, les uns, le berceau de leur enfance, les autres, la terre où ils avaient espéré descendre en paix; forcés de fuir ces champs, où l'horreur et la mort allaient seules régner assises sur des monceaux de cadavres; et, pour prix d'une héroïque fidélité, d'un dévouement sans bornes, allant chercher un asile sur une terre étrangère, sans autre espoir que la compassion, si toutefois, dans un siècle aussi horrible, il en est encore pour le malheur.

Ce fut dans cette affreuse catastrophe qu'on reconnut encore davantage combien il avait mérité de la sainte cause; celui qui, prévoyant général autant que soldat dévoué, avait du milieu des combats calculé les chances de la Fortune, et préparé un moyen de salut au moment même où, fort de la bonté de sa cause, il pouvait compter davantage sur la victoire.

Dans les combats précédens, la Fortune avait

souvent servi les Vendéens. Un grand nombre de prisonniers étaient tombés en leur pouvoir. Nous avons dit que la Convention avait ordonné de mettre à mort tous les royalistes qui seraient pris les armes à la main. Cet ordre avait été exécuté à la rigueur. Les soldats étaient fusillés sur-le-champ. Cet ordre, dicté par les tigres qui gouvernaient alors la France, avait fait de cette barbarie un atroce devoir. Si quelque chef marquant était pris, il n'était réservé que pour périr avec plus d'appareil, par suite d'un assassinat juridique. Le droit de représailles, ce droit d'une affreuse justice, semblait condamner au même sort cinq mille prisonniers qui se trouvaient alors renfermés dans l'église de l'abbaye de Saint-Florent; mais il ne fut jamais exercé par l'armée de Bonchamps. Les Vendéens étaient des héros. Les prisonniers étaient traités comme des frères; mais ce jour-là, le désespoir, l'exaspération, fruit d'une longue résistance et de maux incalculables, la douleur de voir périr un général adoré, tout se réunit pour irriter les soldats vendéens. La mort des prisonniers fut jurée. Cinq mille victimes vont donc être immolées

aux mânes de tant de royalistes impitoyablement massacrés! Un de leurs chefs, oubliant que les soldats de la Convention étaient Français, et que, combattant pour son Dieu, pour son Roi, il devait en imiter la clémence, a fait braquer deux pièces de canon devant la porte de l'église, et la mitraille va déchirer les malheureux qui y sont renfermés! Bonchamps l'apprend sur son lit de mort : sa grande âme en est indignée; elle s'arrête un moment pour exercer un grand acte de vertu. « Soldats chré-« tiens, s'écrie-t-il d'une voix mourante, sou-« venez-vous de votre Dieu; royalistes, sou-« venez-vous de votre Roi : *Grâce! grâce aux* « *prisonniers! je le veux, je l'ordonne* *. » Aussitôt un roulement de tambours se fait entendre; c'est un ordre de Bonchamps aux portes du tombeau. A ce nom adoré qui rappelle tant de victoires éclatantes, au nom de cet homme dont la perte inspire tant de craintes et présage de si grands désastres, les plus fu-

* Voyez Beauchamp, bat. de Cholet, première édit., t. I, p. 368; le *Dictionnaire des siéges et batailles*, t. II, p. 177; et les Pièces justificatives, nos III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X et XII.

rieux s'apaisent. On se dit, on se répète : *Grâce! grâce! Bonchamps le veut, Bonchamps l'ordonne* *. L'ordre se rétablit, la fureur fait place à la clémence, les larmes cou-

---

* Cinq mille républicains, faits prisonniers en différentes occasions, par les Vendéens, étaient renfermés dans l'église de St.-Florent. L'excès de l'infortune et du désespoir exaspère tous les hommes, et les porte souvent aux actes les plus atroces. Il ne paraîtra donc pas étonnant que les Vendéens, dans l'extrémité où ils étaient réduits, songeassent à se venger des maux que leur faisaient éprouver les partisans de la République, sur ceux de ces derniers que les chances de la guerre avaient mis en leur pouvoir et à leur discrétion. Un immense attroupement se forme autour de l'église. La multitude demande à grands cris qu'on lui livre les prisonniers pour les massacrer. C'en est fait, l'ordre de les fusiller est donné. Le loyal Lescure, presqu'au lit de la mort, s'écrie, à cette occasion : « Voilà un acte « infâme. » Bonchamps qui, lui-même, était dans une situation encore plus désespérée, mais qui exerçait pourtant la suprême autorité militaire, par l'absence du généralissime d'Elbée, s'oppose formellement à l'exécution de cet ordre barbare. Il fait à l'instant même proclamer un ordre du jour qui défend, sous peine de mort, d'attenter à la vie des prisonniers. C'est par cet acte de générosité et de courage magnanime, que le héros de la Vendée termina sa glorieuse carrière. (Voyez *Conquêtes, Désastres et Revers, etc.* Vendée, 18 octobre 1793.)

lent de tous les yeux, et ces âmes naturellement généreuses, s'étonnent et frémissent de s'être un instant démenties. Les prisonniers apprennent avec surprise qu'il leur est permis de vivre; et le héros vendéen, touchant aux portes de l'éternité, n'oublie pas qu'il est chrétien, et digne serviteur de l'infortuné Louis XVI : il va quitter la terre, devenue inhabitable pour la vertu, emportant la seule récompense qui fût digne de lui, l'assurance d'avoir sauvé cinq mille de ses frères *!!!

---

* « Les généraux Lechelle et Beaupui, nommés, après « la disgrâce de Westermann, au commandement de « l'armée républicaine, marchèrent sur Mortagne et « Cholet, où s'était rassemblée l'armée vendéenne. Le « choc fut terrible. Un mouvement, que fit le général « Lechelle pendant l'obscurité de la nuit, qui n'avait « pas mis fin au combat, tourna l'aile vendéenne que « commandait Lescure, blessé à mort. Ses troupes « fuient, et les républicains entrent dans Mortagne. Le « lendemain, la ville de Cholet fut emportée; et tandis « que la rage y exerçait des horreurs qui surpassaient « toutes celles dont la Vendée avait été le théâtre, « l'armée vendéenne reparut, et le combat recom- « mença. D'abord son aile droite enfonça les rangs « républicains; mais à la gauche, les bataillons de « Mayence, soutenus de la cavalerie, enfoncent, par « trois charges consécutives, tout ce qui est devant eux.

Parmi les cinq mille prisonniers que sauva le héros expirant, se trouva Haudaudine, négociant nantais. Il avait été séduit par les

---

« En vain les chefs veulent rallier les fuyards et faire « avancer leur cavalerie; elle s'était retirée à Beau- « préau. Alors, à la tête d'un escadron, ils cherchent la « mort, et plusieurs la trouvent. Bonchamps et d'Elbée « tombent. Le brave Larochejaquelein, resté seul, « retire son aile droite à Beaupréau, et bientôt se dis- « pose à passer la Loire, et donne le rendez-vous gé- « néral à Saint-Florent. Là étaient renfermés tous les « prisonniers faits sur les républicains; et déjà les Ven- « déens, avant d'abandonner leur pays, avaient pro- « noncé leur arrêt de mort. Bonchamps, blessé et « mourant, ranime ses forces défaillantes, et entouré « de ses officiers et de ses soldats plongés dans la dou- « leur, il sollicite et obtient de leur dévouement la « grâce de tant de malheureux..... La voix mourante « de Bonchamps ne peut se faire entendre : un rou- « lement annonce une proclamation. Les plus mutins « accourent, et écoutent : c'est un ordre donné par « Bonchamps aux portes du tombeau; il veut qu'on « respecte la vie des prisonniers; il menace de la mort « quiconque oserait y attenter. Au nom de Bonchamps « le calme renaît, le recueillement succède à la fureur; « on verse des larmes. Les canons déjà braqués sont « détournés. De tous côtés on entend crier : Grâce ! « grâce ! Sauvons les prisonniers; Bonchamps le veut, « Bonchamps l'ordonne ! Il est obéi. Telle fut la der- « nière action de ce héros chrétien. » (Voyez *Victoires et Revers des armées françaises*, 2e édition.)

idées nouvelles. Doué d'un caractère digne d'un Français, il avait vu avec plaisir l'aurore d'une liberté naissante : il était républicain, comme les républicains de la Grèce et de Rome. Au moment où il portait secours à un de ses camarades, il fut pris par l'armée vendéenne (c'était quelque temps avant la désastreuse bataille de Cholet), et envoyé à Nantes pour négocier un échange de prisonniers. Sa mort devait payer un refus. Il part, il arrive à Nantes; il expose les conditions dont il est chargé. Elles sont rejetées. Il voulait sincèrement le bien de son pays ; il insiste. C'est en vain. « Eh bien! s'écrie-t-il, je pars, et vais me « livrer aux Vendéens. » On s'y oppose. « Le « parjure, lui disent ces âmes viles, est une « vertu avec les brigands et les traîtres. » Mais ce langage ne peut être entendu de l'homme vertueux. Nouveau Régulus, il court offrir sa tête pour dégager sa parole. Il était du nombre des prisonniers renfermés dans l'église de Saint-Florent. Comme eux, il allait périr. Bonchamps conserva à la France cet homme qui sera toujours cher à tous ceux qui aimeront la vertu, sous quelques drapeaux que l'erreur ou le sort

l'ait jetée. Haudaudine, peu après remis en liberté, ne fut point ingrat : ne pouvant témoigner sa reconnaissance à son libérateur, il acquitta sa dette par les importans services qu'il rendit à sa veuve, dont le salut fut son ouvrage. Mais n'anticipons point sur les événemens, et jetons un dernier coup d'œil sur le théâtre d'une guerre aussi étonnante dans son principe, que désolante dans ses résultats.

Les républicains, vainqueurs à Cholet, poursuivirent leur marche. La terreur, la flamme et la mort signalent chacun de leurs pas. Bientôt ils arrivent sur les bords de la Loire. C'est alors qu'on put enfin juger combien était précieux le général qu'on allait perdre. Si le passage n'eût pas été assuré d'avance, tout était perdu ; non-seulement l'armée entière eût péri, mais toute la population de la Vendée eût été massacrée par les soldats du féroce Westermann. Dès qu'on est instruit de leur approche, tout s'effraie ; la consternation est générale. L'air retentit des gémissemens des femmes et des vieillards. Des radeaux sont construits à la hâte ; des bateaux sont amenés de toutes parts ; on quitte cette rive témoin de

tant d'exploits, et maintenant de tant de malheurs.

Bonchamps expirant est placé sur une nacelle. C'est là qu'entre les bras d'un ami, d'un ministre des autels, qui, uni à lui par une ancienne et étroite amitié, l'avait toujours suivi, et qui alors adoucissait par les consolations religieuses l'amertume de ses derniers momens *. C'est là qu'il épanche son âme, qu'il

* On a dit faussement, observe madame de Larochejaquelein, que les prêtres combattaient : ils confessaient les mourans, au milieu du feu, sur le champ de bataille. Ainsi on a pu y trouver leurs corps ; mais aucun n'a jamais songé à autre chose qu'à exhorter et rallier les soldats, à leur inspirer du courage et de la résignation dans leurs souffrances. Si les paysans les eussent vus sortir ainsi de leur caractère, ils eussent perdu toute vénération pour eux. Cela était si loin des idées des Vendéens, que les généraux envoyèrent en prison M. du Soulier, qui avait caché sa qualité de sous-diacre, et qui se battait depuis long-temps.

On a aussi reproché aux prêtres d'exciter les Vendéens à la cruauté : rien n'est plus faux ; au contraire, il serait possible de citer beaucoup de traits d'une humanité courageuse, dont se sont honorés des ecclésiastiques. Une foule de personnes ont dû la vie aux instances qu'ils ont faites à des soldats furieux et animés au carnage. Les prêtres les plus ardens à exciter les

exhale les regrets qu'il éprouve de voir la sainte cause, peut-être à jamais perdue, et cette patrie qui lui était si chère, vouée pour longtemps à tous les maux qu'au prix de son sang il avait voulu lui épargner. Il prévoyait les horreurs auxquelles la Vendée allait être en proie, ce peuple entier enseveli sous les cendres dont la terre de la fidélité ne serait bientôt plus qu'un vaste monceau. Quelques restes de l'armée royale pourraient peut-être échapper; mais les divisions, les ambitions particulières s'éleveraient, paralyseraient nécessairement les efforts de ceux qui auraient

---

paysans au combat, étaient souvent les plus ardens aussi à les empêcher de répandre le sang des vaincus. M. Doussin, curé de Sainte-Marie-de-Rhé, un des plus fougueux ecclésiastiques de l'armée, sauva une fois la vie à un grand nombre de prisonniers, et arrêta le massacre par de vives et éloquentes représentations qu'il adressa aux Vendéens. Quelques années après, ayant été traduit à un tribunal républicain, il fut acquitté au souvenir de cette belle action. Un vénérable missionnaire de la communauté du Saint-Esprit, M. Supiaud, se plaça un jour, à Saint-Laurent-sur-Sèvre, devant la porte d'un dépôt de prisonniers, et déclara qu'il faudrait passer sur son corps pour arriver jusqu'à eux.

le malheur de survivre. C'est dans ces cruelles pensées, que le héros vendéen rend à son Créateur son âme vertueuse et pure.

C'en est donc fait, Bonchamps n'est plus! Les Bourbons ont perdu le plus illustre et le plus pur de leurs serviteurs, l'armée royale celui qui la guidait à la victoire, la Vendée celui qui la protégeait, les républicains celui qui les faisait épargner quand la Fortune avait trahi leur valeur. Il n'est plus! et, à l'exemple du Dieu pour lequel il combattait, ses dernières paroles ont été des paroles de pardon et de paix. J'en appelle à vous tous que les lois avaient appelés au combat sous l'étendard républicain, à vous dont le courage était digne d'une meilleure cause, vous pouvez nous raconter ce que vous lui avez dû, lorsqu'au sein de la victoire il faisait épargner les vaincus. Une loi horrible, bien digne des tigres qui, altérés de sang, composaient la Convention, avait dévoué au massacre tous les Vendéens qui seraient faits prisonniers. Un droit horrible, qu'on appelle *représailles*, vouait au même sort tous les républicains; et l'exaspération, inséparable d'une guerre civile, sem-

blait leur interdire tout espoir de pardon. Bonchamps, toujours aussi terrible à l'ennemi dans les combats, qu'il était généreux au sein de la victoire, ne souffrit jamais qu'un seul prisonnier fût mis à mort. Vainement aurait-on fait parler la politique, son âme, guidée par des vues plus dignes d'un Français, n'aurait pu abjurer un instant la générosité qui lui était naturelle *.

L'armée catholique et royale pleurait encore

* Comme il était à table, on vint lui remettre un billet qui lui annonçait que, parmi les trois cents individus qu'il avait engagés depuis six semaines, il s'en trouvait un payé par la Convention pour l'assassiner. Le général, qui gardait toujours son sang-froid dans les circonstances les plus critiques, prit sur-le-champ une résolution bien digne de son caractère. Il les fit rassembler, et leur annonça qu'il savait qu'un d'entre eux était chargé de l'assassiner, qu'il le connaissait; mais que le croyant susceptible de repentir et ne voulant point le perdre, il lui pardonnerait, si en défilant devant lui il s'avouait coupable, et que dans le cas contraire il lui trancherait la tête. On défile; nul aveu, nulle altération sur les visages. « J'étais bien sûr, dit-il, que parmi les miens il ne se trouverait pas un seul homme assez scélérat pour se charger de me tuer; car s'il s'en était trouvé un, les autres n'auraient pas manqué de lui inspirer un peu de ce respect, de ce dévouement et de cette affection dont chaque jour ils me donnent tant de preuves. »

son général. Comment est-il mort, s'écriaient ensemble les chefs et les soldats, celui qui nous menait à la gloire ? Comment est-il mort celui dont les vertus forçaient les bénédictions du Ciel ; dont le bras puissant enchaînait la victoire ? Les larmes des braves étaient l'éloge funèbre du héros. Les ennemis mêmes se mêlaient à ce concert unanime, et payaient à la mémoire de Bonchamps un tribut d'admiration, de regrets et de respect *. Seul, incapable de partager une douleur qui n'était connue que des âmes nobles, le représentant du peuple, qui se trouvait à l'armée de l'ouest, écrivait à la Convention : « La perte de Bonchamps vaut « une victoire pour nous ; car il est, de tous « les chefs des Vendéens, celui en qui ils « avaient le plus de confiance, qu'ils aimaient le « mieux, et qu'ils suivaient le plus volontiers. » Voyez Pièces justificatives, n° XI.

Ainsi périt, à l'âge de trente-trois ans, le

* Bonchamps fut non-seulement regretté des siens, mais il est de notoriété que beaucoup de soldats républicains, apprenant sa perte, ne purent lui refuser des larmes. Il y en avait tant, parmi eux, qui lui devaient la vie !

marquis de Bonchamps. Sa carrière politique fut courte ; mais la gloire qu'il acquit en si peu de temps sera immortelle. Il n'eut qu'un simple tombeau dans le village de la Meilleraye ; mais si l'on ne put graver son nom sur l'humble tombe où furent déposés ses restes, il se conservera et demeurera profondément gravé dans le cœur de ses frères d'armes et des habitans d'un pays qu'il défendit si long-temps. Ceux des fidèles défenseurs du trône qui ont échappé à toutes les tempêtes d'une longue révolution, s'accordent tous à reconnaître Bonchamps pour le plus habile, et pour un des plus braves généraux de l'armée royale.

Noble héros ! ta mémoire vivra toujours dans les cœurs français, et la pieuse reconnaissance de Louis XVIII permet qu'on élève un monument à ta gloire, et que l'airain retrace aux siècles à venir tes sublimes paroles : *Grâce ! grâce ! Bonchamps le veut, Bonchamps l'ordonne.*

Tel fut le modeste et pieux guerrier, à la gloire duquel le Roi permet qu'on élève un monument, bien moins encore pour honorer sa mémoire que pour transmettre à la postérité

l'exemple d'une si belle action. Ne semble-t-il pas que notre auguste Monarque, touché du pardon accordé par le vertueux Louis XVI à ses ennemis, en a vu le fruit et l'imitation dans ce dernier trait d'humanité de notre héros, et que son amour fraternel, en honorant cette action par une haute et noble récompense, a voulu en perpétuer la mémoire, et élever au milieu des débris de nos guerres civiles, un monument de clémence qui puisse nous en adoucir les horreurs, et nous les faire oublier en nous retraçant des vertus dignes de lui et de son peuple.

La politique insensible et froide a fait un reproche au héros vendéen d'avoir sauvé des Français qui, à la vérité, ne respiraient que le crime; d'avoir, par sa clémence, préparé peut-être la perte de plusieurs fidèles sujets du Roi. Eh bien, je ne dois rien dissimuler. Il est possible que ce fut une faute. . . Mais quelle faute! J'en appelle aux âmes généreuses, j'en appelle à tous ceux dont le cœur palpite au récit d'une bonne action; qui pourra, qui osera blâmer Bonchamps? lui qui, martyr de la sainte cause, pardonne à des ennemis captifs, ordonne qu'on

fasse grâce à ses bourreaux ! En lisant le récit de ses derniers momens, quel chrétien ne pensera pas à Jésus-Christ, quel Français ne pensera pas à Louis XVI !

Comme ce guerrier illustre, ce Ministre dont on ne peut parcourir la vie sans enthousiasme, ce grand homme que la France présente avec orgueil pour modèle à ses voisins, à côté de ce Roi qui fera toujours l'admiration du monde : comme Sully *, Bonchamps ** engagea le pa-

---

* « je me disposai incontinent, dit-il, à aller « trouver ce prince, emportant avec moi, autant pour « ses besoins que pour les miens, 48,000 fr., d'une « vente de bois de haute futaye, que je fis à cette in- « tention. » (Voyez Mémoires de Sully, édit. in-12, Londres, 1767; t. I, page 180.

** Bonchamps, comme nous l'avons vu, engagea le patrimoine de ses pères pour subvenir aux besoins de ses fidèles chasseurs qui, restés en petit nombre, déplorent chaque jour la perte d'un général adoré. Ils ont repris leurs paisibles occupations, pour ne plus les quitter, puisqu'ils ont le bonheur de vivre sous leur Roi légitime. Ils sont pauvres, mais riches de leurs vertus et de leur gloire; leurs neveux seront honorés dans la Vendée, toutes les fois qu'ils pourront dire : Mon père était soldat de Bonchamps. La vente de tous ses biens a été insuffisante pour remplir des engagemens

trimoine de ses pères pour subvenir aux besoins du petit nombre de guerriers restés fidèles, non plus à un Roi seulement malheureux, mais à son Roi devenu orphelin, enseveli dans un cachot par suite d'un attentat qui fera long-temps frémir l'univers. Mais, moins fortuné que ce digne ami de Henri, il n'aura pas le bonheur qui transforme tout sacrifice en jouissance, celui d'aller déposer aux pieds du meilleur des maîtres le tribut de son dévouement ; il n'aura pas même la consolation de revoir le descendant de Henri ! ... Mais que dis-je ? Sa grande âme n'a-t-elle pas été pleinement satisfaite ? n'a-t-il pas reçu la seule récompense qui fût digne de lui, quand, aux portes de l'éternité, exhalant son dernier soupir, il a pu dire : Je meurs content, j'ai rempli mes devoirs, j'ai tout sacrifié à mon Dieu et à mon Roi ?

D'Elbée, Larochejaquelein, Lescure étaient braves comme lui, comme lui ils étaient dévoués, et comme lui ont acquis une gloire

---

d'autant plus sacrés que, jouissant de la plus haute confiance dans le pays, toutes les bourses lui étaient ouvertes comme tous les cœurs.

immortelle. Mais, avant la révolution, d'Elbée n'avait été qu'un moment au service dans un régiment d'infanterie : il ne pouvait par conséquent point avoir de pratique, et d'autant moins que, depuis long-temps retiré dans sa terre, livré tout entier à l'agriculture, il avait entièrement négligé les connaissances de théorie qui peuvent jusqu'à un certain point suppléer à l'habitude.

Larochejaquelein était un preux chevalier, dans toute l'étendue de ce mot. Il savait braver les dangers, et mille fois on le vit courir au-devant d'une mort qui paraissait inévitable ; mais, âgé seulement de vingt-et-un ans, il ne pouvait avoir ce tact exercé, ce coup d'œil, ce sang froid, cette science de combinaison, qualités indispensables dans un chef, qualités qui devaient alors surtout se trouver réunies au degré le plus éminent dans une guerre civile où une petite portion de la France avait à lutter contre la France entière, et à combattre des troupes aguerries, guidées par des chefs dont plusieurs possédaient un talent distingué. Sa mort prématurée fut un deuil pour son parti, car tout annonçait qu'il était digne, par ses ta-

lens, d'occuper une des premières places dans l'armée.

On peut dire la même chose de Leseure, son parent, son ami, et à peu près du même âge que lui. Mais le sang froid qu'il conservait au milieu des plus grands dangers, faisait oublier sa jeunesse. Il le rapprochait davantage de Bonchamps, et sa perte fut d'autant plus vivement sentie, qu'elle était irréparable.

Le modeste Cathelineau, qui, le premier, se mit à la tête de ses concitoyens pour le soutien du trône et de l'autel, lui qui prouva si bien que la vertu n'est pas soumise aux distinctions sociales, lui qui rendit les plus grands services à son parti, qui, de l'état le plus obscur, fut élevé au grade de généralissime, sentait bien lui-même qu'il lui manquait beaucoup de choses.

Nous ne devrions peut-être pas parler de Charette. Il ne faisait point partie de l'armée d'Anjou, et nous avons par conséquent peu eu d'occasions de faire ressortir ses grands talens, qui ne sont peut-être point assez appréciés, et dont Bonchamps faisait le plus grand cas ; son témoignage ne doit assurément pas être suspect. Je suis fâché pour la gloire de ce général que

son panégyriste * ait oublié trop souvent même ce qu'il devait à la mémoire de son héros. Mais on n'oubliera jamais que ce fut lui qui combattit le plus long-temps dans la Vendée, on n'oubliera jamais surtout sa mort glorieuse.

Enfin, de tous les chefs vendéens, nul ne possédait les grandes qualités qui distinguaient Bonchamps. Depuis sa tendre jeunesse, il avait habité les camps. La campagne de l'Inde, où il avait concouru aux prodiges opérés par les Français, lui avait donné l'expérience qui manquait à ses compagnons. L'étude continuelle et de longues méditations avaient mûri son génie. Si les autres chefs avaient la juste prétention de devenir des généraux très-distingués, il est vrai de dire que Bonchamps a prouvé dans cette courte et malheureuse campagne que, par ses grands talens, il aurait été aussi précieux dans les plaines de Fontenoi que dans les marais et les bois de la Vendée.

Ses grandes qualités ont été généralement

---

* Voyez la *Réfutation des calomnies publiées contre le général Charette*, par M. Bouviers-Desmortiers, 2 vol. in-8°.

reconnues ; ses amis et ses ennemis, s'il en eut jamais, lui rendirent également justice ; et son historien a ce précieux avantage, que tout ce qu'il dit de ce grand homme, loin d'être contesté, est confirmé par les meilleurs auteurs *,

* « Bonchamps commandait les Angevins des bords « de la Loire, et quelques Bretons qui étaient venus se « joindre à lui en traversant le fleuve. De tous les « chefs vendéens, *il était le plus habile dans l'art militaire*, et l'on avait une extrême déférence pour ses « conseils. En effet, cette armée, où l'on trouvait plus « de courage que de science, plus d'ardeur que de bon « ordre, n'était guère commandée que par des jeunes « gens qui ne connaissaient pas la guerre, des vieillards « qui manquaient de force, des propriétaires de campagne, des bourgeois des petites villes, et des paysans « un peu intelligens. Un officier qui avait l'expérience « de son métier devait, surtout dans les commencemens, avoir un grand avantage sur les autres. « D'ailleurs Bonchamps avait les meilleurs soldats de « l'insurrection. L'Anjou, plus riche et plus civilisé que « le Poitou, avait aussi fourni un bien plus grand « nombre d'officiers, et *la division Bonchamps était « toujours mieux guidée que les autres*. Le caractère « du chef contribuait aussi à lui donner une certaine « autorité due à la confiance et au respect. Sans ambition, sans vanité, tranquillement dévoué au succès « de sa cause, il n'avait rien de bruyant, ni d'éclatant « dans le caractère, et, s'il n'excitait pas l'enthousiasme, il obtenait toujours, sans aucune contra-

tels qu'Alphonse Beauchamp et madame de Larochejaquelein, fille, veuve, épouse et belle-sœur des héros compagnons et rivaux de gloire de Bonchamps *.

Madame la marquise de Bonchamps n'avait point voulu s'éloigner de son mari pour être à portée de le soigner, de le secourir en cas qu'il fût blessé. Elle l'avait constamment accompagné. Quelle ne fut point sa douleur, en apprenant qu'il avait reçu la blessure mortelle, en voyant son front décoloré par la pâleur de la mort! Mais lorsqu'il eut expiré, quel affreux avenir se déroula devant elle! Restée seule dans

« diction, l'approbation générale. Il ne fut jamais mêlé « dans aucune intrigue, dans aucune rivalité. *Il était « doux aux vaincus, et l'on ne cite de lui aucun trait « de rigueur cruelle.* » (Extrait de la *Biographie ancienne et moderne*, t. V, 1812, art. BONCHAMPS.)

* « Il avait une réputation de valeur et de talens, dit « madame de Larochejaquelein, que je n'ai jamais en- « tendu contester une seule fois. Il était reconnu pour « le plus habile des généraux. Sa troupe passait pour « mieux exercée que les autres. Il n'avait aucune pré- « tention. Son caractère était doux et facile; il était « fort aimé dans la grande armée, et on lui accordait « une entière confiance, etc. » (Voyez cet auteur, page 105, 4e édit.)

la vie, avec ses deux enfans, dont l'un était à peine âgé de deux ans, quelle situation! Qui ne frémirait à cette pensée! Une femme, née dans la splendeur, accoutumée à la fortune, qui n'avait jamais eu jusqu'alors la peine de former un désir, se trouve tout-à-coup pauvre, délaissée, errante à pied, chargée de deux enfans, sans protection, sans asile, ne sachant où trouver du pain! Cependant il faut qu'elle vive; ces orphelins, qui n'ont plus qu'elle, lui en font une loi. Il faut qu'elle élève son fils de manière à ce qu'il puisse un jour suivre le chemin si glorieusement tracé par le sang de son père.... Quel contraste entre le passé et le présent! Quel courage il lui faut pour ne pas être abattue!!! Mais il était réservé à ces temps malheureux de nous montrer ce que peut une femme: nous devions apprendre que si la faiblesse du corps et la délicatesse des organes interdisent à ce sexe intéressant les travaux pénibles et les fatigues qui sont la part de l'homme, son âme ne participe point à la faiblesse physique, et que l'énergie du sentiment peut, quand il s'agit des grands intérêts du cœur, s'élever bien au-dessus des bornes que la Nature semblait lui imposer.

Madame de Bonchamps jura donc de ne jamais abandonner ses enfans, et de leur consacrer son existence désormais vouée au malheur. Dans l'état des choses elle n'avait qu'un parti à prendre, qui était de suivre l'armée, au risque de partager le sort des vaincus dans toute son amertume. Il était impossible de songer à rester sur la rive gauche de la Loire : elle n'y aurait pas trouvé une pierre pour reposer sa tête. Infailliblement elle eût été reconnue pour une Vendéenne, pour l'épouse d'un des chefs de ceux qu'on appelait les rebelles ; et ni son sexe, ni l'âge de ses enfans, n'eussent trouvé grâce devant ces cannibales qui se faisaient une horrible gloire de porter, en signe de leurs exploits, des membres sanglans de leurs ennemis. Elle résolut donc de passer le fleuve, et de s'attacher à la fortune de ceux que son mari avait si souvent conduits à la victoire, non pour elle ; la vie lui devenait trop indifférente, mais pour sauver ses enfans. Elle suivait l'armée à pied ; elle faisait porter ses deux enfans sur un cheval, et un domestique était obligé de les y soutenir continuellement. Elle n'était

occupée que d'eux ; à chaque instant elle leur prodiguait les soins les plus tendres. Insensible aux privations pour elle-même, elle faisait tous ses efforts pour qu'ils souffrissent le moins possible de leur changement d'état. Mais combien la force même que lui donnait son courage, mais combien l'énergie de son âme devaient lui faire plus douloureusement sentir les maux qu'elle ne pouvait écarter de ces créatures chéries !

Ses malheurs, sa résignation courageuse, la mémoire adorée de son mari, lui attiraient les respects et les regards des Vendéens. Ils aimaient surtout à retrouver sur la physionomie enfantine de son petit Hermenée, les traits d'un général qu'ils avaient tant chéri. Ils aimaient à démêler en lui, malgré la faiblesse de son âge, le germe d'une inclination guerrière, qui se décelait par l'impression que faisaient sur ses organes les bruits du canon et de la fusillade. Toujours au milieu d'eux, Hermenée les connaissait tous, et souvent il leur répétait : *Je suis Bonchamps, vengez mon père !*

Henri de Larochejaquelein, qui conservait pour la veuve de Bonchamps l'intérêt et

l'amitié que la conformité de caractère et les dangers communs lui avaient fait contracter avec son mari, avait une prédilection toute particulière pour son fils. Souvent au milieu de ses occupations (qui étaient devenues très-nombreuses depuis que les Vendéens, d'un commun accord, l'avaient élu généralissime, en arrivant sur la rive droite de la Loire), souvent il revenait de plusieurs lieues, pour voir le petit Hermenée, auquel il ne cessa, jusqu'au dernier moment, de tenir lieu de père. Hermenée s'était singulièrement attaché à cet intrépide guerrier; sa joie était à son comble chaque fois qu'il le voyait. La conduite de ce héros est d'autant plus digne d'éloges, qu'elle prouve combien la mémoire de Bonchamps lui était chère : conduite d'autant plus noble que le héros vendéen, le père de cet orphelin, avait été son compagnon d'armes, son ami et son rival de gloire.

Les Vendéens, après le passage de la Loire, s'étaient rendus maîtres d'Ingrande, d'Ancenis, de Château-Gontier, de plusieurs autres villes, et avaient remporté une victoire brillante à Laval. Encouragés par leurs avantages, ils

avaient pénétré en Normandie. Maîtres d'Avranches, ils avaient assiégé Granville, où le sort les avait trahis. Une marche rétrograde les ramena sur les bords de la Sarthe. Mais ce serait nous écarter de notre sujet que de les suivre plus long-temps dans les opérations de cette guerre, bien connue par l'ouvrage d'une plume exercée.

On sait combien fut funeste à l'armée royale la bataille du Mans. Madame de Bonchamps suivait toujours l'armée. Lors de la déroute, le désordre était affreux. Les soldats qui fuyaient pêle-mêle, les caissons, les chariots qui encombraient les passages, les cris des blessés, des mourans, les alertes continuelles, tout fit de cette journée la plus terrible peut-être de cette guerre *. Qu'on juge de l'inquiétude de madame de Bonchamps! Dans cette confusion universelle son fils se trouvait perdu : ce ne fut que vingt-quatre heures après qu'elle le retrouva ; mais peu s'en fallut que ce moment

* On peut dire avec vérité qu'elle fut à l'armée d'outre-Loire, ce que fut la désastreuse bataille de Cholet à la Vendée.

ne mît le comble à tous ses maux. Hermenée faillit expirer sous ses yeux. Cet enfant, dont le cœur était aimant et sensible, fut si vivement ému en retrouvant sa mère, que, voulant s'élancer dans ses bras, il tomba de ceux du domestique qui le portait à cheval, et pensa être écrasé.

Après les désastres qu'entraîna la bataille du Mans, il fallut songer encore à repasser la Loire, pour tâcher de continuer la guerre sur les rives encore fumantes de la Vendée. Arrivée à Ancenis, madame de Bonchamps se jette avec ses enfans dans un bateau. Un parti de républicains stationnés sur la rive gauche, fait feu : une balle atteint à ses côtés le fidèle serviteur qui ne l'avait point quittée, et qui portait encore sur ses bras Hermenée. Elle est forcée de rebrousser vers Ancenis. Avant de toucher le rivage, la barque est renversée par l'imprudente précipitation des Vendéens qui, impatiens de rentrer dans leur pays, entrent tous à la fois dans la barque, avant qu'elle en soit sortie. Les malheureux! ce n'étaient pourtant que la faim, le désespoir et la mort qu'ils allaient retrouver sur les ruines de leurs chau-

mières. Ce ne fut que par miracle que la mère et les enfans furent sauvés à la nage, et échappèrent à la mort.

Plus délaissée que jamais, désormais chargée seule de ses deux enfans, dont son fidèle domestique avait, jusqu'à sa mort, partagé les soins, voyant ces frêles créatures près de périr de faim et de froid, madame de Bonchamps, dans la nuit qui suivit ce fatal débarquement, résolut de se traîner avec eux jusqu'au village de St-Herblon, près de Varades, pour y chercher un asile momentané. Mais tout alors semble réuni pour accabler cette mère. La petite vérole s'empare d'elle et de sa fille. A peine rétablie, elle voit expirer, dans ses bras, son fils, que le froid avait saisi en tombant dans l'eau, au moment du débarquement, et que la rigueur du temps avait empêché de se rétablir. Malheureux enfant, si digne de vivre, seul rejeton de cette illustre branche qui sera à la vérité immortelle, tant qu'il existera un Vendéen, tant que le Roi aura un fidèle sujet; mais élevé dans les camps, il eût marché sur les traces de son père, et ses heureuses inclinations, fortifiées par l'exemple des vertus du

héros vendéen, auraient perpétué ce beau nom de Bonchamps.

Cette mère infortunée eut besoin de réunir toutes ses forces pour résister à des douleurs que le cœur seul d'une mère peut comprendre. Elle voyait tous les jours massacrer sous ses yeux les Vendéens qui tombaient au pouvoir de l'ennemi, et ceux qui leur donnaient asile partageaient leur supplice. D'honnêtes fermiers lui avaient offert une retraite ; mais sa générosité eût craint de les compromettre : elle les quitta, et pendant deux jours erra dans les campagnes, obligée (quelle position pour une mère!) de porter avec elle, de cacher sous ses vêtemens le corps de son fils, mort sur son sein!!! Que pourra-t-on trouver dans le cours de la révolution qui soit comparable à l'état dans lequel dut se trouver cette mère infortunée ?

Mais la coupe du malheur n'était point épuisée pour madame de Bonchamps. Les émissaires de la Convention ne pouvaient pardonner à la veuve du général qu'ils avaient le plus redouté. Aussi fut-elle promptement arrêtée, et aussitôt le tribunal révolutionnaire la con-

damna à mort. Le cœur froissé d'horreur aime au moins à se reposer en voyant que la vertu n'était pas encore exilée de toutes les âmes. Les républicains, sauvés à Saint-Florent par son mari, s'en souviennent et demandent sa grâce, en lui attribuant avec adresse * une gloire qui n'était due qu'au héros vendéen. Les agens de la Convention, ce repaire de brigands, n'osèrent la refuser. Peut-être est-il des instans où les êtres les plus corrompus sont forcés de se reposer un peu du crime. Elle reste néanmoins détenue. Sa fille, encore dans l'âge le plus tendre **, se présente au comité révolutionnaire pour chercher l'ordre de sa mise en

---

* C'est à la reconnaissance ingénieuse des prisonniers qui avaient été sauvés à St-Florent, par M. de Bonchamps, qu'il faut attribuer l'erreur dans laquelle madame la marquise de Larochejaquelein est tombée. On trouvera sûrement que nous avons trop multiplié les preuves pour démontrer un fait qui désormais ne sera plus contesté que par la mauvaise foi et l'envie. *Voyez pièces justificatives*, n°s III, IV, V, VI, VII, VIII et IX.

** Mademoiselle Zoë de Bonchamps, si digne de porter ce beau nom, en est seule héritière; elle vient d'épouser M. le comte Arthur de Bouillé; Sa Majesté a bien voulu la doter.

liberté. Touchés de ses grâces enfantines, les employés veulent la faire chanter ; et la fille du héros royaliste fait entendre ce refrain : *Vive le Roi ! à bas la République !* Sa naïveté trouve cependant grâce, et madame de Bonchamps recouvre la liberté. Il lui est permis d'aller dans une humble retraite pleurer un époux, qui ne laisse d'autre héritage à sa postérité que le souvenir de ses vertus, la gloire de ses actions et un nom immortel.

CÉRÉMONIE FUNÈBRE

QUI A EU LIEU A SAINT-FLORENT, LE 18 OCTOBRE 1817, JOUR OÙ LES RESTES DU MARQUIS DE BONCHAMPS ONT ÉTÉ PROVISOIREMENT TRANSPORTÉS A LA CHAPELLE, SÉPULTURE DE SES ANCÊTRES;

(Extraite du Moniteur du 30 du même mois.)

M. le marquis de Bonchamps, l'un des chefs les plus illustres de la Vendée, fut blessé à mort à la bataille de Cholet, en 1793. On le transporta à Saint-Florent, au moment où l'armée vendéenne effectuait le passage de la Loire. A ce moment, les républicains portaient le fer et la flamme dans les habitations du Bocage. Le Vendéen, jetant un dernier et douloureux regard sur son pays, voyait les sombres lueurs de ce féroce incendie; les cris

des enfans, des femmes et des vieillards qu'on massacrait, retentissaient jusqu'à lui. Le désespoir, l'indignation et la fureur s'emparèrent de l'armée. Elle emmenait avec elle cinq mille prisonniers républicains. Des transports de rage et de vengeance éclatèrent de toutes parts. Une artillerie meurtrière s'avançait.... Ils allaient périr..... On apprit à M. de Bonchamps l'exaspération de ses soldats. Il était expirant.... Rappelant ses forces défaillantes, il demanda, il ordonna que les prisonniers fussent épargnés, et rendit le dernier soupir.... La voix mourante du général fut entendue de ses braves frères d'armes. L'admiration succéda à la fureur, et l'armée vendéenne, rendue à ses sentimens accoutumés, fit retentir, par acclamation, ces accens de miséricorde : *Grâce! grâce! Bonchamps l'ordonne!*

La mort de M. de Bonchamps répandit la consternation parmi les Vendéens. Ils perdaient un chef adoré. Les républicains la signalèrent comme une victoire; elle les délivrait d'un redoutable ennemi. Mais Républicains et Vendéens, tous s'unirent pour rendre justice à ce héros, dont les grands talens, l'intrépidité rare

et la touchante humanité étaient dignes d'une meilleure destinée.

Les cendres de M. de Bonchamps sont restées plus de vingt ans sans honneurs. La cause sacrée pour laquelle il avait péri, semblait perdue; la France était veuve de ses Rois légitimes.

Ces temps de deuil ont disparu. Les petits-fils du Béarnais ont recouvré leur antique patrimoine. La Vendée, ses malheurs, son courage et sa fidélité sont rendus à leur gloire, et le monde entier qui l'admire, parle d'avance pour elle le langage de la postérité.

Les amis du Trône ont enfin pu rendre à la mémoire de M. de Bonchamps un hommage si justement mérité et si long-temps suspendu. Ils ont projeté un monument; le Roi l'a autorisé, et une souscription s'est aussitôt ouverte.

M. le comte Arthur de Bouillé, gendre de M. de Bonchamps, a fait exhumer les restes de son beau-père, après avoir pris toutes les précautions qui assurent leur identité; et le 20 de ce mois, ces restes précieux ont été transportés de la commune de Varades, dans l'église de la commune de la Chapelle-Saint-Florent, où ils sont déposés provisoirement, en attendant

l'érection du monument qui doit les renfermer pour toujours.

A dix heures du matin, le cortége qui accompagnait le cercueil a traversé la Loire, et s'est dirigé vers la Chapelle-Saint-Florent. Un détachement de la légion de la Dordogne, en garnison à Angers; plusieurs brigades de gendarmerie et un détachement de Vendéens armés, faisant aujourd'hui le service de la garde nationale, formaient la haie. Une foule immense de Vendéens non armés, de fonctionnaires publics, d'officiers de différens corps, de vieillards, de femmes et d'enfans, composait le cortége. A sa tête était M. le comte Arthur de Bouillé. On y remarquait M. le comte Charles d'Autichamp, pair de France, lieutenant-général, commandant la vingt-deuxième division militaire; M. le baron de Wismes, préfet de Maine-et-Loire; M. le chevalier d'Andigné, pair de France, maréchal-de-camp, commandant ce département; M. le vicomte de Serrant, lieutenant-général; M. le chevalier de Fleuriot, maréchal-de-camp; M. de Romain, inspecteur des gardes nationales de Maine-et-Loire; M. de Maquillé, colonel de la garde nationale d'An-

gers ; M. le marquis de la Roche-Bousseau, colonel de la sixième légion de gendarmerie royale ; M. le marquis de Civrac, colonel de la légion de Maine-et-Loire ; M. le baron de Montgardet, colonel du régiment des chasseurs des Vosges, etc. etc. etc.

Le cercueil était porté par d'anciens Vendéens, soldats de l'armée de M. de Bonchamps, fiers à la fois et d'avoir vaincu sous ses ordres, et de leurs vieilles cicatrices conquises au service de l'antique monarchie, et du noble dépôt qui leur était confié. Quelques-uns d'entre eux l'avaient porté expirant, quand il traversa la Loire. Des pleurs involontaires trahissaient ce cruel souvenir. La marche lente et silencieuse du convoi ; l'aspect de ces champs vendéens, théâtre de tant d'infortunes et de tant de gloire ; le souvenir du général, de sa bonté, de sa popularité, de sa vaillance ; la présence des braves qu'il conduisit si souvent à la victoire ; les chants funèbres d'un nombreux clergé, et les roulemens des tambours retentissant par intervalles, et ces stations pieuses, où tous les assistans, à genoux, invoquaient les bénédictions célestes, tout imprimait à cette auguste cérémonie un

caractère douloureux et sombre, dont les cœurs étaient profondément émus.

Arrivé à l'église, le cercueil a été placé en face de l'autel. Une messe des morts a été chantée. M. le curé de Montrevault a lu l'éloge du général. Cet éloge, écouté avec recueillement, a rappelé aux Vendéens les vertus de M. de Bonchamps, son amour pour ses soldats, sa sollicitude pour leurs besoins, le courage avec lequel il affrontait les dangers, sa modestie dans les succès, sa supériorité dans les revers, cette active prévoyance qui ne laissait rien au hasard, et ce génie si fécond en ressources, qui tant de fois maîtrisa la fortune. A ce nom vénéré de Bonchamps, au récit de leurs anciens exploits, ces vétérans de l'honneur et de la foi ont tout à coup repris l'attitude audacieuse et fière qu'ils avaient au jour des combats; et sur ces figures mâles et sévères, où brillait tant d'énergie, on pouvait reconnaître que les plus constans amis de l'Autel et du Trône en ont été les plus intrépides défenseurs.

Bons Vendéens! la Providence divine a entendu vos vœux; elle a récompensé vos efforts.

Un fils de saint Louis règne sur vous ; le culte de vos pères vous est rendu ; et les nobles champs de la Vendée, devenus l'orgueil de la France et l'héritage glorieux de l'histoire, seront désormais salués par elle *la Terre sacrée de la Fidélité !*

Il eût été téméraire d'entreprendre la tâche difficile que nous nous sommes imposée, si nous eussions su qu'une de nos premières plumes se chargeait de transmettre à la postérité les hauts faits du héros vendéen. La permission qu'il veut bien nous accorder de joindre cet éloge à notre ouvrage, ne nous laisse qu'un regret, celui de ne pouvoir le nommer. Sa modestie s'y refuse ; mais elle sera trahie par son beau talent.

ÉLOGE FUNÈBRE

DU

MARQUIS DE BONCHAMPS,

GÉNÉRAL VENDÉEN,

PRONONCÉ SUR SA TOMBE, LE 18 OCTOBRE 1817,
JOUR ANNIVERSAIRE DE SA MORT. *

Alors que l'on vit éclater une révolution funeste qui menaçait de dissoudre l'ordre social; que, par un épouvantable renversement des idées religieuses et morales, le crime fut transformé en vertu et l'honneur en chimère; alors que l'homme juste allait chercher aux terres

* Les restes de M. de Bonchamps ont été retrouvés dans le cimetière de Varades : on les a déposés à la Chapelle Saint-Florent, sépulture de ses ancêtres, jusqu'à ce que le monument que lui élèvent les Vendéens soit prêt à les recevoir.

étrangères l'asile qu'il ne trouvait plus sur sa terre natale ; que le Dieu de nos pères était blasphémé ; que les Rois de nos aïeux étaient méconnus, repoussés, l'on vit, au sein de la France, un pays qui, fidèle à son Dieu, à son Roi, sut, par sa piété et sa vaillance, marquer sa place aux plus nobles pages de l'histoire. La croix sur sa poitrine, l'habitant de la Vendée ne consulta ni ses ressources, ni les dangers de sa position : son Dieu était outragé, son Roi persécuté ; il prit les armes, et tout ce que l'univers avait encore de vertu applaudit au courageux dévouement des fils de la religion et de l'honneur. Rien ne put ébranler leur pieuse constance. En vain furent-ils entourés d'innombrables ennemis ; en vain virent-ils errer leurs familles autour de leurs chaumières en cendres ; en vain tombaient à la fois autour d'eux, et leurs pères, et leur postérité : inébranlables au milieu de la dévastation et de la mort, impassibles comme la vertu, dont ils tiraient leur force, ils offrirent au monde étonné le mémorable exemple d'une population toute entière sans peur et sans reproche. Terre sacrée, dépositaire de la cendre des héros ! Toi, qu'on ne peut fouler sans

respect et sans admiration, enorgueillis-toi de ta destinée! Ton peuple est grand parmi les peuples, et les âges succèderont aux âges, le monde s'ébranlera sur ses antiques fondemens, avant que le nom de Vendée soit oublié par les enfans des hommes!...

Compagnons fidèles du guerrier dont nous vénérons aujourd'hui la mémoire, laissez aux âmes vulgaires les regrets et les pleurs : animés par de plus hauts sentimens, par une religieuse croyance, rappelez-vous ce que fut Bonchamps, et contemplez ce Ciel où la vertu trouva toujours sa récompense. C'est près du trône du Dieu pour lequel vous avez combattu, c'est du sein de ce Dieu même que le Héros chrétien fixe aujourd'hui ses regards sur ses frères d'armes. Que les pleurs soient donc oubliés; car il est heureux à jamais celui qui partagea votre gloire : il est votre protecteur près de ce Dieu dont vous avez gardé la foi. Jours de deuil et de calamités! Mais aussi jours de gloire et d'honneur, où l'on vit la Vendée fournir à l'histoire un exemple qui, plus tard, devait illustrer une nation voisine, non, vous ne serez pas perdus pour la France, et l'avenir

dira vos hauts faits, vos héros et votre inaltérable fidélité!

Une résistance partielle s'opposait à des lois révolutionnaires. Des villages se réunissaient au cri de vive le Roi, le drapeau blanc s'élevait dans plusieurs communes, et les habitans d'un pays jadis paisible se transformaient en d'intrépides guerriers : Tout à coup cette résistance prend un caractère imposant, et différens combats apprenaient aux républicains qu'un danger réel menaçait leur puissance, lorsque la mort du meilleur des Rois vint porter à l'extrême le désespoir d'un peuple fidèle. Ce fut alors que l'habitant de la Vendée jura de se soustraire à une domination impiè, et de combattre à jamais les assassins de l'oint du Seigneur. Saint-Florent les vit réunis dans ses murs. Les armes manquaient à leur courage : ils se précipitèrent sur celles de leurs ennemis, et ce fut ainsi que la fidélité obtint ses premiers moyens de défense. Ces nouveaux croisés de l'honneur et de la foi, bouillans d'ardeur et d'indignation, sentirent toutefois qu'un chef leur était nécessaire, qu'il leur fallait, pour soutenir la lutte dans laquelle ils étaient engagés, un homme qui sût unir les talens à la

bravoure, le dévouement à l'énergie : le nom de Bonchamps fut répété par la multitude ; ce fut à Bonchamps qu'on s'adressa.

Né en Anjou, au château du Crucifix, le 10 mai 1760, Charles-Melchior-Artus, marquis de Bonchamps commença sa carrière dans le régiment d'Aquitaine : au retour d'une campagne dans les Indes, il vit éclore notre funeste révolution, et quitta le service aussitôt qu'on exigea des officiers ce serment fatal, précurseur de nos troubles et de nos infortunes. Mais n'existant que pour son Roi, espérant encore pouvoir lui être utile, il se rendit à Paris, et ce ne fut qu'avec la plus grande peine qu'il échappa aux massacres du 10 août et du 2 septembre. De retour chez lui, au sein de sa famille, son arrivée fut l'effroi des méchans : à tout prix on aurait voulu l'éloigner; on prévoyait déjà ce qu'il pouvait devenir un jour.

En s'unissant aux défenseurs de son pays, en cédant aux vœux de ses compatriotes, Bonchamps ne crut qu'obéir à son devoir, et s'occupa sur-le-champ d'organiser en compagnies tous les loyaux habitans des bourgs qui ve-

naient se ranger sous ses drapeaux. Dans le même moment, le Pin voyait un homme, qui devait rendre son nom à jamais célèbre, seconder par son active énergie les travaux de Bonchamps ; Cathelineau réunissait sous l'étendard sans tache, (et personne n'était plus digne de le soutenir que lui), Cathelineau réunissait les Vendéens qui, sur d'autres points, se rendaient à l'appel de l'honneur. Reçois aussi notre tribut de regrets et d'amour, guerrier si digne de l'immortel pays qui te vit naître : ton nom ne sera pas muet pour la postérité ; il parlera pour la gloire de la France. Orgueil de ton pays, tu fus jugé digne d'être le premier de l'armée vendéenne : ta mort prouva que tu étais toujours un des premiers dans le danger.

Dès que Bonchamps se vit à la tête de ceux qui étaient venus le réclamer, il se porta sur Thouars, défendu par le général Quétineau. Attaquer la ville, la prendre, fut l'affaire de quatre heures, et Quétineau ne dut sa liberté qu'à l'âme noble et généreuse de celui dont il était le prisonnier. Dans ce même moment, Cathelineau et d'Elbée se portaient sur Fon-

tenay-le-Comte (d'Elbée dont le nom est aussi devenu un de ces noms, l'honneur de notre histoire). Bonchamps apprend que la fortune a trahi leurs efforts, et que d'Elbée, blessé, a été obligé de se retirer devant les républicains : il se porte en avant en toute hâte, surprend l'ennemi, le bat, entre victorieux à Fontenay, et reprend toute l'artillerie qui avait été perdue. Ce fut dans ce jour de gloire qu'une trahison infâme fut sur le point d'enlever à la Vendée un de ses plus loyaux guerriers. Aux portes de Fontenay, un soldat républicain tombe aux genoux de Bonchamps, et lui demande la vie. Généreux autant que brave, Bonchamps la lui accorde, et le misérable se retourne, et tire sur celui à qui il devait l'existence!... Bonchamps tombe entre les bras de ses soldats : ce fut alors qu'on les vit se disputer l'honneur de le porter, et, fiers de leur fardeau, garder l'espoir de la victoire tant qu'ils auraient celui de conserver leur chef. Chollet, Saumur, Angers virent bientôt flotter sur leurs murs l'étendard de nos pères, et, peu de temps après, les armées royales se portèrent sur Nantes. Bonchamps, encore malade de sa

blessure, ne consulta que son courage, et s'empressa d'aller rejoindre l'armée sur la route de Vannes. A peine en état de monter à cheval, et commandant l'attaque de Nantes sur le chemin de Paris, il apprend que les républicains se sont emparés de Châtillon, et que M. de Lescure, son noble compagnon d'armes, cet homme dont le nom eût honoré les preux d'autrefois, avait été obligé de se retirer devant des forces supérieures : voler à son secours, l'aider à battre l'ennemi et à reprendre Châtillon, tel fut aussitôt le projet de Bonchamps : il commandait à des Vendéens, il lui fut facile de l'exécuter.

L'attaque de Nantes n'avait pas eu le succès qu'on en avait espéré : Cathelineau avait trouvé la mort sur le champ de bataille, et l'opinion portait unanimement Bonchamps à la place de généralissisme. Seul, il s'éleva contre l'opinion de tous ; et, modeste autant que brave, il demanda à obéir, et se refusa à commander. Exemple mémorable de l'influence des vertus chrétiennes !... Etrangère à l'orgueil, l'âme du héros était humble autant que forte, grande autant que dépouillée de prétentions humaines !

Si une ardeur bouillante distinguait Bonchamps alors qu'il attaquait l'ennemi, un courage réfléchi ne le rendait pas moins redoutable alors qu'il était sur la défensive, et on le vit rester invulnérable, malgré les efforts de vingt-cinq mille républicains. Blessé de nouveau à l'affaire de Martigné-Briand (car les chefs vendéens se retiraient rarement du combat sans blessure), il fut contraint de quitter momentanément le commandement, et de se retirer au château de Jallais. Son absence fut un deuil pour l'armée : les chefs toutefois allaient prendre ses conseils, et rien ne se décidait sans l'avis de celui qui possédait au même degré l'art de connaître les hommes et de juger les événemens.

Il n'était pas encore remis de ses blessures, quand le prince de Talmont lui porta une dépêche qui l'engagea à rejoindre le camp. Talmont, jeune rejeton d'une antique et loyale famille!... tu n'as pas menti au sang de ta noble race : ton pays t'a connu tel qu'il connut tes pères : tu mourus pour ton Dieu, pour ton Roi, et la pierre qui couvre ta tombe parle au cœur des héros!....

Il fut décidé qu'on marcherait sur Montaigu par Tiffauges; l'ennemi s'était avancé jusques à Torfou; le combat fut sanglant, la lutte était incertaine, déjà l'ennemi se proclamait vainqueur : Bonchamps met pied à terre, saisit une carabine, charge à la tête des braves compagnies brétonnes, et les républicains sont enfoncés. Telle fut la journée de Torfou. Elle fut grande aussi pour toi, cette journée, valeureux et brillant Charrette! et ton nom, favori de l'honneur, y fut plus d'une fois mêlé aux cris de la victoire. De nouveaux succès attendaient Bonchamps : il marche sur Montaigu, l'ennemi en est chassé. Poursuivi sur Clisson, il est encore battu. Une colonne de l'armée royale est bientôt devant Saint-Fulgent.

C'est ainsi que Bonchamps se distinguait au milieu de ces hommes dont les siècles à venir garderont la mémoire pour l'honneur de la France : le succès ne fut pas le prix de leurs efforts; mais leur sang est devenu le glorieux patrimoine de leurs familles.... Tant que la vertu fera vibrer le cœur de l'homme, tant que la loyauté parlera à une âme française,

l'amour et le respect s'attacheront au souvenir des Donnissan, des Stofflet, des du Houx, des Suzannet, des Desessarts et de tant d'autres héros dont il ne m'est pas donné de peindre les hauts faits. Ils suivront aussi ton nom, brave et loyal La Rochejacquelein!..... Toi à qui Dieu n'a point accordé de survivre aux maux de ton pays, et de jouir du prix de tes efforts. Hélas! tu devais remplir ta destinée, et mourir plein de foi et d'honneur avant que la France, sûre d'un heureux avenir, pût te présenter avec orgueil au légitime héritier de ses Rois.....

Se faire aimer du soldat qui le regardait comme un père, se faire estimer par des talens qui ne le cédaient pas à son courage, tel était dans Bonchamps le partage du guerrier; une âme sans tache, un dévouement absolu à son Roi et à son pays, telle était la part du citoyen. Jamais on ne le vit occupé de ses intérêts particuliers; il les sacrifia toujours aux intérêts de tous: sa fortune, comme sa vie, rien n'était calculé par lui. La demeure de ses pères fut la première envahie; la torche à la main, avides de sang et de pillage, les républicains

incendièrent l'antique habitation de sa famille. Ses soldats, furieux, voulaient se précipiter et venger l'outrage fait à leur chef : « *Arrêtez, s'écria Bonchamps, arrêtez : le sang qui appartient au Roi ne doit pas être versé dans l'intérêt d'un seul, et la vengeance doit être étrangère à l'âme d'un soldat de la Vendée.* » Peu de temps après, il engagea tout ce qu'il possédait pour subvenir aux besoins de son armée; après lui, l'entière vente de ses biens n'a pu suffire à remplir ses sacrifices.

La Vendée avait soutenu avec avantage une lutte inégale : elle pouvait espérer de sauver la France; mais hélas! elle touchait au moment d'un revers qui devait lui laisser des regrets éternels. Attaquée à Chollet par un ennemi nombreux et acharné, l'armée vendéenne vit ses rangs s'éclaircir, et la mort moissonner ses plus intrépides guerriers. Envain Bonchamps, d'Elbée, du Houx, Desessarts, La Rochejaquelein, Royrand réunissent leurs efforts; les jours de succès allaient finir, et la mort de Bonchamps devait en être le douloureux présage. Blessé de plusieurs coups de feu dans la poitrine (car jamais l'ennemi ne le vit qu'en face), porté sur

une civière, il frappe les regards de ses soldats poursuivis par un ennemi furieux et acharné. A cet aspect, ils s'arrêtent, se rallient, se groupent autour de lui; la vue de leur chef mourant leur donne un invincible courage : ils l'accompagnent, le protégent aux dépens de leurs jours. En vain l'ennemi les harcelle, en vain le fer meurtrier brille de tous côtés; tant qu'il existera un Vendéen, Bonchamps ne sera pas abandonné! Arrivée à Saint-Florent, entourée de familles éplorées, de morts et de mourans, l'armée vendéenne, au désespoir, trouve toute une population en tumulte. Des cris se font entendre. On demande la mort de cinq mille prisonniers renfermés dans l'église. « Vengeons-nous, s'écriait-on : les flammes dévorent nos villes et nos hameaux; nos ennemis sont sans pitié; usons de représailles, il en est temps, et que les républicains apprennent ce que peut le désespoir! » A ce cri, devenu général, une artillerie meurtrière s'avance de toutes parts, les prisonniers sont au moment d'être massacrés : tout-à-coup un roulement de tambours se fait entendre..... c'est un ordre de Bonchamps!.... Expirant d'une blessure mortelle, il a entendu ces cris de rage et de mort.

Ranimant ses forces défaillantes, il s'est adressé aux officiers, aux soldats qui l'entouraient plongés dans la douleur. « *O mes amis! leur a-t-il dit, ne déshonorons pas la cause pour laquelle nous combattons : Dieu et le Roi fut notre devise : Chrétiens, soyons dignes de ce Dieu dont la croix brille sur notre poitrine, et pardonnons comme lui : Royalistes, épargnons nos frères égarés ; tels sont mes derniers vœux, portez-les à mes compagnons d'armes. Je connais les Vendéens, ma voix mourante sera par eux respectée*..... Elle le fut comme elle l'était dans ces jours de bonheur où elle guidait les soldats à la victoire..... Un religieux silence avait accueilli les dernières paroles du héros : le calme succède au trouble, la fureur fait place à des larmes d'admiration, et l'armée entière s'écrie : *Grâce! grâce aux prisonniers! Bonchamps le veut, Bonchamps l'ordonne!*

Telle fut la dernière action de sa vie. Peu de temps après, il expira au hameau de la Meilleraye, à l'âge de 33 ans. Il avait vécu peu d'années ; mais ces années furent pleines de vertus et d'honneur. Son âme fut religieuse et grande,

Il eut la crainte du Seigneur, et la force que le Seigneur donne à celui qui garde sa crainte. Il jouissait sans orgueil d'une confiance méritée : officiers, soldats, tous savaient l'apprécier, et il était agréable à tous. Franc chevalier dans la vie privée, jamais une action déloyale ne lui fut reprochée ; chrétien dans les camps, jamais une parole impure ne souilla ses lèvres ; vertueux sans ostentation, grand sans vaine gloire, soldat sans reproche, il fut digne de commander à ceux qui le pleurèrent.

Après sa mort, M. de Fleuriot prit le commandement de son armée : il en était digne, car il était l'ami et le compagnon de Bonchamps.

O vous, qu'un même sentiment réunit autour de sa tombe, vous qui n'eûtes jamais pour culte que Dieu et l'honneur, et qu'on vit à la fois combattre et prier pour la France, vous jouissez aujourd'hui du prix acheté par le sang de vos héros ! Le Ciel s'est appaisé... Les jours de douleur ont disparu, et les enfans de St.-Louis ont recouvré leur antique héritage ; le fils des Rois a entendu des cris d'amour sur sa terre natale. Au milieu des bénédictions de son peuple, il a oublié tous les maux de l'exil, et son peuple a été béni

par lui.... Que vos prières s'élèvent vers le Ciel, car la miséricorde de Dieu a été grande : il a tourné ses regards vers vous, et il a eu pitié de vos longues misères... Vous mériterez, par une soumission sans bornes au Roi que vous chérissez, en pardonnant à vos ennemis, ainsi que le fit Bonchamps à son heure dernière, en ne mettant jamais vos services qu'au rang de vos devoirs, vous mériterez que les jours qui nous sont annoncés coulent paisibles et sans nuages. Couverts d'honorables cicatrices, vous suspendrez vos armes, elles resteront immobiles ; mais, si un jour l'hydre des factions relevait sa tête sanglante, si la Discorde secouait de nouveau ses torches funèbres, si la légitimité, seule ancre de salut pour la France, était encore menacée, si le fils de Henri avait besoin de vous... Vendéens, vous songeriez au sol que vous foulez ! Vous vous rappelleriez que votre pays est un vaste reliquaire de prud'hommes et de preux. Vous vous rappelleriez Bonchamps.... Il expira en s'écriant : DIEU et le ROI !

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N° I.

Lettre de M. le Duc de Damas, premier gentilhomme de S. A. R. Monseigneur Duc d'Angoulême, etc., à M. Chauveau, Docteur-Médecin.

Paris, le 20 août 1817.

Vous ne vous trompez pas, Monsieur, en pensant que je me ferai un devoir et un plaisir d'honorer la mémoire du brave et malheureux Bonchamps; mais ce que je puis en dire ajoutera bien peu à sa gloire. Il était fort jeune encore et simple lieutenant au régiment d'Aquitaine, dont je commandais le second bataillon, lorsque nous nous sommes embarqués pour l'Inde, au mois de janvier 1782. Chéri de ses camarades, estimé de ses chefs, on pouvait dès-lors juger, par son application au travail et son exactitude pour le service, qu'il deviendrait un officier distingué. Il a fait, sous mes ordres, la campagne dite de Goudelour, en 1783, et il y a donné les premières preuves de cette valeur brillante qu'il a déployée depuis avec tant de gloire sur un théâtre malheureusement trop célèbre. Nous sommes revenus de l'Inde au mois de juillet 1785; il était alors capitaine, et je l'ai perdu de vue jusqu'au moment où il a immortalisé son nom

dans la Vendée. L'infanterie d'une légion que j'avais levée dans l'émigration, ayant eu ordre de s'embarquer pour la fatale expédition de Quiberon, j'avais écrit au général Bonchamps, pour lui exprimer avec quelle satisfaction je servirais sous ses ordres. Je ne crois pas que ma lettre lui soit jamais parvenue; mais toujours était-elle une preuve de l'estime particulière que sa noble conduite m'avait inspirée. Je me plais à en renouveler le témoignage entre vos mains, Monsieur, en applaudissant infiniment à votre projet d'un monument à élever à la mémoire de ce héros.

J'ai l'honneur d'être avec une sincère considération, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé le Duc de Damas.

N° II.

Lettre de M. Soyer, Major-général de l'armée royale vendéenne, Maréchal-de-camp, à M. Chauveau, Médecin en chef de la 4e division de la garde nationale de Paris.

St-Lambert-du-Lattay, Maine-et-Loire, 1er septembre 1817.

Monsieur,

J'ai connu le général de Bonchamps, et j'ai partagé les chances auxquelles il a succombé, couvert de gloire et emportant les regrets de l'armée royale.

Je ne puis que confirmer, Monsieur, la haute opinion que vous vous êtes formée de son habileté, de sa bravoure et de ses précieuses qualités. Tout ce qu'ont écrit à la louange de ce général les historiens qui ont parlé de la guerre de la Vendée, n'est point au-dessus de la vérité. Mais il est un fait que je n'ai lu dans aucun ouvrage, et qui montre à quel point il avait la confiance et l'amour de l'armée qui était sous ses ordres. J'en ai été témoin.

Cette armée, forte de cinq à six mille hommes, épuisée de fatigues, et ayant manqué de vivres, s'était mutinée dans la ville de Cholet. Les soldats voulaient être habillés. L'insurrection était complète, et durait depuis deux jours, parce que M. de Bonchamps était retenu au lit par une blessure qu'il avait reçue à la dernière affaire de Martigné-Briant, lorsque le général parut à cheval, le bras en écharpe, le sourire sur les lèvres. Aussitôt les cris de *vive le Roi* se firent entendre, les larmes coulèrent de tous les yeux, l'enthousiasme fut à son comble; chacun reprit son rang, les troupes se mirent en route; on marcha sur Torfou, où l'armée républicaine, renforcée de la fameuse garnison de Mayence, fut battue et mise en fuite.

C'est ce pouvoir magique qu'exerçait sur les troupes la présence seule de ce général, qui explique nos continuelles et étonnantes victoires.

Je désire, M. le Docteur, que votre zèle pour la gloire du brave Bonchamps, trouve dans ce trait historique, un moyen d'embellir le monument que vous élevez à sa mémoire.

Je regrette que mes vieilles blessures, qui vien-

nent de se rouvrir et me tiennent en de grandes souffrances, m'aient privé de vous répondre plus tôt, et m'empêchent de m'étendre sur un sujet où je n'aurais qu'à m'épancher.

Je suis flatté de la confiance dont vous m'honorez, et je vous prie d'agréer l'assurance de la parfaite considération avec laquelle je suis,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé Soyer aîné, *Maréchal-de-camp.*

N° III.

Nous soussignés, officiers et soldats de l'armée royale de la Vendée, sous les ordres de M. le marquis de Bonchamps, certifions, qu'il est à notre connaissance qu'en 1793, après la bataille de Cholet, nous avions conduit avec nous cinq mille prisonniers républicains, qui furent renfermés dans l'abbaye des Bénédictins de St.-Florent : irrités de la blessure mortelle de notre général, qui était sur le point de rendre le dernier soupir, les soldats voulaient faire périr les prisonniers renfermés dans l'abbaye : déjà les canons étaient dirigés contre l'édifice, quand on alla demander à M. de Bonchamps ce qu'il voulait qu'on en fît. Il répondit qu'il n'avait qu'une grâce à demander à ses soldats avant d'expirer, c'était de rendre la liberté à ces prison-

niers sans leur faire aucun mal. Tous les Vendéens s'empressèrent d'obéir à la voix de leur général, et la liberté fut aussitôt rendue aux prisonniers.

Nous garantissons, sur notre honneur, la vérité de la présente déclaration.

Saint-Florent-le-Vieil, ce 4 juin 1817.

Signés GRUGET, Curé de St.-Florent-le-Vieil; GAZEAU, Maire de St.-Florent; LECOCQ, Commissaire pour le Roi; GUÉRIF, BARRÉ, MÉLAYER, BRETANDEAU, LEBRUN, PORCHER, HERCHÉ, JEAN CAUNEAU, DALAINNE, OGER, Chirurgien-major; S. COURGEON, Curé de la chapelle St.-Florent; PLOUZIN, Chef de division, Capitaine en 1793; COCU, Chef de bataillon; FORESTIER, Curé de la Pommeraye, frère du Général Forestier; RAGNEA, BONDU, RIDEAU, MICHELLE, Lieutenant; CHAPERON, Capitaine et Maire de la Chapelle; GUICHET, Capitaine; CUSSONNEAU, CHATIGNIER, FRANÇOIS GRIMAULT, PIONNEAU, Curé de Chaudron; COURTAIS, Capitaine d'artillerie; JEAN DELAUNAY, Lieutenant; SÉCHER, PIONNEAU, BRUNSARD, Lieutenant; CLÉMENT, MARRÉ, CHIRON, GUIET, LUCAS, VEILLET, Lieutenant.

Certifié conforme à l'original que j'ai entre les mains.

N° IV.

Nous soussignés, déclarons que les nommés Pierre Avril, Capitaine; Avril Etienne, Lieutenant; Oger

Bonchamps, l'un des généraux de l'armée vendéenne, qui, peu d'instans avant sa mort parvint par ses exhortations à contenir la fureur de ses troupes, et leur fit même la défense la plus rigoureuse d'attenter à la vie des prisonniers, dont le sacrifice paraissait résolu.

Nantes, ce 2 juillet 1817.

Signés HAUDAUDINE, PAINPARAY, J. B. MAUCOMBLE, F. MARRION.

Vu par nous, Maire de Nantes, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, pour légalisation des signatures Haudaudine, Painparay, J. B. Maucomble et F. Marrion, apposées d'autre part.

En Mairie, à Nantes, le 7 juin 1817.

Signé GASP. BARBIER, Adjoint.

Vu pour légalisation de la signature de M. Gasp. Barbier, Adjoint, apposée ci-dessus.

Nantes, ce 7 juillet 1817.

Le Préfet de la Loire-Inférieure,

Signé BROSSE.

Certifié conforme à l'original que j'ai entre les mains.

N° VII.

Je soussigné, ancien Maréchal-des-logis des gardes-du-corps du Roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de St.-Louis, certifie à qui il appartiendra, que le 18 octobre 1793, M. de Bonchamps, général en chef de l'armée dite d'Anjou, blessé mortellement à l'affaire de Cholet, et peu d'heures avant sa mort, donna pour dernier ordre de faire respecter, par toute l'armée, la vie de cinq mille prisonniers républicains renfermés dans l'abbaye de St.-Florent, et que cet ordre fut exécuté malgré la fureur des soldats, qui voulaient venger leur général expirant; m'honorant de pouvoir rendre cet hommage à la mémoire de M. de Bonchamps, et à la gloire d'une vie illustrée déjà par tant de hauts faits d'armes, et couronnée par ce trait d'humanité digne de sa grande âme, de notoriété publique, et que je puis attester comme témoin. En foi de quoi j'ai signé le présent.

Signé le Chevalier de Fleuriot,

Maréchal-de-Camp, et Commandant en second l'armée vendéenne d'Anjou.

A Ancenis, ce 10 juin 1817.

Certifié conforme à l'original que j'ai entre les mains.

N° VIII.

Le 18 octobre 1793, M. le Marquis de Bonchamps, commandant en chef l'armée royale vendéenne d'Anjou, étant blessé et rendu à Saint-Florent-le-Vieil, dans la maison du Val, dans la chambre touchant la rue, reçut un officier d'une autre division, qui lui dit qu'il y avait cinq à six mille prisonniers républicains renfermés dans l'abbaye, qui seraient dans deux heures nos ennemis, qu'il fallait s'en délivrer et les fusiller. M. de Bonchamps répondit qu'il ne fallait pas égorger des ennemis devenus prisonniers. En même temps il donna l'ordre positif de les respecter, et son ordre fut exécuté. Peu d'instans après, il passa la Loire, et mourut le même jour au village de la Meilleraye, dans la commune de Varade, en Bretagne. Je soussigné, alors Intendant de l'armée de Bonchamps, présentement Curé de Montrevault, en Anjou, déclare, sur ma conscience et sur mon honneur, avoir entendu les paroles de M. de Bonchamps, et avoir été témoin oculaire du fait ci-dessus rapporté.

A Saint-Florent, le 5 juin 1817.

Signé Martin, *Curé de Montrevault.*

Certifié conforme à l'original que j'ai entre les mains.

N° IX.

Extrait du registre des arrêtés de la mairie de St.-Florent, département de Maine-et-Loire.

20 avril 1816.

Le Maire de St.-Florent accepte l'abandon que lui fait le Sieur Wibb, des terreins situés dans cette ville, pour en faire deux rues.

Il nomme la première : *Rue de Bourbon.* En lui donnant ce nom, c'est prévenir les intentions du cessionnaire, et rendre un hommage public de son dévouement et de son respectueux attachement au Roi et à son auguste famille.

Il nomme la seconde : *Rue de Bonchamps.* En lui donnant ce nom, c'est donner une preuve publique et éternelle de la vénération des habitans de cette commune pour la mémoire chérie de M. de Bonchamps, l'un des premiers généraux de la Vendée, qui, en expirant de ses blessures pour la cause de son Dieu et de son Roi, accorda, le 18 octobre 1793, *sur ce lieu-là même*, la grâce de cinq mille prisonniers et leur liberté.

Copie du présent arrêté sera envoyée à M. le Préfet, pour être par lui autorisé et approuvé.

Signé Gazeau, *Maire de St.-Florent-le-Vieil.*

Certifié conforme à l'original que j'ai entre les mains.

N° X.

Extrait du journal de Maine-et-Loire (1817).

Le Préfet du département de Maine-et-Loire a l'honneur de prévenir ses Administrés que, sur le vœu formé par les habitans de la Vendée, qui lui a été transmis, par M. le comte Charles d'Autichamp, Lieutenant-Général, commandant la 22e. division militaire, il a sollicité de Sa Majesté l'autorisation de faire élever un monument funèbre à la gloire de M. le marquis de Bonchamps, commandant l'une des armées royales, lors de la guerre de 1793, blessé mortellement le 16 octobre 1793, à la bataille de Cholet, et mort le 18 à la Meilleraye.

Le désir des Vendéens était que ce monument fût érigé sur la plate-forme de St.-Florent-le-Vieil, dans l'endroit même où ce guerrier donna l'ordre d'épargner le sang Français; mais son excellence le Ministre de l'Intérieur, en me faisant connaître que sa Majesté daignait approuver l'hommage que veulent rendre aux cendres d'un héros les témoins et les compagnons de sa gloire, m'a en même temps fait savoir que le Roi avait exprimé la volonté que ce monument fût, autant que possible, élevé dans l'église de St.-Florent, et que les dernières paroles de M. de Bonchamps fussent gravées sur le monument. Quels sont les habitans des départemens de l'Ouest qui ne se rappellent en

effet, sans la plus vive émotion, le dévouement de ce guerrier, et le trait magnanime qu'il fit en mourant, et qui honore autant l'humanité? Cinq mille prisonniers de l'armée républicaine allaient périr : le général Bonchamps fait publier l'ordre de respecter la vie de ces prisonniers; son dernier vœu retentit dans le cœur des Vendéens, et on entend partout crier : *Grâce! Bonchamps l'ordonne.*

En vertu de l'autorisation donnée par Sa Majesté, pour l'érection du monument à élever dans l'église de Saint-Florent, à la mémoire de M. le marquis de Bonchamps, le Préfet prévient que la souscription qui avait été ouverte à cet effet dans l'étude de M. Hébert de Soland, notaire royal, à Angers, suivant l'avis qui avait été publié dans le journal de ce département, en date du 30 juin 1816, n° 91, continuera d'avoir lieu, et que de semblables souscriptions seront reçues chez MM. les Sous-Préfets de ce département.

Aussitôt que le montant des souscriptions sera connu, il sera rédigé un projet du monument, qui sera transmis à son excellence le Ministre de l'Intérieur, pour être mis sous les yeux du Roi.

N° XI.

Moniteur n° 33, 3 *brumaire an* 2 (24 *octobre* 1793).

Extrait d'une lettre des Représentans du Peuple, au Comité de salut public, datée d'Angers, du 30 *vendémiaire an* 2.

Après avoir rendu compte de quelques opérations jusqu'au moment où les troupes républicaines arrivèrent sous les murs de Cholet, les représentans s'expriment ainsi :

Nos troupes bivouacquèrent sur la route jusqu'au lendemain, où toutes nos colonnes réunies s'avancèrent sur cette ville, en avant de laquelle l'ennemi avait porté toutes ses forces. Là une bataille sanglante leur fut livrée, le feu devint terrible de part et d'autre, etc. Dès le lendemain, les rebelles vinrent nous attaquer; jamais rage ne fut plus grande que celle qu'ils mirent dans cette nouvelle attaque; jamais peut-être bataille ne fut plus sanglante : elle dura environ depuis midi jusqu'à huit heures du soir, qu'ils furent mis en déroute..... Bonchamps, un de leurs chefs, blessé à mort à l'attaque de Cholet, et qui s'était fait porter sur des brancards jusqu'à St-Florent, expira sur le bord de la rivière, après l'avoir traversée. *La perte de Bonchamps vaut une victoire pour nous; car il est de tous les chefs des Vendéens, celui en qui ils avaient le plus de confiance, qu'ils aimaient le mieux, et qu'ils suivaient le plus volontiers.*

N° XII.

Extrait de la Biographie moderne, 2e édition.

Bonchamps (Charles-Melchior-Artus de), généralissime des Vendéens.

Né en 1759, dans l'Anjou, d'une famille noble de cette province ; il servit d'abord dans le régiment d'Acquitaine, et était en 1791, Capitaine des grenadiers de ce régiment, alors en garnison à Landau. Il quitta bientôt le service, et se retira dans son château de la Baronnière, près de St.-Florent, où, dès le 15 mars 1793, les insurgés des environs le proclamèrent leur chef. Il se réunit alors à Cathelineau, devenu maître de la ville de Beaupréau, et forma au camp de Gesté et à Montfaucon, l'armée royaliste à laquelle il donna son nom. Dans le courant de mai il se porta sur Bressuire, Thouars et Fontenay; fut blessé à la prise de cette ville ; se retira dans le château de Landebaudière, et ne rejoignit son armée qu'après la prise de Saumur. Il forma alors un corps auxiliaire de cinq à six cents hommes, qui lui était particulièrement dévoué, et était en grande partie composé de Bretons, qui s'étant insurgés, sans succès, sur la rive droite, étaient venus se réunir aux Vendéens. Ce fut aussi lui qui proposa dans le conseil le passage de la Loire, pour donner la main aux Bretons; mais son avis fut adopté trop tard, et il éprouva des échecs considérables. Blessé mortellement, le 17 octobre, à la sanglante bataille de Cholet, il expira

presque aussitôt dans les bras de sa femme, au village de la Meilleraye. Aussi distingué par son humanité que par sa valeur, il obtint, en mourant, la liberté de cinq mille prisonniers républicains, que les Vendéens, furieux de la défaite qu'ils venaient d'éprouver et des excès auxquels se livrait l'armée victorieuse, voulaient égorger. M. de Bonchamps était l'idole des siens. Ses talens, sa modestie, et surtout sa bonté d'âme au milieu d'une guerre aussi cruelle, rendirent son nom recommandable; et la postérité saura le discerner de la foule des hommes qui se sont fait un nom dans les troubles civils.

FIN.

LISTE

DE

MM. LES SOUSCRIPTEURS

POUR LE MONUMENT QUI DOIT ÊTRE ÉRIGÉ A LA GLOIRE DE M. DE BONCHAMPS.

MESSIEURS

FELTRE (le Maréchal Duc DE), Pair de France, etc.

BRISSAC (le Duc DE), Pair de France.

BOUILLÉ (le Comte ARTHUR DE), gendre du Marquis de Bonchamps.

BOUILLÉ (le marquis ANDRÉ DE), à Nevers.

BOUILLÉ (le vicomte DE), à Clermont. (Puy-de-Dôme.)

BOUILLÉ (madame la Vicomtesse DE), à Clermont. (Puy-de-Dôme.)

MONTIRON (madame DE), née de Bonchamps, pour elle et ses sœurs.

BONCHAMPS (madame la marquise DE), veuve du général.

MESSIEURS.

SCEPEAUX (le comte DE), Lieutenant-général, à Paris.

SCEPEAUX (le Vicomte DE), Maréchal-de-camp, Inspecteur d'armes.

SCEPEAUX (le Baron DE); Capitaine à la légion de Maine-et-Loire.

ROUCY (madame la comtesse DE), née Scepeaux, à Paris.

MONTMORENCY (le Vicomte DE), Pair de France, Chevalier d'honneur de Son Altesse Royale MADAME Duchesse d'Angoulême.

AUTICHAMP (le comte Charles D'); Pair de France, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Lieutenant-général, commandant la 22e division militaire.

AUTICHAMP (le marquis D'), Lieutenant-général, gouverneur de la 10e division militaire, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis.

AUTICHAMP (le Comte D'), Lieutenant-général.

AUTICHAMP (le Vicomte D'), Maréchal-de-Camp, Lieutenant des Gardes-du-Corps.

SOYER (l'abbé), Vicaire-général de Poitiers, nommé à l'Evêché de Luçon.

SOYER, Major-général de l'armée royale vendéenne, Maréchal-de-camp; Chevalier de Saint-Louis.

SOYER (F.), Colonel, ancien chef de la division de Cholet, Chevalier de Saint-Louis.

MESSIEURS

SOYER (L. P.), chef de bataillon, Chevalier de Saint-Louis.

ROMAIN (DE), ancien major-général, inspecteur des Gardes nationales de Maine-et-Loire.

DUCHAINAY, secrétaire-général de l'armée vendéenne d'Anjou et de l'administration provisoire de ce pays, en 1815.

CADY, colonel, ancien chef de la division de Chemillé, chevalier de Saint-Louis.

LHUILLIER, colonel, ancien chef de la division de Beaupréau, chevalier de Saint-Louis.

BAUDINIÈRE (MARTIN), ancien colonel, chevalier de Saint-Louis.

DUDORÉ, ancien chef de la division du Fief-Sauvin, chevalier de Saint-Louis.

BRETESCHE (le marquis DE LA), chevalier de Saint-Louis, ancien chef de la division de Montfaucon.

OGER DE L'ISLE, ancien chef de la division de Champtoceaux, Chevalier de Saint-Louis

PAUMELIÈRE (DE LA), capitaine-commandant au troisième régiment d'infanterie de la Garde Royale.

VINCENDIÈRE (DE LA), chevalier de Saint-Louis, ancien chef de la division du Loroux.

MARTIN TRISTAN, ancien adjudant-général, chevalier de Saint-Louis.

ROMANS (le Baron DE), aide-major-général, chevalier de Saint-Louis.

MESSIEURS

SORINIÈRE (DE LA), ancien Colonel vendéen.

MAURIVET (COSSIN DE), ancien chef de subdivision.

CHEVALLERIE (DE LA), Lieutenant-colonel de la légion de la Dordogne, chevalier de St-Louis.

CHARBONNIER DE LA GUESNERIE.

DESMELLIERS, ancien chef de subdivision, chevalier de Saint-Louis.

CAQUERAY (DE), ancien chef de subdivision, Chevalier de Saint-Louis.

BARBOT, chevalier de Saint-Louis.

QUATRE-BARBES (le comte DE), père, Lieutenant-colonel de cavalerie.

VILLEMORGE (DE), aîné, Maire d'Angers.

SENONES (le marquis DE), à Angers.

LAHAYE (le baron DE), Chef d'escadron de gendarmerie, à Angers.

WISMES (le Baron DE), Préfet de Maine-et-Loire.

MEAULINE (le Chevalier DE), Maire de Bécon. (Maine-et-Loire.)

MEAULINE (le comte DE), Maire du Loiré. (Maine-et-Loire.)

ANDIGNÉ (le chevalier D'), Pair de France, Maréchal-de-camp, commandant à Angers.

DELAUNAY, Capitaine d'habillement à la légion de Maine-et-Loire.

DELAFAUCHERIE (mademoiselle), à Angers.

GENDRON fils, Avocat, à Angers.

MESSIEURS

GUIMIER, Lieutenant de grenadiers, garde nationale d'Angers.

HÉBERT DE SOLAND, Major de la garde nationale d'Angers, Trésorier de la souscription.

ANDIGNÉ DE MAYNEUF (le Vicomte D'), Colonel de cavalerie, en retraite.

DIEUSIE (le vicomte de), Capitaine de cavalerie, Receveur particulier de Ségré. (Maine-et-Loire.)

PASQUERAYE, Maire de Mozé. (Maine-et-Loire.)

PAULMIER, Adjoint à la mairie d'Angers.

FERRIÈRE (le Chevalier DE LA), *idem.*

MAYAUD LEMASURIER, Capitaine dans la garde nationale d'Angers.

SERRANT (le Comte EDOUARD DE), à Bécon. (Maine-et-Loire.)

COSQUER (le Chevalier DU), Sous-Lieutenant, compagnie d'Havré, garde-du-corps du Roi.

GOURDON (l'Abbé), Vicaire de la Trinité d'Angers.

MORICET, Receveur particulier de l'arrondissement de Beaupréau.

SACHET, Président du tribunal de Beaupréau.

DESMARQUAIS, Négociant à Beaufort.

ARNAIL, Curé de Notre-Dame d'Angers.

DESALLAY, Juge d'instruction à Angers.

GRUGET, Curé de la Trinité d'Angers.

PASTANDRY (le Chevalier DE LA), Maire de Sainte-Gemme. (Maine-et-Loire.)

LÉVARÉ (DE), ancien Capitaine d'infanterie, à Angers.

MESSIEURS

POULET - DELISLE, Recteur de l'académie d'Angers.

BOBERIL (le Chevalier DU), Capitaine, Aide-de-camp du général d'Andigné.

DEROUGERIE, Inspecteur des poids et mesures, à Angers.

VERDIER DE LA MILTIÉRE, Conseiller à la Cour d'Angers.

ROCHE-BOUSSEAU (le Marquis DE LA), Colonel de gendarmerie à Angers.

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE d'Angers.

LEBAS, Secrétaire de l'académie d'Angers.

BEAUREGARD (DE), Avocat-général à la Cour d'Angers.

BESNARD, Inspecteur des domaines, Capitaine dans la garde nationale d'Angers.

VIRY (DE), Lieutenant au deuxième régiment de cuirassiers de la garde royale.

BEAUMONT (le Vicomte DE), Commandant d'arrondissement, gardes nationales. (Maine-et-Loire)

GAZEAU, Conseiller à la Cour d'Angers.

SERRANT, (le Vicomte DE), Lieutenant-général.

JOUSSELIN (le Marquis DE), Maire de St-Germain. (Maine-et-Loire.)

LETHEULE, Adjoint au Maire de la Boualle. (Maine-et-Loire.)

BELLEFONDS (le chevalier DE), ancien officier, à Angers.

MESSIEURS

CHEMELLIER (DE), Maire de Blaison. (Maine-et-Loire.)

MAQUILLÉ (DE), Colonel de la garde nationale d'Angers.

MIOMANDRE (DE), Conseiller à la cour royale d'Angers.

CONTADES le comte DE), Pair de France.

LORIER, Procureur du Roi, à Angers.

BOISSARD (DE), père et fils, St-Germain-des-Prés. (Maine et Loire.)

HÉRON, Professeur de philosophie et de physique au collége royal d'Angers.

BONCHAMPS (le Vicomte LOUIS DE), Maire de St-Laurent. (Maine-et-Loire.)

ANDIGNÉ (D'), Chef de bataillon, garde nationale d'Angers.

ANDIGNÉ (D'), Maire de Champtocé. (Maine-et Loire.)

ANDIGNÉ (D'), capitaine des chasseurs, garde nationale d'Angers.

TURPIN-CRISSÉ (le Vicomte DE), Maréchal-de-camp, à Angers.

TURPIN-CRISSÉ (le Baron DE, Colonel, à Angrie Maine-et-Loire.

PENNAUTIER (le marquis DE), à Paris.

CHAUVEAU, Docteur de la faculté, médecin en chef de la 4e division de la garde nationale de Paris.

COURGEON (SIMON), Curé de la chapelle Saint-Florent.

MESSIEURS

MARTINEAU, ancien Capitaine vendéen, à Chalonnes.

MAILLÉ (le Marquis DE), Maire de Vernantes.

MAME, Imprimeur du Roi, à Angers.

DE CHEBROU DE LA ROULIÈRE, Maire de la ville de Niort.

DUREAU (madame veuve), à Angers.

GOHIN (madame veuve DE), à Angers.

MARAIS, Adjoint au maire de la Jumelière.

CHARRUAU, Curé de la Jumelière.

VALLÉE, ancien Capitaine vendéen.

BRUNET, Propriétaire.

DENÉCHAU, ancien Vendéen.

LAMBERT, idem.

PICHOT, idem.

PONCEAU (le Vicomte DU), Chevalier de Saint-Louis, à Angers.

LEGRIS, père, Propriétaire, à Angers.

TERVES (le Comte DE), Adjoint au Maire d'Angers.

ROCREUSE (le Baron DE), Lieutenant-colonel. (Indre-et-Loire.)

PETIT-NAU, Sous-Lieutenant en demi-solde, à Chanceaux. (Indre-et-Loire.)

CANDÉ (le Baron DE), à Angers.

PAVIE, Imprimeur du Roi, à Angers.

DE L'ESTOILE, Maire de la Lande-Chasles. Maine-et-Loire.

MESSIEURS

JAGAULT, Prêtre, ancien Secrétaire-Général du conseil supérieur de la Vendée.

CHAPRON, Maire de la Chapelle-St-Florent, et Officier de l'armée de Bonchamps.

GUICHET, ancien soldat de l'armée de Bonchamps, Capitaine de la garde nationale de la Chapelle-St-Florent.

La commune du Puizet-Doré.

MARTIN (Mathurin-Joseph), Curé à Montrevault.

VALLOT, Propriétaire à Montrevault.

Dix-sept habitans de Champtoceaux.

LANDRIN, Maire de Drain.

Six habitans de Drain.

LUSSON, Maire de Lasalle-Aubry.

BARBOT, Propriétaire et Percepteur à Champtoceaux.

CIVRAC (le Marquis de), Colonel de la légion de Maine-et-Loire.

CIVRAC (la Marquise de).

CHAUVEAU (l'Abbé).

FOURMOND (de), Capitaine de la garde royale.

GERVAIS, Négociant.

ARNOUX (Rivière), Propriétaire, à Varades.

GAZEAU (Claude-Louis), Maire de St-Florent.

BACOULON, Percepteur.

SAUTEJEAU (Joseph).

DIET (Charles).

MESSIEURS

CHAINÉ (René).
HOUVRART (René).
CHAINÉ (Jean).
ONILLOU (Jean).
ONILLOU (Pierre).
HOUVRART (Antoine).
LEBRUN (Louis), Huissier, Soldat de l'armée de Bonchamps.
RÉVEILLARD (Simon).
GAUDIN (Math.), Soldat de l'armée de Bonchamps.
RIDEL (Desiré), Receveur de l'enregistrement.
BOISSEAU (Jean).
LÉTOURNEAU (François), Propriétaire.
GAZEAU (veuve Charles).
PORCHER (les enfans).

La souscription est toujours ouverte, à Angers, chez M. Hébert de Soland, Notaire royal, place des Halles; dans les sous-préfectures du département de Maine-et-Loire; et à Paris, chez M. Chauveau, Docteur en médecine, rue des Noyers, n° 37.

La somme fournie par les souscripteurs que nous venons de nommer, se monte à près de neuf mille francs. Mais n'ayant pu nous procurer toutes les listes, nous nous trouvons à regret dans l'impossibilité de nommer tous les souscripteurs, et par conséquent d'indiquer le montant des souscriptions.

TABLE DES MATIÈRES.

Dédicace au Roi, page 5.—Préface, 9.—Bienfaits du Roi et de son auguste famille, 21.—Naissance de Bonchamps; son éducation; ses goûts, 27. — Sa campagne de l'Inde, 28. — Son mariage, 30. — Il se retire du service et vient à Paris, 31. — Rejoint ses foyers, 32. — Dangers qui l'y menacent, 33. — Mesures de la Convention, 35.— Leurs effets, 36. — Députation qui détermine Bonchamps à prendre les armes, 40. — Agitation de la Vendée, 43. — Dispositions de Bonchamps, 47. — Description de la Vendée, 50. — Nouvelles mesures conventionnelles, 55. — Eloge et caractère des Vendéens, 56. — Réunion des chefs de l'armée royale, 60. — Cathelineau et Stofflet; leur début, *idem.* — Magnanimité de Bonchamps, 61. — Affaire de Chemillé, 63. — Combats de Vihiers et de Beaupréau, 64. — Avantages remportés par Bonchamps sur Gauvillier, *idem.* — Sommation au maire de Chalonnes, 65. — Conquête de cette ville, 66. — Générosité de Bonchamps, *idem.* — Dispositions des républicains, 67. — Résistance des royalistes, 68. — Sage proposition de Bonchamps, 69. — Entrée des républicains à Beaupréau, *idem.* — Retraite de Ligonnier; dé-

faite de Gauvillier, *ibidem.* — Coup d'essai de Larochejaquelein, 81. — Quétineau se réfugie dans Thouars, 82. — Idée de l'armée royale catholique, *idem.* — Portrait de Bonchamps par madame la marquise de Larochejaquelein, 84. — Description de Thouars, 86. — Dispositions de Quétineau et des chefs vendéens, 87. — Affaire de Thouars, 88. — Généreux procédés de Bonchamps, 94. — Embarras de Charette, 96. — Eloge de Daniaud-Dupérat, Beaurepaire, Beauvolliers, Mondyon et l'Angerie, 98. — Prise de la Châtaigneraye, 100. — Marche bien ordonnée de l'armée d'Anjou, 104. — Reprise des hostilités, et conquête de Fontenay, 106. — Trait de bonté récompensé par un assassinat; Bonchamps blessé, 112. — Il désigne Fleuriot pour le remplacer, 113. — Bienfaisance de madame de Grimouard, 115. — Humanité de Bonchamps, 116. — Exhortation aux républicains, 117.

Bataille et prise de Saumur, 120. — Mort de Domagné, de Baudry d'Asson, 123. — Conseil supérieur de l'armée royale, 124.

Retour de Bonchamps à l'armée; choix d'un généralissime, 126. — Discours de ce général, 127. — Observations de d'Elbée, 130. — Objections de Bonchamps, 132. Prise de Machecoul, 135.

Combat de Luçon, 136.

Siége de Nantes, 137. — Résolution du maire Baco, *idem.*

Combat du Moulin-aux-Chèvres; prise et reprise de Châtillon, 141. — Cruautés de Westermann, *idem.* — Bonchamps détermine la victoire, 142.

Combat de Martigné-Briand, 143. — Promotion de d'Elbée au commandement suprême, *idem.* — Éloge de Bonchamps, 144; sa bravoure; il est grièvement blessé au coude, 148.

Combat de Vihiers et de Coron; déroute de Santerre, 151. — Mort de Biron, 152.

Combat d'Erigné et du Pont-de-Cé, 152. — Dévouement des soldats de Bonchamps, 153. — Sur son caractère, 154.

Mesures adoptées par la Convention pour détruire la Vendée, 157.

Bataille de Luçon, 166. — Mort du jeune Baudry d'Asson, 170.

Combat sous Nantes, 172.

Combat de Chantonay, *idem.*

Conseil de guerre sur les moyens de résister à l'attaque générale projetée par les républicains, 173.

Combat de Coron, ou défaite de Santerre, 178. — Proclamation aux Vendéens, 179.

Combat de Beaulieu, 181.

Bataille de Torfou, 183. — Bravoure de Bonchamps, 186. — Des Mayençais, *idem.*

Combat de Montaigu, 188.

Combat de Clisson, 191.

Combat de St-Fulgent, 192.

Divisions parmi les républicains; comment elles se terminent; combat de St-Symphorien, 196.

Divisions parmi les chefs vendéens; leurs causes; combat de Châtillon, 202.

Bataille de Cholet, 208. — Habileté de Bonchamps, 214. — Il est blessé mortellement, 216. — Ses derniers

moments; il délivre cinq mille prisonniers, 220. — Héroïsme d'Haudaudine, 223. — Mort de Bonchamps, 228. — Portraits de d'Elbée, 234, — de Larochejaquelein, 235, — de Lescure, 236, — de Cathelineau, *idem*, — de Charette, *ibidem*, — de Bonchamps, 237. — Malheurs de madame la marquise de Bonchamps, 239.

Cérémonie funèbre, 249.

Eloge prononcé sur la tombe de M. de Bonchamps, 257.

Pièces justificatives, 273.

Liste des souscripteurs pour le monument qui doit être érigé à la gloire de M. de Bonchamps, 289.

FIN DE LA TABLE.

IMPRIMERIE DE LEBEGUE,
RUE DES RATS, N° 14, PRÈS LA PLACE MAUBERT.

ERRATA.

Pages.	*Lignes.*	*Au lieu de*	*Lisez :*
34	11	non qu'il fût,	non qu'il ne fût.
37	19	révolutionnaire,	qu'ils appelaient révolutionnaire.
57	2	signe,	signal.
62	22	de Moncontour,	de la bataille de.
76	8	d'influencer,	d'influer.
77	19	dont les Vendéens,	que les Vendéens.
81	18	et son coup d'essai,	et dont le coup.
91	12	plutôt de se rendre,	plutôt que de se rendre.
280	15	7 juin,	7 juillet.

8.7

APR 9 1934